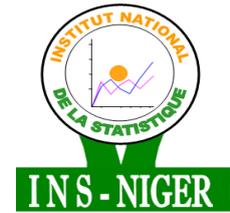




**REPUBLIQUE DU NIGER**

*Fraternité - Travail - Progrès*

**MINISTRE DU PLAN  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**



**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2012  
(Décret N° 2011-059/PCSRD/ME/F DU 27 Janvier 2011)**

## **MONOGRAPHIE REGIONALE DE MARADI**

**Octobre 2016**



## ***EQUIPE DE DIRECTION***

<b>Fonctions</b>	<b>Prénoms et Noms</b>
Directeur Général de l'INS	Idrissa ALICHINA KOURGUENI
Secrétaire Général	Ibrahima SOUMAILA
Conseiller du Directeur Général	Sani OUMAROU
Directrice des Statistiques et des Etudes Démographiques et Sociales (DSEDS)	Mme KAMIL Halimatou Amadou

## ***EQUIPE DE REDACTION***

### **Comité de lecture**

### **Rédacteurs**

**Issaka MAHAMAN SANI DODO, DCMIS/INS**

**Rabiou ADAMOU DR INS/Maradi**

### **INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

DIRECTION GENERALE : 182, RUE DE LA SIRBA BP : 13416 NIAMEY - NIGER

TELEPHONE (227) 20 72 35 60 - FAX (227) 20 73 59 34

Site web : [www.stat-niger.org](http://www.stat-niger.org) ; Email: [ins@ins.ne](mailto:ins@ins.ne)

<b>TABLE DES MATIERES</b>	
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>V</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	<b>VII</b>
<b>LISTE DES ACRONYMES</b> .....	<b>VI</b>
<b>AVANT PROPOS</b> .....	<b>VII</b>
<b>RESUME EXECUTIF</b> .....	<b>VIII</b>
<b>PRINCIPAUX INDICATEURS</b> .....	<b>X</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES</b> .....	<b>3</b>
<b>I.1. contexte régional</b> .....	<b>3</b>
I.1.1. Population .....	3
I.1.2. Administration territoriale.....	4
I.1.3. Milieu physique .....	4
I.1.4. Economie .....	6
<b>I.2. Aspects méthodologiques</b> .....	<b>7</b>
I.2.1. Définition des concepts.....	7
I.2.2. Démarche d'analyse .....	15
<b>CHAPITRE II : EFFECTIFS ET STRUCTURES DE LA POPULATION</b> .....	<b>16</b>
<b>II.1. Effectifs et répartition spatiale de la population</b> .....	<b>16</b>
II.1.1. Effectif de la population par milieu de résidence selon le sexe.....	16
II.1.2. Effectif de la population par départements selon le sexe .....	16
<b>II.2. Répartition de la population par âge selon le sexe</b> .....	<b>17</b>
II.2.1. Répartition de la population par groupe d'âge selon le sexe .....	17
II.2.2. Répartition de la population des départements par groupe d'âges selon le sexe .....	18
<b>II.3. Evolution des effectifs de la population</b> .....	<b>18</b>
<b>CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION</b> <b>20</b>	
<b>III.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages</b> .....	<b>20</b>
III.1.1. Age et Sexe du CM .....	20
III.1.2. Taille et Typologie des ménages.....	21
III.1.3. Etat matrimonial et Niveau d'instruction du CM .....	22
III.1.4. Situation d'activité du CM .....	24
<b>III.2. Caractéristiques sociodémographiques de la population</b> .....	<b>24</b>
III.2.1. Nuptialité.....	24
<b>III.2.1.1. Etat matrimoniale de la population par âge selon le sexe</b> .....	<b>24</b>
<b>III.2.1.2. Proportion de la population en union par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe</b> .....	<b>25</b>
<b>III.2.1.3. Proportion de la population en union par département selon le sexe</b> .....	<b>26</b>
<b>III.2.1.4. Proportion de la population en union par niveau d'instruction selon le sexe</b> .....	<b>27</b>

III.2.2. Fécondité.....	28
<b>III.2.2.1. Taux de fécondité des femmes par âges selon le milieu de résidence .....</b>	<b>28</b>
<b>III.2.2.2. Taux de fécondité des femmes par département .....</b>	<b>28</b>
<b>III.2.2.3. Taux de fécondité des femmes par niveau d'instruction .....</b>	<b>29</b>
III.2.3. Parité moyenne des femmes.....	30
III.2.4. Migration.....	31
<b>III.2.4.1. Proportion de migrants durée de vie par département selon le milieu de résidence et le sexe</b>	<b>31</b>
<b>III.2.4.2. Proportion des migrants durée de vie par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe .....</b>	<b>32</b>
<b>III.3. Caractéristiques sociales .....</b>	<b>32</b>
III.3.1. Répartition de la population par type de ménages selon le sexe et le milieu de résidence .....	32
III.3.2. Répartition de la population par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence .....	33
III.3.3. Répartition de la population par âge et sexe selon la survie des parents.....	34
III.3.4. Proportion de la population (en %) par situation d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe.....	34
III.3.5. Proportion de la population (en %) par situation d'handicap par département et selon le sexe.....	34
<b>CHAPITRE IV : ALPHABETISATION ET EDUCATION.....</b>	<b>36</b>
<b>IV.1. Alphabétisation.....</b>	<b>36</b>
IV.1.1. Taux d'alphabétisation de la population par âge selon le milieu de résidence et le sexe.....	36
IV.1.2. Taux d'alphabétisation de la population par département selon le sexe .....	37
<b>IV.2. Niveau d'instruction de la population.....</b>	<b>38</b>
IV.2.1. Niveau d'instruction de la population par sexe selon le milieu de résidence .....	38
IV.2.2. Niveau d'instruction de la population par département selon le sexe .....	38
<b>IV.3. Fréquentation scolaire .....</b>	<b>39</b>
IV.3.1. Taux de fréquentation scolaire de la population par âge et sexe selon le milieu de résidence .....	39
IV.3.2. Taux de fréquentation scolaire de la population par département selon le sexe.....	40
IV.3.3. Taux de fréquentation scolaire de la population par cycle d'étude (primaire, secondaire 1 <sup>er</sup> cycle, secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle, Supérieur) selon le sexe .....	40
<b>CHAPITRE V : ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA POPULATION .....</b>	<b>42</b>
<b>V.1. Situation d'activités de la population .....</b>	<b>42</b>
V.1.1. Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe .....	43
V.1.2. Taux d'activité par département selon le sexe .....	43
V.1.3. Taux d'occupation par groupe d'âges selon le sexe .....	44
V.1.4. Taux d'occupation selon le niveau d'instruction et le sexe .....	45
<b>V.2. Branche et secteur d'activités .....</b>	<b>46</b>

V.2.1. Branche d'activités.....	46
V.2.2. Secteur d'activités Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée (au sens du BIT) par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe	46
<b>V.3. Activité principale et situation dans l'emploi.....</b>	<b>47</b>
V.3.1. Activité principale.....	47
V.3.2. Situation dans l'occupation principale selon milieu de résidence et le sexe .....	47
V.3.3. Taux de salarisation par milieu de résidence selon le sexe .....	48
<b>V.4. Chômage .....</b>	<b>48</b>
V.4.1. Taux de chômage .....	48
V.4.2. Primo demandeurs d'emploi.....	50
V.4.3. Chômeurs ayant déjà travaillé .....	51
<b>V.5. Travail des enfants .....</b>	<b>52</b>
V.5.1. Situation d'activité .....	52
V.5.2. Activités principales des enfants.....	53
V.5.3. Travail des enfants par secteur d'activités .....	53
Graphique 7 : Travail des enfants par secteur d'activités .....	53
<b>CHAPITRE VI : HABITAT, CADRE DE VIE ET EQUIPEMENT.....</b>	<b>54</b>
<b>VI.1. Logement des ménages.....</b>	<b>54</b>
VI.1.1. Type de logement.....	54
VI.1.2. Statut d'occupation du logement principal .....	55
VI.1.3. Les caractéristiques du logement principal .....	56
VI.1.4. Nombre de personnes par pièces occupées .....	57
<b>VI.2. Cadre de vie des ménages .....</b>	<b>57</b>
VI.2.1. Mode d'approvisionnement des ménages en eau de boisson.....	57
VI.2.2. Mode d'éclairage utilise par les ménages .....	58
VI.2.3. Mode de cuisson utilise par les ménages .....	59
<b>VI.3. Assainissement.....</b>	<b>60</b>
VI.3.1. Mode d'évacuation des ordures ménagères.....	60
VI.3.2. Mode d'évacuation des eaux usées .....	60
VI.3.3. Mode d'aisance utilise par les ménages .....	61
<b>VI.4. Condition de vie .....</b>	<b>62</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>65</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>66</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>A</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe .....	16
Tableau 2 : Répartition de la population par département selon le sexe .....	16
Tableau 3 : Evolution des effectifs de la population par sexe entre 1988 et 2012.....	19
Tableau 4 : Répartition des menages selon l'age et le sexe du chef de menage .....	20
Tableau 5 : Répartition des chefs de menage par taille du menage selon le milieu de résidence et le sexe.....	22
Tableau 6 : Répartition des chefs de menage par type de menage selon milieu de résidence et le sexe.....	22
Tableau 7 : Répartition des menages selon l'etat matrimonial du chef de menage .....	23
Tableau 8 : Répartition des menages selon le niveau d'instruction du chef de menage	23
Tableau 9 : Répartition des cm par situation dans l'activite selon le milieu de résidence et le sexe .....	24
Tableau 10 : Répartition de la population de 10 et plus par statut matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe .....	25
Tableau 11 : Répartition de la population en union par groupe d'age selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	26
Tableau 12 : proportion (en %) de la population en union par niveau d'instruction selon le sexe .....	27
Tableau 13 : Taux de fecondite des femmes par groupe age selon le milieu de résidence .....	28
Tableau 14 : Taux de fecondite des femmes par niveau d'instruction .....	29
Tableau 15 : Parite moyenne des femmes par departements .....	30
Tableau 16 : Parite moyenne des femmes par niveau d'instruction.....	31
Tableau 17 : proportion des migrants (en %) duree de vie par departement selon le milieu de résidence et le sexe .....	31
Tableau 18 : Proportion des migrants (en %) duree de vie par groupe d'age selon le milieu de résidence et le sexe .....	32
Tableau 19 : Répartition de la population residente (en %) par type de menage selon le sexe et le milieu de résidence .....	33
Tableau 20 : Proportion de la population (en %) par lien de parente avec le chef de menage selon le sexe et le milieu de résidence.....	33
Tableau 21 : Répartition de la population (en %) par situation d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe .....	34
Tableau 22 : Répartition de la population (en %) en situation d'handicap par departement selon le milieu de résidence et le sexe .....	35
Tableau 23 : Taux d'alphabetisation de la population par groupe d'age selon le milieu de résidence et le sexe.....	36

Tableau 24 : Taux d'alphabétisation de la population par département selon le sexe.	37
Tableau 25 : Répartition de la population (en %) par sexe et milieu de résidence selon le niveau d'instruction.....	38
Tableau 26 : Taux de fréquentation scolaire de la population par sexe selon le milieu de résidence .....	39
Tableau 27 : Taux de fréquentation scolaire de la population par département selon le sexe .....	40
Tableau 28 : Taux de fréquentation scolaire de la population par département selon le sexe .....	42
Tableau 29 : Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe...	43
Tableau 30 : Taux d'activité de la population par département selon le sexe .....	44
Tableau 31 : Taux d'occupation de la population par groupe d'âge selon le sexe .....	44
Tableau 32 : Taux d'occupation de la population selon le niveau d'instruction et le sexe .....	45
Tableau 33 : Taux d'occupation (en %) par département selon le sexe .....	46
Tableau 34 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée (au sens du bit) par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe	47
Tableau 35 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée par situation dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe.....	47
Tableau 36 : Taux de chômage par milieu de résidence selon le sexe .....	49
Tableau 37 : Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe .....	49
Tableau 38 : Répartition de la population à la recherche d'un premier emploi par groupe d'âges selon le sexe .....	50
Tableau 39 : Répartition de la population à la recherche d'un premier emploi par niveau d'instruction selon le sexe .....	51
Tableau 40 : Répartition de la population résidente des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe .....	52
Tableau 41 : Répartition de la population résidente des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires par activité principale selon le milieu de résidence et le sexe .....	53
Tableau 42 : Répartition des ménages par type de l'habitation selon les départements	54
Tableau 43 : Proportion (en %) du type de logements par statut d'occupation.....	55
Tableau 44 : Répartition des Proportions de logement par statut d'occupation selon le département .....	56
Tableau 45 : Répartition des ménages suivant le mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le sexe du chef et le milieu de résidence .....	58
Tableau 46 : Répartition des ménages suivant le mode d'éclairage selon le milieu de résidence .....	58
Tableau 47 : Répartition des ménages suivant le mode de cuisson utilisé selon le sexe du chef et le milieu de résidence.....	59

Tableau 48 : Répartition des menages suivant le mode d'evacuation des ordures menageres selon le sexe du chef et le milieu de residence .....	60
Tableau 49 : Répartition des menages suivant le mode d'evacuation des eaux usees selon le sexe du chef et le milieu de residence .....	61
Tableau 50 : Répartition des menages suivant le lieu d'aisance le plus utilise dans le menage et selon le sexe du chef et le milieu de residence .....	62

## **LISTE DES FIGURES**

Graphique 1 : Pyramide des ages de la population de maradi.....	17
Graphique 2 : Taux de fecondite des femmes par departement .....	29
Graphique 3 : Taux de frequentation scolaire par cycle d'etude selon le sexe .	41
Graphique 4 : Taux de salarisation par milieu de residence selon le sexe .....	48
Graphique 5 : Taux de chomage par departement .....	49
Graphique 6 : Population a la recherche d'un premier emploi par niveau d'instruction selon le sexe .....	51
Graphique 7 : Travail des enfants par secteur d'activites.....	53
Graphique 8 : Répartition des logements par milieu de residence selon le statut d'occupation.....	56
Graphique 9 : Répartition des menages suivant le mode d'eclairage selon le milieu de residence.....	59
Graphique 10 : Répartition des menages suivant le mode d'evacuation des eaux usees selon le sexe du chef et le milieu de residence .....	61

## LISTE DES ACRONYMES

<b>BCR</b>	Bureau Central du recensement
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>CNSS</b>	Caisse Nationale de la Sécurité Sociale
	Déclaration du Gouvernement en matière de Politique de
<b>DGPP</b>	Population
<b>DSBE</b>	Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels
<b>ECVMA</b>	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture
<b>EDS</b>	Enquête Démographique et de Santé
<b>INS</b>	Institut National de la Statistique (Niger)
	Institut National de la Statistique et de la Démographie (Burkina
<b>INSD</b>	Faso)
<b>INSTAT</b>	Institut National de la Statistique (Mali)
<b>MSP</b>	Ministère de la Santé Publique
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
	Plans d'Action et d'Investissements Prioritaires en matière de
<b>PAIP</b>	population
<b>PDES</b>	Programme du Développement Economique et Social
<b>PDS</b>	Plan de Développement Sanitaire
	Plan National Stratégique de Sécurisation des Produits en Santé de
<b>PNSSPSR</b>	la Reproduction
<b>RENAC</b>	
<b>OM</b>	Répertoire National des Communes
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
	Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la
<b>SDRP</b>	Pauvreté
<b>SSP</b>	Soins de Santé Primaires
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la population
<b>VIH</b>	Virus de l'immunodéficience Humaine
<b>ZD</b>	Zone de Dénombrement

## **AVANT PROPOS**

En 2012, le Niger a réalisé son quatrième (4ième) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H\_2012) après ceux réalisés en 1977, 1988 et 2001. Ces recensements constituent une source de réponse à beaucoup de questions de développement. En effet, ils permettent d'estimer la population et fournissent beaucoup d'indicateurs économiques et sociodémographiques.

En utilisant les données du RGPH 2012, l'INS a élaboré des rapports thématiques et des monographies régionales des adolescentes en 2015. En 2016, l'INS a initié l'élaboration des monographies des huit (8) régions, afin de disposer de données spécifiques à chaque région du pays et ceux jusqu'au niveau des départements.

Ces monographies ont bénéficié de l'assistance technique et financière du Fond des Nations Unies pour la Population (FNUAP).

Le Directeur Général de l'INS saisit cette occasion pour exprimer sa gratitude et ses remerciements à tous ceux qui ont apporté leur contribution à la réalisation de cet important document. Il tient à féliciter et à encourager l'équipe qui a participé à cette recherche pour la qualité de ses travaux.

**Le Directeur Général de l'INS**

**Idrissa ALICHINA KOURGUENI**

## RESUME EXECUTIF

Le présent document présente la monographie de la population de la région de Maradi. Les données utilisées sont celles du quatrième (4<sup>ième</sup>) Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Niger réalisé en 2012. Cette monographie a pour but de donner la photographie de la population vivant dans la région.

Il s'agit spécifiquement d'avoir la répartition de l'effectif de la population de la région par âge, sexe et niveau géographique. A cela s'ajoute les informations relatives à l'éducation, la nuptialité, la fécondité, la mortalité, la participation économique des populations et à la situation de l'habitat; ce qui permet de mettre à la disposition des utilisateurs (gouvernement, ONG,...etc.) des données, des indicateurs de suivi des politiques et programmes spécifiques se rapportant à la population.

En 2012, il a été dénombré dans la région de Maradi, 3 402 094 habitants dont 50,8% de femmes et 49,2% d'hommes, ce qui la classe deuxième région la plus peuplée du Niger, après Zinder. Cette population vit principalement en milieu rural (87%).

Le département le plus peuplé est celui de Dakoro (18,5%), suivi du département de Mayahi (16,4%) et Guidan-Roumdji (15,4%). Ces départements représentent environ la moitié de la population de la région de Maradi. Les départements de Gazaoua (4,7%) et Bermo (1,5%) sont les moins peuplés.

L'analyse montre une population en pleine dynamique, propulsée par un taux de croît intercensitaire (2001-2012) de 3,7 % et une forte fécondité des femmes de 233,1‰. Ce taux est plus élevé en milieu rural (243,3‰) et chez les personnes à faible niveau d'instruction (cours d'adulte (260 ‰), école coranique (233,8‰)).

La population de Maradi est caractérisée par une part importante de personnes en union (59,3%). Le mariage concerne plus le milieu rural (61,9%) qu'urbain (43,9%). Ce sont les femmes qui entrent le plus en union que les hommes et cela quel que soit le milieu de résidence considéré. On note également une Proportion non négligeable de mariage très précoce chez les 10-14 ans (5%).

Sur le plan de l'activité économique, la population est généralement occupée (47,3%). C'est principalement le secteur agricole (85,6%) qui emploie la main d'œuvre disponible. On note cependant le phénomène lié au travail des enfants (5-14 ans) dont 19,4% sont occupés.

Ces résultats récents sur l'état et la structure de la population de Maradi peuvent contribuer, sans nul doute, à planifier au mieux le développement économique et social de la région et à servir de base de travail à l'Etat et aux partenaires sociaux pour la conception et la mise en œuvre de politiques de développements économique et social.

## PRINCIPAUX INDICATEURS

LIBELLE DES INDICATEURS	Maradi	Niger
<b>SITUATION SOCIODEMOGRAPHIQUE DES MENAGES</b>		
Nombre total des ménages ordinaires	423 818	2 419 836
Taille moyenne des ménages ordinaires	8	7,1
Pourcentage des ménages ordinaires dirigés par les femmes	6,6	10,9
Nombre de ménages collectifs	9048	65 112
Nombre de sans abris	500	4 946
<b>Volume, répartition par milieu de résidence</b>		
Population total	3 402 094	17 138 707
Masculin	1 673 783	8 518 818
Féminin	1 728 311	8 619 889
Population urbaine	442 434	2 778 337
Population rural	2 959 660	14 360 370
Densité de la population	81,4	13,5
Taux d'urbanisation	13	16,2
<b>Taux d'accroissement annuel</b>		
Ensemble	3,7	3,9
<b>Age moyen</b>		
Urbain	20,1	21
Rural	18,9	19
Masculin	18,6	19
Féminin	19,6	20
ensemble	19,1	20
<b>Age médian</b>		
Urbain	15,3	17
Rural	13	14
Masculin	12,7	14
Féminin	13,9	15
ensemble	13,3	14
<b>Structure de la population</b>		
Population de moins de 15 ans (0-14 ans)	1 848 403	8 855 608
Population de 15-64 ans	1 424 284	7 754 669
Population de 65 ans et plus	129 407	528 430
Population de 10-19 ans	765 406	6 828 383
Population des femmes (15-49 ans)	634 092	3 891 592
Effectifs des personnes âgées	168 767	756 074
<b>État matrimonial, nuptialité</b>		
<b>Proportion des célibataires</b>		
Homme	45,6	46,0
Femme	28	29,3

<b>Proportion des mariés</b>		
Homme	53,1	52,4
Femme	65,7	62,7
<b>Fécondité/Natalité</b>		
ISF (15-49 ans)	8,4	7,5
TBN (15-49 ans) ‰	44,33	42,81
Population féminine (12-49 ans)	661 383	4 133 345
Naissances des 12 derniers mois (12-49 ans)	150 379	730 763
<b>HANDICAP</b>		
Homme	3,4	4,64
Femme	3	4,06
Urbain	3,5	4,21
Rural	3,2	4,10
Taux de handicap (%) au niveau Régional	3,2	4,15
Rapport de masculinité (RM) des personnes handicapées au niveau Régional	108,3	101
<b>ALPHABETISATION</b>		
<b>Taux d'Alphabétisation (%)</b>		
Urbain	53,7	55,9
Rural	25,2	24,2
Masculin	36,4	35,5
Féminin	22,1	23,7
Ensemble	29,1	29,5
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>		
Aucun Niveau	56,6	57,4
Ecole Coranique	10,8	10,2
Cours d'adulte	2,8	2,4
Primaire	56,6	20,9
Secondaire 1	4,4	4,7
Secondaire 2 et plus	1,5	2,3
Education Non Formelle	22	2,1
<b>FREQUENTATION SCOLAIRE</b>		
<b>Taux fréquentation scolaire</b>		
Urbain	35,8	74,4
Rural	15,4	66,8
Masculin	21,8	68,2
Féminin	14,6	68,0
Ensemble	18,1	68,1
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>		
<b>Taux d'activité (Net)</b>		
Ensemble	47,8	31,5
Hommes	55,4	44,6
Femmes	40,6	57,5

Urbain	28,3	27,6
Rural	50,9	42,3
<b>Taux d'emploi (taux d'occupation)</b>		
Ensemble	47,3	56,1
Hommes	54,7	27,3
Femmes	40,4	41,5
<b>Taux de chômage</b>		
Ensemble	1	6,5
Hommes	1,4	1,3
Femmes	0,6	2,4
Urbain	2,2	1,1
Rural	0,7	2,0
<b>CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT ET CADRE DE VIE</b>		
Proportion de ménage propriétaire de logement	34,4	77,1
Proportion de ménage utilisant un puits cimenté	48,1	34,1
Proportion de ménage utilisant un puits traditionnel	8	17,8
Proportion de ménage utilisant un robinet	12,2	12,8
Proportion de ménage utilisant un forage	8,6	12,0
Proportion de ménage utilisant une fontaine	17,4	14,2
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement est le béton	15,6	0,3
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement est la tôle	4,2	13,8
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement est le banco	0,3	40,9
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement est la paille	76,4	39,9
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement est les peaux/nattes	0,5	2,8
Proportion de ménage vivant dans des maisons en banco	63,8	64,1
Proportion de ménage vivant dans des cases	30,1	26,7
Proportion de ménage vivant dans des villas	3	3,4
Proportion de ménage vivant dans des célibatériums	1,7	2,8
Proportion de ménage vivant dans des tentes	0,9	1,8
Proportion de ménage vivant dans des baraques	0,2	1,0
Proportion de ménage vivant dans des immeubles	0,1	0,1
Proportion de ménage dont le principal mode d'éclairage est l'électricité réseau	7,5	11,8
Proportion de ménage dont le principal mode d'éclairage est la lampe à pile (pile électrique)	81,5	75,8
Proportion de ménage dont le principal mode	5,3	6,7

d'évacuation des ordures ménagères est le ramassage privé		
Proportion de ménage dont le principal mode d'évacuation des ordures ménagères est la nature ou la rue	40,2	59,1
Proportion de ménage dont le principal mode d'évacuation des ordures ménagères est le tas d'immondices	46,5	27,4
Proportion de ménage utilisant le bois pour la cuisine	68,8	84,7
Proportion de ménage dont le principal mode d'évacuation des eaux usées est la cour du logement	33,8	25,3
Proportion de ménage dont le principal mode d'évacuation des eaux usées est la nature	60,4	68,3
Proportion de ménage dont le type de lieu d'aisance est le WC à l'intérieur du logement	4,1	3,4
Proportion de ménage dont le type de lieu d'aisance est le WC à l'extérieur de la maison, privé avec chasse d'eau	7	6,8
Proportion de ménage dont le type de lieu d'aisance est la brousse/nature	70,6	72,8
Proportion de ménage dont le type de lieu d'aisance est la latrine moderne	6,4	5,5
Proportion de ménage disposant d'un poste téléviseur	7,1	10,9
Proportion de ménage disposant d'un poste radio	52	42,2
Proportion de ménage disposant d'un cellulaire	50,9	53,4
Proportion de ménage disposant d'un ordinateur	1,3	2,4
Proportion de ménage disposant d'une antenne parabolique	2	3,0
Proportion de ménage disposant d'un réfrigérateur	2,4	4,0
Proportion de ménage disposant d'un véhicule	2,1	2,9
Proportion de ménage disposant d'une motocyclette	11,9	11,5
Proportion de ménage disposant d'une charrette	25,9	20,5

## INTRODUCTION GENERALE

Depuis son indépendance, le 3 août 1960, le Niger a subi une succession de réformes administratives allant dans le sens de la décentralisation.

Le processus de décentralisation au Niger a comme pierre angulaire le transfert au niveau régional des compétences et obligations jusque-là dévolues au niveau central, afin de doter le niveau infra national de capacités pour la conduite du développement à l'échelle régionale.

Ainsi, depuis les élections locales du 24 juillet 2004, le Niger est subdivisé en huit (08) régions administratives composées de départements et de communes et cela présente de nombreux avantages.

En effet, la région connaît de nos jours un regain d'intérêt car il existe une dimension régionale des problèmes de développement dont le traitement et la gestion peuvent être spécifique.

Dans cette perspective, les monographies régionales constituent un outil précieux de présentation des régions sous leurs différentes facettes. Elles permettent de disposer d'un large éventail d'informations sur les différents aspects des régions, établissant ainsi un diagnostic sur leurs situations.

Il faut aussi relever que les monographies régionales représentent un outil important pour les acteurs du développement car ils peuvent se référer à ces documents pour mieux orienter les mesures à prendre pour favoriser le développement à l'échelle infra national.

En effet le Niger, à l'instar de plusieurs autres pays en voie de développement, a adhéré à un certain nombre de programme de développement tels que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui ont aujourd'hui été généralisés en Objectifs de Développement Durables (ODD). Tous ces programmes nécessitent la disponibilité de beaucoup d'indicateurs jusqu'au niveau régional.

L'objectif général de ces monographies est de faire la photographie des indicateurs sociodémographiques, culturels et économiques des différentes régions du Niger en utilisant les données du RGPH 2012.

Il s'agira de manière plus spécifique de :

- analyser la structure de la population ;
- analyser les caractéristiques sociodémographiques et culturelles de la population;

- analyser les activités économiques de la population ;
- analyser les conditions de vie de la population.

Le présent rapport est consacré à la monographie de la région de Maradi et s'articule autour six (6) chapitres. Le premier (1er) chapitre porte sur le contexte et les aspects méthodologiques ; le deuxième (2ème) chapitre concerne l'effectif et la structure de la population; le troisième (3ème) chapitre traite des caractéristiques sociodémographiques de la population ; le quatrième (4ème) est relatif à l'alphabétisation et l'éducation de la population ; le cinquième (5ème) traite de la participation de la population à l'activité économique et enfin le sixième (6ème) porte sur l'habitat et le cadre de vie de la population.

# CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

## I.1. contexte régional

La Région de Maradi est située au centre sud du territoire nigérien et est comprise entre les coordonnées géographiques suivantes : parallèles 13° et 15° 26' Nord et méridiens 6° 16' Est. Elle est limitée à l'Est par la Région de Zinder, à l'ouest par la Région de Tahoua, au Nord par les régions de Tahoua et Agadez et au Sud par la République fédérale du Nigeria.

La superficie de la région est estimée à 41 796 km<sup>2</sup> soit 3% du territoire national. Cette superficie se répartit comme suit : 71,5% de terres agricoles, 25% de terres pastorales et 3,5% de terres forestières.

### I.1.1. Population

En 2012, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) fait ressortir une population de 3 402 094 habitants avec un taux de croissance intercensitaire (RGP/H 2001- RGP/H 2012) de 3,7% contre une moyenne nationale de 3,9%. En 2015 cette population est estimée à 3 678 028 habitants soit 19,9% de la population totale du pays, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,7%.

La région de Maradi est la deuxième région la plus peuplée du Niger après la région de Zinder et occupe seulement 3% de la superficie totale du pays. Au niveau de la région, d'énormes disparités existent dans la répartition de la population. Les départements de Dakoro et Mayahi sont les plus peuplés avec respectivement 19% et 16% de la population totale de la région. Les départements les moins peuplés sont Bermo et Gazaoua avec respectivement 2% et 5% de la population. La densité moyenne de la population est de 81,4 habitants/km<sup>2</sup>. Et par endroits, des densités qui peuvent dépasser 100 habitants au kilomètre carré, à l'exemple des départements de Madarounfa (119 habitants/km<sup>2</sup>) et Guidan Roumdji (106 habitants/km<sup>2</sup>). Cette densité avoisine les 100 habitants/km<sup>2</sup> à Tessaoua (94 habitants/km<sup>2</sup>) et à Mayahi elle se situe à 80 habitants/km<sup>2</sup>.

La répartition de la population par sexe montre une légère domination, en termes d'effectif, des femmes (50,8%). Cette population est essentiellement rurale (85,6%) avec des différences selon les départements. Plus de 54% de la population sont âgés de moins de 15 ans. Le groupe de 15 à 64 ans, considéré comme population active, occupe une Proportion de 42% et les plus de 65 ans représentent seulement 4,0% de la population. Cette forte Proportion des jeunes justifie l'accroissement de certains besoins sociaux et

motive une demande tout aussi forte en matière d'éducation, de santé et d'emploi.

Du point de vue ethnique, la population est essentiellement composée de Haoussa (83%), de Peulh (10%) et de Touareg (6%). Les autres ethnies à savoir les Djerma et les Kanouris (Manga) représentent 1% de la population totale. La religion dominante est l'Islam.

### I.1.2. Administration territoriale

En tant que collectivité territoriale, créée par la Loi N° 98-31 du 14 septembre 1998 et circonscription administrative conformément à la loi 2008-42 du 31 juillet 2008 relative à l'organisation et à l'administration du territoire de la République du Niger, elle est subdivisée en huit (8) départements. Maradi région collectivité territoriale compte une (1) Ville composée de trois (3) arrondissements communaux, 37 communes rurales et 7 Communes Urbaines.

La région de MARADI, en tant que circonscription administrative est dirigée par un Gouverneur de région et les départements administrés chacun par un Préfet assisté d'un Secrétaire Général.

En tant que Collectivité Territoriale, la région de Maradi est dirigée par un Conseil Régional composé de deux organes :

- ✓ un organe délibérant constitué de 71 membres dont 41 élus (5 femmes et 36 hommes) et 30 membres de droit (22 Députés Nationaux de la région et 8 Chefs traditionnels représentant leurs pairs) ;
- ✓ un organe exécutif composé d'un Président assisté de deux vices Présidents.

Sur le plan coutumier la région de Maradi compte 2 sultanats (Katsina et Gobir), vingt un (21) cantons et neuf (9) groupements peulh ou touareg avec un total de deux mille cinq cent trente-huit (2538) villages administratifs (RENALOC 2012, INS).

### I.1.3. Milieu physique

#### **Relief**

La région de Maradi fait partie d'un erg étalant des formes aplanies au centre du Niger entre le Damagaram et l'Ader-Doutchi. Le relief est constitué de grandes vallées (Goulbi Kaba, Goulbi Maradi), de glacis d'épandage et des plateaux dunaires. Dans les vallées ou Fadama, les sols sont de types hydromorphe ou vertisols alors que sur les plateaux ou Jigawa de types ferrugineux tropicaux sur sable (erg ancien) et sur les glacis (Guéza) ils sont de types ferrugineux sur placages argilo-sableux.

## **Climat**

La région de Maradi présente deux (2) types de climats bien distincts. Il y a d'abord le climat de type sahélien au Nord caractérisé par des précipitations annuelles moyennes comprises entre 200 et 300 mm ; et le climat sahélo-soudanien au Sud, caractérisé par des précipitations annuelles moyennes comprises entre 500 et 600 mm. Ces types de climats ont comme autres caractéristiques : une saison sèche et froide qui va de Novembre à Février ; une saison sèche et chaude qui va de Mars à Mai ; une saison pluvieuse qui va de Juin à Septembre, pouvant aller exceptionnellement à la mi-October. Les précipitations ne durent guère plus de 4 mois. Elles sont très irrégulières, mal réparties dans le temps et dans l'espace et s'étalent entre 20 et 35 jours de pluies par an.

## **Hydrographie**

Le réseau hydrographique est particulièrement dense avec une quarantaine de mares dont seulement quatre (4) permanentes (Lac de Madarounfa, les mares d'Akadaney, , de Rafin Wada, Kurfin Koura) et trois grands bassins que constituent le Goulbi de Maradi ; le Goulbi N'Kaba et la vallée de la Tarka. Les deux plus importantes mares sont : le lac de Madarounfa dans le Sud-Ouest de la région et la grande mare d'Akadany à l'extrême Nord. La première est à vocation agricole, la seconde à vocation pastorale. Les bassins de ces cours d'eau à écoulement temporaire couvrent une superficie de 12 864 km<sup>2</sup> soit environ le tiers de la région. Cependant, ce réseau n'est fonctionnel que dans la partie méridionale de la zone (Goulbi de Maradi et sud du Goulbi N'Kaba). Le reste du réseau est fossile (vallée de la Tarka et partie nord du Goulbi N'Kaba).

## **Sols et faune**

Les sols sont marqués par leur caractère dunaire (sableux, sablo-dunaires, sablo-argileux et alluvial). Trois zones agro-écologiques peuvent être distinguées :

- ✓ La zone pastorale qui comprend le Nord du département de Dakoro (Nord de la vallée de la Tarka) et de Mayahi. Celle-ci était une zone exclusivement pastorale et dont l'écosystème très fragile, commence à connaître une occupation agricole dans la bande méridionale ;
- ✓ La zone centrale ou intermédiaire à vocation agropastorale qui englobe le Nord des départements de Tessaoua et Mayahi ainsi que la partie centrale de celui de Dakoro. Elle comprend aussi la Tarka

et le Goulbi Kaba. La pression agricole est ici un peu plus faible avec des espaces pastoraux éparpillés au sud et plus importants au nord ;

- ✓ La zone agricole qui comprend l'ensemble des départements de Guidan Roudji, Aguié et Madarounfa ainsi que la partie méridionale de ceux de Dakoro, Mayahi et Tessaoua. Cette zone est marquée par une pression agricole très forte.

Les ressources fauniques sont essentiellement localisées dans la réserve totale de faune de Gadabédji (Département de Bermo), la forêt protégée de Baban-Raffi (Département de Madarounfa) comportant la réserve de Biodiversité. La forêt de Baban Raffi a été enregistrée comme réserve de biosphère, d'une superficie de 3 419 ha renfermant une diversité d'espèces fauniques : gazelles, outardes, pintades, oiseaux migrateurs et singes patas, rongeurs (Ecureuil, Lièvre). Elle connaît souvent des incursions de troupes d'éléphants deux (2) à trois (3) fois par an.

## **Végétation**

La végétation présente une grande diversité. Au nord, elle est essentiellement constituée d'espèces d'Acacias, associées à du *Balanites aegyptiaca* et *Sclerocarya birrea*. Au centre et principalement dans la vallée du Goulbi N'Kaba, se rencontrent de vastes palmeraies à doum et enfin la partie sud dominée par des Combrétacées. Les principales formations sont concentrées dans les départements de Madarounfa et Guidan Roudji. Pour l'essentiel, il s'agit de la forêt de Baban-Raffi d'une superficie de 56 000 ha à cheval sur ces deux départements et la forêt de Dan Kada et les formations relativement denses des vallées du Goulbi de Maradi et du Goulbi N'Kaba.

### **I.1.4. Economie**

La Région de Maradi est reconnue comme étant l'un des poumons économiques du pays avec son dynamisme commercial et ses productions agricoles et animales diversifiées. Environ 95% de la population rurale pratique l'agriculture. La région produit environ un quart de la production céréalière nationale. C'est la première zone productrice de mil (22,7% de la production nationale), de niébé (37,5 % de la production nationale) et de souchet (60% de la production nationale). Elle se classe en deuxième position pour les productions de Sorgho et de Niébé. Maradi est également connue pour sa production de sésame et de légumes.

L'élevage constitue la seconde activité économique. Le cheptel représente avec ses 2 065 460 UBT, 17,5% du cheptel national (2011). Pratiquement 90% des ménages s'y adonnent. Le bétail constitue une épargne, une source de

revenus pour s'affranchir de la dépendance monétaire (pour les femmes), un moyen de gestion des risques d'insécurité alimentaire ou de faire face aux obligations socioreligieuses.

La région compte douze (12) unités industrielles, ce qui la classe en deuxième position après Niamey.

Maradi est aussi connu pour son puissant réseau commercial qui lui permet d'approvisionner les marchés urbains de consommation à partir d'une multitude de marchés locaux éparpillés dans les bassins de productions et d'entretenir des échanges transfrontaliers avec le Nigeria. Si jusqu'à la fin du siècle dernier, les activités commerciales sont dominées par des pratiques informelles, on s'achemine ces dernières années à une modernisation des activités commerciales et entrepreneuriales.

L'artisanat est considéré comme une activité traditionnelle dans la région de Maradi qui se transmet de génération en génération. On y dénombre plusieurs artisans répartis en neuf corps de métier qui exploitent les matières premières principales de la région notamment les cuirs et peaux ainsi que le bois. L'artisanat est pratiqué comme activité secondaire en complément de l'agriculture et constitue une source de revenus non négligeable. Les productions sont de trois sortes : l'artisanat de production ou l'artisanat utilitaire (forgerons, potiers) ; l'artisanat d'art (potiers, forgerons, cordonniers); l'artisanat de service (maçons, menuisiers).

Cependant au stade actuel, cette activité reste toujours marquée par l'informel et une gestion inorganisée, ce qui, associé à l'état rudimentaire des outils, techniques et méthode de travail des artisans influe négativement sur la qualité des produits et la performance du secteur.

## 1.2. Aspects méthodologiques

Cette section se structure en deux points : la définition des concepts et la démarche d'analyse.

### 1.2.1. Définition des concepts

- **Nuptialité**

Selon le dictionnaire démographique multilingue de Louis Henry (1981), «l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celles des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, des mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire d'unions entre individus de sexes différents, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières». Selon

cette définition, l'étude de la nuptialité regroupe donc celle des premiers mariages (mariage des célibataires), celle des ruptures de mariage (par divorce ou par veuvage) et celle de la polygamie. C'est la variable « état matrimonial » ou « situation matrimoniale » qui détermine la situation d'un individu par rapport au mariage, qui est le plus souvent utilisée pour appréhender la nuptialité.

- **État matrimonial**

La variable état matrimonial se réfère à la situation d'un homme ou d'une femme par rapport au mariage. Les modalités qu'on attribue généralement à cette variable sont : célibataire, marié (e), divorcé (e) et veuf (ou veuve). Il arrive cependant dans les études au sein des sociétés où la polygamie est présente, de s'intéresser au nombre d'épouses des hommes mariés ou bien au nombre de coépouses des femmes vivant en régime polygamique. Dans les milieux où des unions non légalisées sont tolérées, on s'intéresse aux individus qui vivent en concubinage ou union libre ou encore union consensuelle. Les modalités de la variable état matrimonial peuvent donc être élargies en fonction des objectifs visés par l'étude.

- **Célibataire**

La définition de célibataire retenue lors du dénombrement général de la population du 4ème RGPH-2012 est toute personne qui ne s'est jamais mariée.

- **Mariage**

Le mariage est l'union de deux personnes de sexes opposés selon la loi, la religion ou la coutume d'un groupe social ou d'un pays. Il existe ainsi plusieurs types de mariages : mariage civil (célébré par l'autorité civile), coutumier (célébré selon les règles coutumières) et religieux (célébré par un représentant de la religion, un imam chez les musulmans ou un prêtre chez les chrétiens catholiques par exemple). Le plus souvent, pour être complet, le mariage doit revêtir à la fois ces trois formes. Parallèlement à ces trois formes de mariage, d'autres formes de mariage telle que les unions libres ou consensuelles sans intervention d'aucune autorité civile, religieuse ou coutumière (communément appelées concubinages) existent. Ces genres d'unions sont considérés comme illégaux dans plusieurs pays musulmans dont le Niger. Dans certaines sociétés, on pratique le lévirat qui consiste à marier la veuve d'un défunt à un membre préférentiel de sa famille.

- **Divorce**

Le divorce est la dissolution du mariage par rupture d'union entre époux survivants. L'homme peut ainsi divorcer d'avec son épouse ou la femme d'avec son époux. La modalité « divorcé » cause des problèmes dans les pays où la polygamie est autorisée. En effet, un homme qui a plusieurs femmes, peut divorcer d'avec une ou plusieurs de ses femmes, tout en restant marié aux autres. Ce qui n'est pas possible pour la femme, qui devient automatiquement divorcée dès que le contrat de l'union conjugale avec son époux est rompu.

- **Veuvage**

Le veuvage est la dissolution du mariage par décès du conjoint. Un homme dont l'épouse est décédée est veuf et une femme dont l'époux est décédé est veuve. Tout comme dans le cas du divorce, le veuvage des hommes est très mal saisi car si un homme qui a plusieurs femmes, arrive à perdre une, il ne devient pas automatiquement veuf. Ce qui n'est pas possible pour la femme qui devient automatiquement veuve après le décès de son époux.

- **Taux de fécondité**

Il indique le nombre de naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans. Il est obtenu pour un groupe d'âge donné des femmes en rapportant le nombre de naissances survenues au cours des 12 derniers mois issues de ces femmes au nombre de femmes de ce groupe d'âges.

- **Taux global de fécondité générale chez les femmes (TGFGF)**

C'est le nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif des femmes.

- **Taux spécifique par âge chez les femmes (TFA(x))**

Il indique le nombre de naissances vivantes chez les femmes par âge pour 1000 femmes. Il est obtenu par âge donné des femmes, en rapportant les naissances vivantes des douze derniers mois issues des femmes d'un âge (x) à l'effectif du même âge.

- **Parité moyenne des femmes par âge (PMA)**

Elle indique le nombre moyen d'enfants nés vivants par âge des femmes. Elle est obtenue en faisant le rapport du nombre d'enfants nés vivants issues des femmes d'un âge donné par l'effectif de la population des femmes du même âge.

- **Taux brut de mortalité**

Le taux brut de mortalité est le nombre de décès pour 1000 habitants, au cours d'une année donnée.

- **Migration**

Au sens du RGP/H-2012, la migration est saisie au niveau départemental et concerne toute personne qui a fait un déplacement d'un département à un autre ou entre le Niger et un autre pays, en ayant fait, ou ayant l'intention de faire au moins six mois dans son lieu de destination.

- **Migrant**

Dans le cas spécifique du recensement, il s'agit de tout individu qui aura changé de résidence à un moment ou à un autre. Autrement dit tout individu qui a effectué une migration au sens du RGP/H 2012.

- **Non-migrant**

C'est un individu qui n'a pas effectué de changement de résidence, son lieu de résidence lors du recensement est égal à son lieu de naissance est aussi égal à son lieu de résidence antérieure, toute chose égale par ailleurs.

- **Migration durée de vie**

Les migrants durés de vie interrégionale sont des individus qui ne résident pas dans leurs régions de naissance. À travers eux, on appréhende les mouvements de population d'une région du Niger à une autre.

- **Ménage ordinaire**

Un ménage ordinaire est un ménage constitué de personnes apparentées ou non, qui vivent habituellement ensemble, partagent le repas préparé sur le même feu, gèrent en commun tout ou une partie de leurs ressources et reconnaissent l'autorité d'une seule personne qui est le chef de ménage.

- **Ménage collectif**

Un ménage est collectif lorsque la gestion des biens n'est pas commune et les membres ne reconnaissent pas l'autorité d'une personne comme chef de ménage.

- **Les Sans Abris**

Les **sans-abris** sont des individus qui ne disposent pas d'une habitation.

- **Résidents présents**

Ce sont les personnes qui résident habituellement dans le ménage et qui étaient présentes lors de la nuit de référence (nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage) ; également, les personnes présentes lors de la nuit de référence, qui se sont installées dans le ménage depuis moins de 6 mois avec l'intention d'y rester plus de 6 mois.

- **Résidents absents**

Ce sont les personnes qui résident habituellement dans le ménage et qui étaient absentes lors de la nuit de référence, et ceci depuis moins de 6 mois.

- **Visiteurs**

Ce sont les personnes qui ne résident pas habituellement dans le ménage mais qui y étaient présentes lors de la nuit de référence, et ceci depuis moins de 6 mois.

- **Situation de résidence**

La situation de résidence permet de distinguer les membres effectifs d'un ménage et les personnes qui n'en font pas partie. Lors de l'analyse des données, cette caractéristique permet de déterminer la population de droit composée des résidents présents et absents et celle de fait constituée par les résidents présents et les visiteurs.

- **Rapport de masculinité**

C'est le rapport (en pourcentage) de l'effectif de la population masculine à celui de la population féminine. Il exprime ainsi le nombre d'hommes pour 100 femmes.

- **Éducation**

Selon le dictionnaire Larousse, éducation signifie : action de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales. Ce concept a évolué et on assimilait l'éducation à la scolarisation. On distingue trois formes d'éducation, qui sont : l'éducation formelle, informelle et non formelle.

- **Éducation formelle**

C'est l'enseignement structuré des connaissances à travers un système national des écoles préscolaires, primaires, secondaires, supérieures et professionnelles. Ainsi deux sous concepts se dégagent à savoir la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction.

- **Éducation non formelle**

Il s'agit de l'enseignement et de la formation hors du système scolaire formel et visant à promouvoir des connaissances mais sans conduire à des qualifications formelles ou à des diplômes.

- **Alphabétisation**

Lors du RGPH-2012, est reconnue comme alphabétisée toute personne âgée de 6 ans ou plus sachant lire, écrire et comprendre une langue quelconque (arabe, français, haoussa, etc.). Toute personne qui a suivi un enseignement coranique et qui sait lire et écrire en arabe est aussi considérée comme alphabétisée. Ce concept a évolué vers celui d'«alphabétisme ou d'«analphabétisme fonctionnel» qui se définit comme la situation d'une personne «qui du point de vue fonctionnel, ne peut se livrer à toutes les activités qui requièrent l'alphabétisme aux fins d'un fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer d'utiliser la lecture, l'écriture et le calcul pour son propre développement et celui de la communauté». (UNESCO, 1978). L'alphabétisation ou alphabétisme est donc la capacité pour une personne de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne.

- **Taux d'alphabétisme**

C'est le pourcentage de la population de 5 ans et plus qui sait lire, écrire et comprendre une langue quelconque. Pour désigner l'alphabétisme, on utilise couramment le terme « alphabétisation ».

- **Taux d'analphabétisme**

C'est le pourcentage de la population de 6 ans et plus qui ne sait ni lire, ni écrire dans une langue quelconque.

- **Scolarisation**

C'est le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances dans le cadre du système d'enseignement formel » (Kobiané, 2006). C'est donc la fréquentation d'un établissement scolaire par un enfant d'âge scolaire. Il comprend ainsi la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement pendant la période du recensement et l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

- **Population scolarisable ou en âge d'être scolarisée**

Elle regroupe l'ensemble des jeunes en âge officiel d'aller à l'école. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Niger sont :

- 3-5 ans pour le préscolaire ;
- 7-12 ans pour l'enseignement primaire ;
- 13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;
- 17-19 pour le second cycle de l'enseignement secondaire ;
- 20-24 ans pour le supérieur (LOSEN, 1998).

- **Taux brut de scolarisation (TBS)**

C'est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'un cycle d'enseignement donné, quel que soit leur âge, à l'effectif de la population scolarisable de ce cycle. Il peut donc être supérieur à 100.

- **Fréquentation scolaire**

«La fréquentation scolaire est la fréquentation d'un établissement agréé, public ou privé, pour y faire des études structurées, à un niveau quelconque d'enseignement à la date du recensement, ou, si le recensement a lieu pendant les vacances scolaires de fin d'année, durant la dernière année scolaire» (Nations Unies, 1998).

- **Taux de fréquentation**

Le taux de fréquentation se définit comme le rapport entre le nombre d'adolescents d'une catégorie<sup>1</sup> donnée qui fréquentent un établissement scolaire (c'est à dire ayant répondu qu'ils sont élève ou étudiant au moment du recensement) et le nombre total des adolescents de la catégorie. Il est exprimé en pourcentage.

- **Niveau d'instruction**

C'est le plus haut degré d'enseignement atteint ou le plus grand diplôme obtenu par une personne. À la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré. C'est ainsi que l'on

---

<sup>1</sup> Elle peut être par exemple l'âge, le sexe, le milieu de résidence, le département, etc.

distingue les niveaux d'instruction : préscolaire, primaire, secondaire (1er et second cycle) et supérieur.

- **Population active**

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes qui fournissent la main d'œuvre pour la production des biens et des services pendant une période de référence donnée (en général 6 mois). La population active comprend la population active occupée, les chômeurs et ceux qui sont à la recherche du premier emploi.

- **Population active occupée**

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler qui ont travaillé au moins deux mois pendant la période de référence 6 mois.

- **Chômeur**

Est chômeur, toute personne qui n'a pas travaillé pendant la semaine de référence ou qui a travaillé moins de trois jours durant cette semaine, mais qui recherche un emploi.

- **Chercheur du premier emploi (CPE)**

Ce sont les personnes qui sont à la recherche de leur premier emploi.

- **Taux de chômage**

C'est le rapport entre la population au chômage (chercheurs du premier emploi et les autres chômeurs) et la population active (actifs occupés, chercheurs du premier emploi et les autres chômeurs).

- **Taux d'activité**

Il représente le rapport entre la population active de 15-64 ans sur la population totale de 15-64 ans

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{Population active de 15-64 ans} * 100}{\text{Population totale}}$$

- **Situation dans l'emploi**

Elle permet de voir la situation dans l'occupation de la population de 15-64 ans qui ont déclaré qu'ils sont occupés. Le rappel des définitions des types de situation dans lesquelles se retrouvent cette population est nécessaire. L'apprenti apprend un métier dans une entreprise et il n'est pas rémunéré. Il peut percevoir un montant qui lui servira de frais de transport mais non considéré comme un salaire car, il n'est pas embauché (cas de ceux qui sont en service civique). Un indépendant est celui qui exploite sa propre entreprise

et qui exerce pour son propre compte et n'emploie aucun salarié. L'aide familial travail pour l'entreprise familiale sans être rémunéré. Le travailleur à la tâche c'est quelqu'un qui exerce une activité et il est payé à la tâche.

### 1.2.2. Démarche d'analyse

Dans cette étude, le 4ème RGPH-2012 est la principale source de données utilisée pour l'analyse des niveaux et des tendances des phénomènes socio-économiques et démographiques de la population (Structure, Éducation, Nuptialité, Fécondité, etc.). Toutefois, des données issues d'autres sources sont utilisées à des fins de comparaison et d'évaluation des tendances. L'étude porte essentiellement sur les ménages ordinaires. La démarche d'analyse est de type descriptif et consiste dans un premier temps à présenter le niveau et la tendance des indicateurs des phénomènes. Dans un second temps, une analyse différentielle est mise en évidence au moyen des Tableaux croisés.

Aussi, les analyses s'effectuent aux niveaux régional et départemental tout en mettant un accent sur la distinction entre le milieu urbain et rural. Un intérêt particulier est également porté à l'analyse par sexe afin de découvrir les réalités différentielles selon le genre.

## CHAPITRE II : EFFECTIFS ET STRUCTURES DE LA POPULATION

### II.1. Effectifs et répartition spatiale de la population

#### II.1.1. Effectif de la population par milieu de résidence selon le sexe

La population de la région est en majorité rurale comme l'indique le Tableau ci-dessous. En effet, la population rurale recensée en 2012 est de **2 959 660** habitants soit 87,0% de la population totale contre **442 434** habitants en milieu urbain, soit 13,0%. Les mêmes tendances s'observent au niveau de la répartition par sexe. En effet, 86,5% des hommes et 87,4% des femmes vivent en milieu rural ; tandis qu'en milieu urbain les hommes représentent une Proportion de 13,5% et les femmes 12,6%.

**Tableau 1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe**

Milieu	Sexe				Ensemble	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Urbain	225 228	13,5	217 206	12,6	442 434	13,0
Rural	1 448 555	86,5	1 511 105	87,4	2 959 660	87,0
Total	1 673 783	100,0	1 728 311	100,0	3 402 094	100,0

#### II.1.2. Effectif de la population par départements selon le sexe

La répartition de la population selon les départements fait ressortir que le département le plus peuplé est celui de Dakoro avec une population de 630 421 habitants soit 18,5% de la population de la région dont 18,7% des hommes et 18,4% des femmes, suivi du département de Mayahi (16,4 %) de la population totale dont 16,1% des hommes et 16,6% des femmes. Par contre, les départements les moins peuplés sont Bermo (1,5%) et Gazaoua (4,7%).

**Tableau 2 : Répartition de la population par département selon le sexe**

Département	Sexe				Total	Poids (en %) par rapport à la Région		
	Masculin		Féminin			Masculin	Féminin	Ensemble
	Effectif	Proportion (en%)	Effectif	Proportion (en%)				
AGUIE	120 482	49,0	125 514	51,0	245 996	7,2	7,3	7,2
BERMO	26 783	51,2	25 491	48,8	52 274	1,6	1,5	1,5
DAKORO	311 953	49,5	318 468	50,5	630 421	18,7	18,4	18,5
GAZAOUA	78 836	49,1	81 700	50,9	160 536	4,7	4,7	4,7
GUIDAN-ROUMDJI	256 514	49,0	267 203	51,0	523 717	15,3	15,5	15,4
MADAROUNFA	219 725	49,0	229 138	51,0	448 863	13,1	13,3	13,2
MAYAH	269 270	48,3	287 916	51,7	557 186	16,1	16,6	16,4
TESSAOUA	253 169	49,1	262 683	50,9	515 852	15,1	15,2	15,2

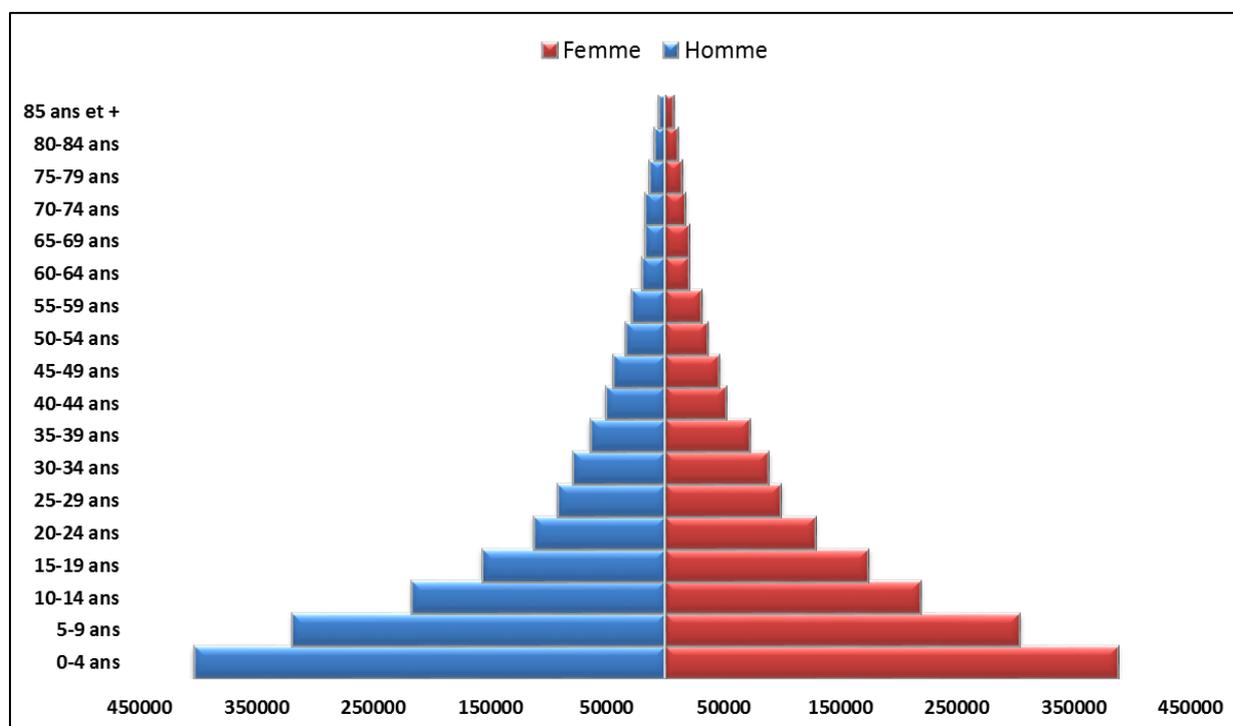
Département	Sexe				Total	Poids (en %) par rapport à la Région		
	Masculin		Féminin			Masculin	Féminin	Ensemble
	Effectif	Proportion (en%)	Effectif	Proportion (en%)				
VILLE DE MARADI	137 051	51,3	130 198	48,7	267 249	8,2	7,5	7,9
REGION DE MARADI	1 673 783	49,2	1 728 311	50,8	3 402 094	100,0	100,0	100,0

## II.2. Répartition de la population par âge selon le sexe

### II.2.1. Répartition de la population par groupe d'âge selon le sexe

La répartition de la population par groupe d'âges quinquennaux selon le sexe montre que les tranches d'âges (0-4ans), (5-9ans), et (10-14ans) enregistrent les proportions les plus élevées de la population de la région. La population âgée de 0-4 ans représente 23,2% et celles des classes d'âge 5-9ans et 10-14ans représentent respectivement 18,3% et 12,8%. Ces trois groupes d'âges concentrent plus de la moitié de la population de la région. La répartition selon le milieu de résidence montre également que les mêmes tranches d'âges (0-4ans), (5-9ans), et (10-14ans) concentrent les pourcentages les plus importants tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

**Graphique 1 : Pyramide des âges de la population de Maradi**



### II.2.2. Répartition de la population des départements par groupe d'âges selon le sexe

La répartition de la population par grands groupes d'âges laisse apparaître des disparités selon le sexe. En effet, pour l'ensemble de la région, la proportion des garçons âgés de 0-14ans (56,0%) est plus élevée par rapport à celle des filles (52,7%) de la même tranche d'âge. Cette tendance s'inverse au niveau des personnes potentiellement actives (15-64ans) où, chez les femmes, elles représentent 43,3% contre 40,4% chez les hommes. Pour la population âgée de (65 et plus), la proportion des femmes (4,0%) est plus élevée que celle des hommes (3,6%).

Au niveau des départements, la proportion la plus élevée des hommes de la tranche d'âge 0-14ans est observée à Dakoro (57,6%), à Gazaoua (54,6%) pour les 15-19ans et à Gazaoua et Mayahi (4,0%) pour les classes d'âgés de 65ans et plus. Par contre, la proportion la plus faible est relevée à Maradi ville (49,4%) pour les 0-14ans, à Mayahi (38,9%) pour les 15-19ans et à Bermo (2,9%) pour les classes d'âgés de 65ans et plus.

En ce qui concerne les femmes, le pourcentage le plus élevé est relevé à Dakoro (53,4%), pour les 0-4ans, à Gazaoua (51,3%) chez les 15-19ans et à Gazaoua (4,6%) pour les classes d'âgés de 65ans et plus. Par contre, la proportion la plus faible est relevée à Maradi ville (49,4%) chez les 0-14ans, à Aguié (42,5%) pour les 15-19ans et à Bermo pour (3,1%) pour les classes d'âgés de 65ans et plus.

### II.3. Evolution des effectifs de la population

Le Tableau suivant présente l'évolution des grands groupes d'âges de la population de 1988 à 2012. La population de 0-14 ans a connu une évolution de 1988 à 2012. En effet, le taux d'accroissement chez les hommes et les femmes de cette tranche d'âge a augmenté respectivement de 3,6% et 3,5% en 1988-2001 à 4,5% et 4,7% en 2001-2012. Par contre pour les personnes potentiellement actives (15-64ans), une tendance à la baisse de taux d'accroissement est observée chez les hommes et les femmes respectivement de 3,5% et 3,6% en 1988-2001 à 2,7% et 2,6% en 2001-2012. Le taux d'accroissement des hommes et des femmes âgés de (65 et plus) a connu une augmentation entre (1988-2001) et (2001-2012).

Globalement, la progression de la population de la région entre 2001 et 2012 (date de dernier recensement) reste principalement tirée par les femmes et pour presque tous les groupes d'âges.

**Tableau 3 : Evolution des effectifs de la population par sexe entre 1988 et 2012**

Groupe d'âges	1988		2001		2012		Taux d'accroissement 1988-2001		Taux d'accroissement 2001-2012	
	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.
0-14 ans	348 500	337 460	564 585	538 147	938 013	910 390	3,6%	3,5%	4,5%	4,7%
15- 64 ans	309 870	352 910	501 705	563 766	675 963	748 321	3,6%	3,5%	2,7%	2,6%
65 ans et +	23 100	19 700	37 966	29 473	59 807	69 600	3,7%	3,1%	4,1%	7,4%
Total	681 470	710 070	1 104 256	1 131 386	1 673 783	1 728 311	3,6%	3,5%	3,7%	3,8%

## CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

Ce chapitre présente les caractéristiques sociodémographiques de la population. Il est structuré en cinq sections qui se déclinent comme suit : la nuptialité de la population, la fécondité des femmes, la mortalité de la population, la migration de la population et enfin les caractéristiques sociales de la population.

### III.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages

#### III.1.1. Age et Sexe du CM

L'analyse des caractéristiques du chef de ménage sont importantes dans l'analyse des données de populations. Ces caractéristiques permettent de comprendre certaines caractéristiques du ménage à travers son chef et d'établir les liens existants entre ce dernier et les autres membres.

Le tableau suivant donne le sexe et les âges médians et moyens du chef de ménage (CM) dans la population totale recensée. L'âge moyen d'un CM féminin est de 50,1 ans contre 44,5 ans pour les hommes. Au niveau national, l'âge moyen est de 20 ans dont 20 ans pour les femmes et 19 ans pour les hommes. Ces âges moyens (pour les deux sexes et global) de la région de Maradi sont largement au-delà de la moyenne d'âges nationale.

Dans l'ensemble, les CM ont un âge moyen et médian assez proche. La moyenne d'âge est relativement élevée et, en moyenne, les femmes CM sont plus âgées que les hommes CM et cela quel que soit le milieu de résidence considéré.

D'un point de vue classe d'âge, près de 3 CM sur 5 (59.9%) ont un âge compris entre 25 et 49 ans. Quel que soit le milieu considéré, la responsabilité du foyer incombe aux hommes.

**Tableau 4 : Répartition des ménages selon l'âge et le sexe du chef de ménage**

Age	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Age moyen	44,3	54,1	45,5	44,6	48,7	44,8	44,5	50,1	44,9
Age médian	42,2	54,1	43,4	42	49	42,3	42,1	50,6	42,5

Age du CM	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10 - 14 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15 - 19 ans	1,2	1,6	1,2	1,2	4,5	1,4	1,2	3,7	1,4
20 - 24 ans	2,9	2,4	2,9	4,8	7,5	5,0	4,6	6,2	4,7

Age du CM	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
25 - 29 ans	10,0	4,1	9,3	11,6	8,5	11,4	11,4	7,3	11,1
30 - 34 ans	15,3	5,5	14,1	14,1	7,4	13,7	14,3	6,9	13,8
35 - 39 ans	14,6	7,4	13,7	13,6	8,1	13,3	13,7	7,9	13,3
40 - 44 ans	13,5	8,3	12,9	11,3	7,3	11,1	11,6	7,5	11,4
45 - 49 ans	11,8	11,1	11,7	10,1	8,4	10,0	10,3	9,2	10,3
50 - 54 ans	8,4	11,4	8,8	7,9	8,9	7,9	7,9	9,6	8,1
55 - 59 ans	6,7	11,5	7,3	6,9	9,1	7,0	6,9	9,7	7,0
60 - 64 ans	4,4	8,4	4,8	4,7	7,1	4,9	4,7	7,4	4,9
65 - 69 ans	3,7	8,1	4,3	4,1	6,9	4,2	4,0	7,2	4,2
70 - 74 ans	3,2	6,6	3,6	3,9	5,5	4,0	3,8	5,8	3,9
75 - 79 ans	2,4	5,9	2,8	2,9	4,9	3,0	2,9	5,2	3,0
80-84 ans	1,3	4,3	1,7	1,8	3,5	1,9	1,8	3,7	1,9
85 ans et plus	0,6	3,2	0,9	1,0	2,4	1,0	0,9	2,6	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### III.1.2. Taille et Typologie des ménages

Le ménage est une entité importante dans le cadre d'un recensement de population. C'est pourquoi il est important d'examiner sa configuration en termes d'effectif et de forme de composition.

La population de la région de Maradi vit dans des ménages de taille relativement grande. La taille moyenne d'un ménage est de 8 personnes. Cette valeur cache quelques disparités entre les sexes et les milieux de résidence. En effet, les ménages dirigés par les hommes sont ceux qui sont de plus grandes taille (8,2 personnes) contre 4,9 personnes pour les ménages dirigés par les femmes. Aussi, c'est en milieu rural que les personnes vivent dans des ménages de taille élevées (8,1 personnes en milieu rural contre 7,2 personnes en milieu rural). Plus d'une personne sur deux (55%) vit dans un ménage dont la taille est comprise entre 5 à 7 personnes ou 8 à 10 personnes.

La plupart des ménages sont de type « Nucléaire Elargie » (54,9%) ou « Polygame élargie » (31,8%).

**Tableau 5 : Répartition des chefs de ménage par taille du ménage selon le milieu de résidence et le sexe**

Taille des ménages	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1 pers	1,8	9,7	2,8	0,8	10,1	1,3	0,9	10,0	1,5
2-4 pers	25,8	41,6	27,7	18,7	42,9	20,1	19,7	42,6	21,2
5-7 pers	31,5	32,1	31,5	30,8	30,1	30,8	30,9	30,6	30,9
8-10 pers	22,6	11,7	21,3	25,3	11,7	24,5	24,9	11,7	24,1
11 pers	18,3	4,9	16,7	24,4	5,2	23,3	23,5	5,1	22,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Taille moyenne</b>	<b>7,5</b>	<b>4,9</b>	<b>7,2</b>	<b>8,3</b>	<b>4,9</b>	<b>8,1</b>	<b>8,2</b>	<b>4,9</b>	<b>8,0</b>
<b>Taille médiane</b>	<b>7,1</b>	<b>4,9</b>	<b>6,9</b>	<b>8,0</b>	<b>4,8</b>	<b>7,8</b>	<b>7,9</b>	<b>4,8</b>	<b>7,6</b>

**Tableau 6 : Répartition des chefs de ménage par type de ménage selon milieu de résidence et le sexe**

Typologie des ménages	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Non Familiaux	0,3	0,8	0,4	0,1	0,5	0,1	0,1	0,6	0,1
Ménage Unipersonnel	1,9	9,9	2,8	0,8	10,2	1,3	0,9	10,2	1,6
Nucléaire simple	4,9	0,5	4,4	3,4	2,6	3,3	3,6	2,0	3,5
Nucléaire Polygame	0,2	0,0	0,2	0,4	0,1	0,4	0,4	0,1	0,3
Monoparental Simple	0,0	17,8	2,2	0,0	20,9	1,2	0,0	20,1	1,3
Nucléaire Elargie	67,7	0,6	59,5	57,1	3,4	54,1	58,6	2,7	54,9
Monoparental Etendue ou Composite	0,0	20,0	2,4	0,0	23,3	1,3	0,0	22,4	1,5
Polygame élargie	21,6	0,1	19,0	36,0	0,4	33,9	34,0	0,3	31,8
Ménage Elargie	3,4	50,3	9,1	2,2	38,6	4,4	2,4	41,6	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### III.1.3. Etat matrimonial et Niveau d'instruction du CM

La situation matrimoniale et le niveau d'instruction du chef de ménage détermine souvent le comportement des autres facteurs familiaux notamment dans le domaine de la santé, de l'éducation et de l'encadrement familiale. La majorité des CM sont monogames (60,9%) et polygames à deux épouses (29,9%). Un peu plus d'un CM sur trois est marié polygame avec une prédominance des hommes et cela quel que soit le milieu considéré. La rupture d'union concerne un peu plus d'un CM sur cent (1,1%). Ceux sont les CM féminin qui sont plus touchés par le divorce avec une proportion plus importante en milieu urbain.

**Tableau 7 : Répartition des ménages selon l'état matrimonial du chef de ménage**

Statut matrimonial du CM	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire (Jamais marié(e))	1,6	4,1	1,9	0,8	2,9	0,9	0,9	3,1	1,0
Marié monogame	71,4	14,5	67,0	61,0	34,7	59,8	62,4	30,7	60,9
Marié polygame à 2 épouses	20,7	10,8	19,9	32,2	15,7	31,5	30,7	14,7	29,9
Marié polygame à 3 épouses	4,0	4,7	4,0	4,2	2,9	4,2	4,2	3,3	4,1
Marié polygame à 4 épouses et plus	1,0	2,0	1,0	0,7	0,9	0,6	0,7	1,1	0,7
Veuf (ve)	0,5	44,8	3,9	0,5	33,5	2,0	0,5	35,7	2,3
Divorcé(e)	0,8	18,8	2,3	0,6	9,3	1,0	0,6	11,2	1,1
Autres à préciser	0,0	0,3	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sur le plan de l'instruction, près d'un CM sur deux (46,7%) est sans niveau d'instruction. Les quelques CM instruits, le sont principalement dans un cadre non formel avec 22,4% dans le domaine coranique, 8,8% qui ont réussi les cours d'adulte et quelques 5,6 % qui ont réussi les autre formes de l'éducation non formel. S'agissant de l'éducation formelle, 9,3% des CM ont le niveau primaire et un peu plus de 4% ont le niveau secondaire ou plus.

**Tableau 8 : Répartition des ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage**

Niveau d'instruction du CM	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun Niveau	18,1	40,9	20,8	49,6	74,9	51,1	45,4	66,0	46,7
Précolaire	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primaire	14,6	9,0	13,9	8,7	4,0	8,5	9,5	5,3	9,3
Secondaire 1	9,7	4,9	9,1	3,1	1,0	3,0	4,0	2,1	3,9
Secondaire 2	2,8	1,0	2,6	0,3	0,3	0,3	0,7	0,4	0,7
Ecole Prof. Second. 1	2,8	2,6	2,8	0,6	0,8	0,6	0,9	1,3	0,9
Ecole Prof. Second. 2	1,5	1,4	1,5	0,3	0,3	0,3	0,4	0,6	0,4
Ecole Prof. Sup.	1,6	0,9	1,5	0,2	0,2	0,2	0,4	0,4	0,4
Ens. Supérieur	4,4	1,9	4,1	0,4	0,5	0,4	1,0	0,9	1,0
Ecole Coranique	28,0	30,4	28,3	21,9	13,0	21,4	22,7	17,5	22,4
Cours d'adulte	7,2	4,7	6,9	9,4	4,1	9,1	9,1	4,2	8,8
Education Non Formelle	9,2	2,2	8,4	5,4	0,8	5,2	5,9	1,2	5,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### III.1.4. Situation d'activité du CM

Les chefs de ménages sont quasiment occupés à hauteur de 93,1% ; quant aux CM inactifs, ils ne représentent que 4%. Notons aussi que les CM sont plus occupés en milieu rural (94,5 %) qu'en milieu urbain (85,1%), et plus occupés chez les hommes (94,1%) que chez les femmes (71,1%).

**Tableau 9 : Répartition des CM par situation dans l'activité selon le milieu de résidence et le sexe**

Situation d'activités du CM	Urbain			Rural			Total		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
Occupé	89,3	54,1	85,1	95,6	77,1	94,5	94,7	71,1	93,2
Au chômage	1,0	0,3	0,9	0,4	0,2	0,4	0,5	0,2	0,5
Femme au foyer	-	33,2	4,0	-	15,0	0,9	-	19,8	1,3
Elève/Étudiant	0,5	0,7	0,5	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	0,2
A la recherche du premier emploi	0,5	0,3	0,5	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,2
Retraité	2,1	0,6	1,9	0,1	0,1	0,1	0,4	0,2	0,4
Rentier	0,5	0,3	0,5	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Autres inactifs	6,1	10,5	6,6	3,5	7,3	3,7	3,8	8,2	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

## III.2. Caractéristiques sociodémographiques de la population

### III.2.1. Nuptialité

#### III.2.1.1. Etat matrimoniale de la population par âge selon le sexe

L'état matrimonial d'une personne est la situation de cette dernière par rapport au mariage. L'individu est soit célibataire, marié monogame, marié polygame à deux épouses, marié polygame à trois épouses, marié polygame quatre épouses ou plus, veuf (ve), divorcé ou autre non précisé. L'examen du statut matrimonial chez les individus âgés de 10 ans ou plus, fait ressortir dans l'ensemble, des pourcentages plus élevés de célibataires (36,4%), mariés monogames (35,6%) et les mariés à deux épouses (20,0%). Selon le sexe, les hommes célibataires représentent 45,6% contre 28,0% chez les femmes. Dans l'union polygamique, les hommes sont moins nombreux par rapport aux femmes. Par contre dans l'union monogamique, les hommes représentent (36,7%) et les femmes (34,6%).

S'agissant de la rupture d'union, les veuves et les divorcées représentent respectivement 2,7% et 1,1% de la population.

Selon le milieu de résidence, 50,7% de la population urbaine est constituée de célibataires dont 60,0% d'hommes et 41,1% de femmes et en milieu rural, les célibataires ne représentent que 34,1 % de la population, dont 43,1% des

hommes et 25,9% des femmes. Les mariés monogames constituent 29,4% de la population urbaine, dont 28,9 des hommes et 29,9% des femmes contre 36,7% de la population en milieu rural, dont 38,1% des hommes et 35,4% des femmes. Les Proportions des mariés polygames, des veufs (ves) et des divorcés sont très éphémères au sein de la population de la région.

**Tableau 10 : Répartition de la population de 10 et plus par statut Matrimonial selon le milieu de Résidence et le sexe**

Etat matrimonial	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	60,0	41,4	50,7	43,1	25,9	34,1	45,6	28,0	36,4
Marié monogame	28,9	29,9	29,4	38,1	35,4	36,7	36,7	34,6	35,6
Marié à 2 épouses	8,0	14,7	11,4	15,3	27,0	21,5	14,2	25,3	20,0
Marié à 3 épouses	1,6	4,0	2,8	1,9	4,9	3,5	1,9	4,7	3,4
Marié 4 épouses &+	0,4	1,2	0,8	0,3	0,9	0,7	0,3	1,0	0,7
Veuf (ve)	0,5	5,6	3,0	0,6	4,5	2,6	0,5	4,6	2,7
Divorcé(e)	0,6	3,1	1,9	0,7	1,3	1,0	0,7	1,6	1,1
Autres	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### **III.2.1.2.** Proportion de la population en union par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

L'examen du tableau ci-dessous montre, que les proportions des personnes en union en milieu rural (35,5%) est plus importantes qu'en milieu urbain (28,3%) pour toutes les tranches d'âge des deux sexes. Pour l'ensemble de la région, les proportions les plus élevées de la population en union se situent au niveau des tranches d'âges 30-34ans (93,1%), 35-39ans (94,6%) et 40-44ans (93,9%). Par contre les personnes de la tranche d'âge 10-14ans et 15-19ans présentent des proportions moins importantes avec respectivement 5,0% et 41,4%. Dans l'ensemble, la proportion de la population en union pour tous les groupes d'âges est de 34,6% dont 29,9% des hommes et 39,0% des femmes.

**Tableau 11 : Répartition de la population en union par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	0,5	5,0	2,8	1,4	9,3	5,4	1,3	8,6	5,0
15 - 19 ans	3,5	34,6	18,1	15,8	71,3	45,6	13,7	66,3	41,4
20 - 24 ans	8,9	49,9	28,1	50,6	86,7	70,4	42,1	80,9	62,9
25 - 29 ans	47,7	81,5	64,5	86,0	94,4	90,4	80,8	92,8	87,0
30 - 34 ans	77,8	86,2	82,2	94,0	95,5	94,8	91,8	94,3	93,1
35 - 39 ans	88,6	87,3	87,9	96,0	95,2	95,6	95,0	94,2	94,6
40 - 44 ans	92,9	83,9	88,8	96,4	93,2	94,7	95,8	92,0	93,9
45 - 49 ans	93,4	81,2	87,5	96,9	90,9	93,8	96,4	89,6	92,9
50 - 54 ans	93,7	72,1	82,9	96,1	85,9	90,8	95,8	84,1	89,7
55 - 59 ans	94,1	67,7	80,1	96,9	80,5	88,3	96,6	78,8	87,2
60 - 64 ans	93,8	55,1	74,0	96,0	68,9	82,2	95,8	67,2	81,2
65 - 69 ans	92,8	48,3	68,3	96,2	60,3	76,5	95,8	58,7	75,5
70 - 74 ans	91,8	44,6	66,4	94,4	55,1	74,6	94,1	53,7	73,6
75 - 79 ans	90,1	34,7	59,2	93,8	45,6	68,6	93,4	44,3	67,5
80-84 ans	89,6	37,6	57,9	91,1	47,2	67,4	90,9	46,0	66,4
85 ans et plus	87,0	29,8	48,5	88,3	38,7	59,1	88,2	37,6	57,9
<b>Total</b>	24,5	32,3	28,3	30,8	40,0	35,5	29,9	39,0	34,6

### III.2.1.3. Proportion de la population en union par département selon le sexe

Dans l'ensemble de la région, la proportion de la population en union est de 59,3% dont 52,9% des hommes et 65,2% des femmes. Au niveau département, les proportions les plus importantes sont constatées dans les départements de Dakoro de Mayahi et Gazaoua avec respectivement 63,9%, 61,7% et 61,5%. Les plus faibles pourcentages sont relevés à Maradi ville (42,9%), Bermo (57,0%) et Madarounfa (59,3%). La répartition par sexe fait ressortir des disparités au niveau département. Ainsi, les départements de Dakoro (69,8%), Mayahi (67,8%) et Gazaoua (67,5%), enregistre les proportions les plus élevées des femmes en union. Par contre, la ville de Maradi (48,0%) enregistre la proportion la plus faible des femmes en union. Les pourcentages les plus élevés des hommes en union sont constatés dans les départements de Dakoro (57,5%), Gazaoua (55,0%) et Mayahi (54,8%), tandis que la ville de Maradi (37,5%), Bermo (50,0%) et Aguié (52,3%) présentent des faibles pourcentages des hommes en union.

### III.2.1.4. Proportion de la population en union par niveau d'instruction selon le sexe

Le niveau d'instruction est le rapport de l'individu par rapport à l'éducation ou l'instruction, il désigne le niveau atteint par l'individu dans un système d'éducation. L'examen de la répartition des Proportions de la population en union par niveau d'instruction fait ressortir dans l'ensemble de la région que 57,8% des personnes sont en union, dont 46,5% d'hommes et 66,2% de femmes, n'ont aucun niveau d'instruction. Par ailleurs 19,4% ont fréquenté l'école coranique et 5,9% ont fait des cours d'adulte. Par rapport au système éducatif formel, 8,2% des personnes en union ont un niveau primaire parmi lesquels on dénombre 10,3% d'hommes et 6,6% de femmes. Le niveau secondaire1 et secondaire2et plus, représentent respectivement 3,9% et 1,5% et enfin 3,3% des individus en union ont suivi une éducation non formelle.

Selon le milieu de résidence de l'instruction des personnes, la répartition révèle que les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction, font 61,8% en union en milieu rural contre 24,8% en milieu urbain. Pour celles ayant une instruction coranique, elles sont 18,2 % des résidents en milieu rural contre 30,2 % en milieu urbain. Les personnes en union ayant un niveau cours d'adultes, sont 5,9% en milieu rural et 6,0% en milieu urbain. Au niveau du système éducatif formel, 7,5% et 14,0% des personnes en union ont respectivement un niveau primaire en milieu rural et urbain. Tandis que les personnes ayant une instruction non formelle font 2,9% en milieu rural contre 6,4% en milieu urbain.

**Tableau 12 : Proportion (en %) de la population en union par niveau d'instruction selon le sexe**

Niveau d'instruction	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans Niveau	18,0	30,2	24,8	50,1	70,3	61,8	46,5	66,2	57,8
Coranique	28,0	31,9	30,2	21,6	15,7	18,2	22,3	17,4	19,4
Cours d'adulte	7,0	5,1	6,0	8,4	4,1	5,9	8,2	4,2	5,9
Primaire	15,2	13,1	14,0	9,6	5,9	7,5	10,3	6,6	8,2
Secondaire1	12,6	11,2	11,8	4,1	2,0	2,9	5,1	3,0	3,9
Secondaire 2 et plus	10,0	4,3	6,8	1,1	0,7	0,8	2,1	1,0	1,5
Éducation Non Formelle	9,2	4,2	6,4	5,1	1,3	2,9	5,5	1,6	3,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### III.2.2. Fécondité

#### III.2.2.1. Taux de fécondité des femmes par âges selon le milieu de résidence

Le Tableau ci-dessous indique la répartition des taux de fécondité par groupe d'âge des femmes selon le milieu de résidence. Le niveau de fécondité dans de la région s'élève à 233,1 ‰. En ce qui concerne le milieu de résidence, dans l'ensemble urbain le taux de fécondité est de 169,9 ‰ contre 243,3 ‰ dans l'ensemble rural. Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, les niveaux de fécondité demeurent également élevés chez les femmes du groupe d'âge 25-29 ans (311,4‰) et 30-34 ans (275,5‰).

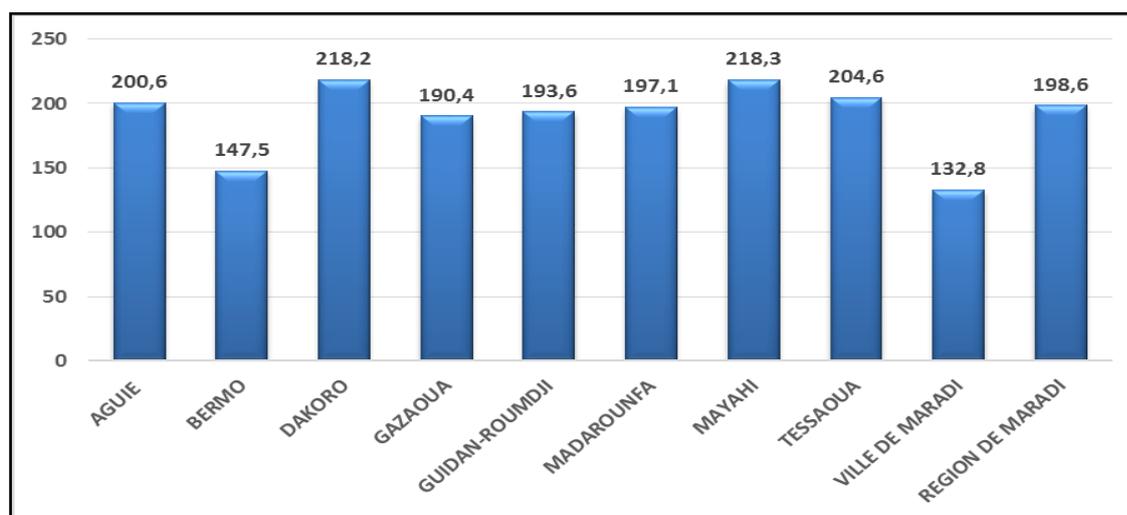
**Tableau 13 : Taux de fécondité des femmes par groupe âge selon le milieu de résidence**

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Total		
	Effectif	Naissance	Taux (‰)	Effectif	Naissance	Taux (‰)	Effectif	Naissance	Taux (‰)
15-19 ans	23 551	2 153	91,4	150 310	24 912	165,7	173 861	27 065	155,7
20-24 ans	19 957	3 103	155,5	108 343	30 029	277,2	128 300	33 132	258,2
25-29 ans	12 152	3 190	262,5	86 739	27 605	318,3	98 891	30 795	311,4
30-34 ans	11 786	2 705	229,5	76 611	21 651	282,6	88 397	24 356	275,5
35-39 ans	9 381	1 844	196,6	60 881	14 057	230,9	70 262	15 901	226,3
40-44 ans	5 668	977	172,4	35 760	7 863	219,9	41 428	8 840	213,4
45-49 ans	4 998	895	179,1	27 955	6 849	245,0	32 953	7 744	235,0
<b>Total</b>	<b>87 493</b>	<b>14 867</b>	<b>169,9</b>	<b>546 599</b>	<b>132 966</b>	<b>243,3</b>	<b>634 092</b>	<b>147 833</b>	<b>233,1</b>

#### III.2.2.2. Taux de fécondité des femmes par département

Le niveau de fécondité varie selon les départements comme le montre le graphique ci-dessous. En effet, les taux de fécondité les plus élevées concernent les départements de Mayahi et Dakoro avec respectivement 218,3‰ et 218,2‰. Par contre, les taux les plus faibles sont relevés à Maradi ville (132,8‰) et Bermo (147,5‰).

**Graphique 2 : Taux de fécondité des femmes par département**



### III.2.2.3. Taux de fécondité des femmes par niveau d'instruction

Le taux de fécondité varie selon le niveau d'instruction. En effet, le niveau de fécondité est beaucoup plus important chez les femmes ayant un niveau d'instruction dans le cadre non formel à savoir le cours d'adulte (260,0‰), école coranique (233,8‰) et chez les femmes n'ayant aucun niveau d'instruction (220,9‰). Les taux de fécondité les moins élevés sont constatés chez les femmes ayant au moins un niveau primaire (108,0 ‰ au primaire), secondaire1 (102,4‰) et secondaire2 et plus (102,7‰). Par ailleurs le taux de fécondité des femmes ayant suivi un enseignement professionnel est de 112,3‰ à l'école professionnel secondaire1, 147,4‰ à l'école professionnel secondaire2 et 179,4‰ à l'école professionnel supérieure. En ce qui concerne l'enseignement supérieur et l'éducation non formelle le taux de fécondité est respectivement de 182,5‰ et 210,8‰.

**Tableau 14 : Taux de fécondité des femmes par niveau d'instruction**

Niveau d'instruction	Effectif des femmes en âge de procréer	Naissances des 12 derniers mois	Taux de fécondité par niveau (‰)
Aucun Niveau	430 783	95 149	220,9
Ecole Coranique	118 652	27 735	233,8
Cours d'adulte	25 599	6 657	260,0
Préscolaire	392	78	199,0
Primaire	107 516	11 617	108,0
Secondaire 1	41 426	4 243	102,4
Secondaire 2	4 877	501	102,7
Ecole Prof. Second. 1	3 358	377	112,3
Ecole Prof. Second. 2	1 343	198	147,4
Ecole Prof. Sup.	1 037	186	179,4

Niveau d'instruction	Effectif des femmes en âge de procréer	Naissances des 12 derniers mois	Taux de fécondité par niveau (‰)
Ens. Supérieur	3 305	603	182,5
Education Non Formelle	12 668	2 661	210,1
Total	750 956	150 005	199,8

### III.2.3. Parité moyenne des femmes

La parité moyenne est le rapport entre l'effectif des naissances et l'effectif des femmes dans la population. Le nombre d'enfants qui reviendraient, en moyenne, à une femme de Maradi est de 3,2 enfants. Ce chiffre relativement moins élevé cache la dispersion des naissances dans la population. Le nombre d'enfants par femme est sensiblement uniforme au niveau des départements. Néanmoins, il est plus élevé dans les départements de Dakoro (3,318 enfants) et Madarounfa (3,252 enfants). Le nombre d'enfants par femme est plus bas dans la ville de Maradi (2,362 enfants) et Bermo (2,57 enfants).

En rapport avec le niveau d'instruction de la femme, le nombre moyen d'enfant est plus élevé chez les femmes qui ont un niveau cours d'adulte (5,212 enfants), coranique (3,822 enfants) et les sans niveau (3,781 enfants). Ce taux est moins élevé chez les femmes ayant les niveaux secondaire1 (0,976 enfants) et secondaire2 (0,811 enfants) avec moins d'un enfant en moyenne.

Le nombre moyen d'enfants par femme semble décroître au fur et à mesure que la femme est de niveau supérieur.

**Tableau 15 : Parité moyenne des femmes par départements**

Département	Parité moyenne
AGUIE	3,185
BERMO	2,57
DAKORO	3,318
GAZAOUA	3,125
GUIDAN-ROUMDJI	3,243
MADAROUNFA	3,252
MAYAHI	3,267
TESSAOUA	3,214
VILLE DE MARADI	2,362
REGION DE MARADI	3,162

**Tableau 16 : Parité moyenne des femmes par niveau d'instruction**

Niveau d'instruction	Parité moyenne
Aucun Niveau	3,781
Ecole Coranique	3,822
Cours d'adulte	5,212
Préscolaire	3,061
Primaire	1,372
Secondaire 1	0,976
Secondaire 2	0,811
Ecole Prof. Second. 1	1,523
Ecole Prof. Second. 2	1,893
Ecole Prof. Sup.	2,51
Ens. Supérieur	2,507
Education Non Formelle	3,242
ND	1,077
<b>Total</b>	<b>3,268</b>

### III.2.4. Migration

#### III.2.4.1. Proportion de migrants durée de vie par département selon le milieu de résidence et le sexe

En termes de migration durée de vie, dans l'ensemble de la région, la proportion des migrants s'élève à 1,3%. Elle se situe à 1,1% chez les hommes contre 1,5% chez les femmes. En ce qui concerne le milieu de résidence, dans l'ensemble urbain le pourcentage des migrants représentent 5,7% contre 0,7% dans l'ensemble rural. Au niveau département, les proportions les plus élevées sont constatées dans les départements de Bermo de Tessaoua et la ville de Maradi avec respectivement 1,5%, 1,1% et 7,1%. Les plus faibles pourcentages sont relevés à Mayahi (0,5%) et Guidan-Roundji (0,6%).

**Tableau 17 : Proportion des migrants (en %) durée de vie par département selon le milieu de résidence et le sexe**

Département	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
AGUIE	5,1	5,5	5,3	0,4	0,5	0,4	0,7	0,9	0,8
BERMO	5,8	6,2	6,0	1,2	1,4	1,3	1,4	1,6	1,5
DAKORO	3,9	4,4	4,2	0,6	1,1	0,8	0,7	1,2	1,0
GAZAOUA	3,0	3,4	3,2	0,4	0,8	0,6	0,7	1,0	0,8
GUIDAN-ROUMDJI	2,5	2,5	2,5	0,4	0,5	0,4	0,5	0,7	0,6
MADAROUNFA	3,5	4,5	4,0	0,5	0,9	0,7	0,6	1,0	0,8
MAYAH	3,6	4,0	3,8	0,3	0,5	0,4	0,4	0,6	0,5
TESSAOUA	3,2	3,6	3,4	0,6	1,2	0,9	0,8	1,4	1,1
VILLE DE MARADI	6,7	7,4	7,1	-	-	-	6,7	7,4	7,1
REGION DE MARADI	5,4	6,0	5,7	0,5	0,8	0,7	1,1	1,5	1,3

### III.2.4.2. Proportion des migrants durée de vie par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

La répartition par groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence montre que le pourcentage des migrants durée de vie au niveau du milieu urbain (5,7%) est plus élevé qu'en milieu rural (0,7%) quel que soit l'âge et le sexe. Au niveau de la région, la proportion des femmes migrantes (1,5%) est plus importante que celles des hommes (1,1%). La proportion des migrants des deux sexes pour l'ensemble de la région représente (1,3%).

**Tableau 18 : Proportion des migrants (en %) durée de vie par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	2,6	2,6	2,6	0,2	0,2	0,2	0,5	0,4	0,4
5-9 ans	3,3	3,6	3,5	0,2	0,3	0,2	0,6	0,7	0,6
10-14 ans	4,2	4,5	4,4	0,3	0,5	0,4	0,9	1,1	1,0
15-19 ans	6,1	6,7	6,4	0,5	0,9	0,7	1,4	1,7	1,6
20-24 ans	6,6	7,9	7,2	0,5	1,3	0,9	1,7	2,3	2,0
25-29 ans	6,6	9,1	7,9	0,5	1,5	1,0	1,4	2,4	1,9
30-34 ans	8,0	9,3	8,6	0,7	1,5	1,1	1,7	2,5	2,1
35-39 ans	9,6	8,9	9,3	0,8	1,6	1,2	2,0	2,6	2,3
40-44 ans	8,5	9,5	8,9	0,9	1,7	1,3	2,1	2,7	2,4
45-49 ans	8,8	9,1	9,0	1,0	1,7	1,4	2,2	2,7	2,5
50-54 ans	8,7	8,7	8,7	1,2	1,7	1,5	2,3	2,6	2,5
55-59 ans	8,4	9,0	8,7	1,1	1,9	1,5	2,1	2,9	2,5
60-64 ans	9,3	8,5	8,9	1,5	2,0	1,8	2,5	2,9	2,7
65-69 ans	9,3	8,9	9,1	1,4	1,8	1,6	2,4	2,7	2,6
70-74 ans	10,6	8,3	9,3	1,7	1,8	1,7	2,6	2,6	2,6
75-79 ans	11,3	9,0	10,0	1,6	2,0	1,8	2,6	2,9	2,8
80-84 ans	9,7	8,2	8,8	1,8	2,1	1,9	2,5	2,8	2,7
84 ans et +	8,1	8,0	8,0	1,8	1,9	1,9	2,4	2,7	2,6
Total	5,4	6,0	5,7	0,5	0,8	0,7	1,1	1,5	1,3

## III.3. Caractéristiques sociales

### III.3.1. Répartition de la population par type de ménages selon le sexe et le milieu de résidence

Dans la population recensée en 2012, on dénombre **3 392 546** habitants vivant dans les ménages ordinaires soit 99,7%. La population des ménages collectifs et les sans-abris représentent respectivement 0,3% et 0,0% de l'ensemble de la population. Selon la répartition par sexe, (99,9%) des femmes résident dans les ménages ordinaires contre 99,6% chez les hommes. Les ménages collectifs présentent des proportions très faibles de la

population. En ce qui concerne le milieu rural, 99,9% des femmes vivent dans les ménages ordinaires contre 99,8% des hommes. En milieu urbain, ce pourcentage est de 99,7% chez les femmes et 97,9% chez les hommes.

**Tableau 19 : Répartition de la population résidente (en %) par type de ménage selon le sexe et le milieu de résidence**

Type de ménage	Urbain				Rural				Ensemble					
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ordinaire	220 553	97,9	216 458	99,7	1 446 248	99,8	1 509 287	99,9	1 666 801	99,6	1 725 745	99,9	3 392 546	99,7
Collectif	4 559	2,0	728	0,3	2 125	0,2	1 636	0,1	6 684	0,4	2 364	0,1	9 048	0,3
Sans abri	116	0,1	20	0,0	182	0,0	182	0,0	298	0,0	202	0,0	500	0,0
Total	225 228	100	217 206	100,0	1 448 555	100,0	1 511 105	100,0	1 673 783	100,0	1 728 311	100,0	3 402 094	100,0

### III.3.2. Répartition de la population par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

La répartition des proportions de la population selon le lien de parenté avec le chef de ménage fait apparaître une proportion importante de 48,2% de chef de ménage vivant avec leurs père/mère, contre 0,5% de chef de ménage vivant avec leurs fils/fille, 5,6% avec leur petit fils/petite fille, 1,4% avec leur frère/sœur, 9,1% avec leurs neveux/nièce, 5,5% avec les autres parents et 1,0% de chef de ménage vivant avec des personnes sans lien de parenté.

**Tableau 20 : Proportion de la population (en %) par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence**

Lien de parenté	Urbain		Rural		Ensemble		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Total
Chef de Ménage	87,9	12,1	94,3	5,7	93,4	6,6	100,0
Époux/Épouses	0,1	99,9	0,3	99,7	0,2	99,8	100,0
Père/Mère	54,4	45,6	56,6	43,4	56,3	43,7	100,0
Fils/Fille	31,3	68,7	32,8	67,2	32,7	67,3	100,0
Petit fils/Petite fille	49,8	50,2	49,1	50,9	49,1	50,9	100,0
Frère/Sœur	62,8	37,2	68,8	31,2	68,0	32,0	100,0
Neveux/Nièce	54,2	45,8	55,7	44,3	55,5	44,5	100,0
Autres Parents	40,8	59,2	16,3	83,7	18,8	81,2	100,0
Sans lien de parenté	65,1	34,9	23,8	76,2	31,5	68,5	100,0
Total	50,5	49,5	48,9	51,1	49,1	50,9	100,0

### III.3.3. Répartition de la population par âge et sexe selon la survie des parents

Les résultats de la survie des parents de la population âgée de 0-21 ans font ressortir des disparités selon le groupe d'âge. En effet, des proportions élevées d'orphelin de père s'observent dans la tranche d'âge 5-9ans (21,2%), 10-14ans (27,3%) et 15-19ans (35,0%) contre 7,1% et 9,4% chez les tranches d'âges 0-4ans et 20-21ans. La même tendance s'observe chez les orphelins de mère et les orphelins de père et mère. En ce qui concerne la population ayant les parents en vie, le pourcentage le plus élevé est constaté dans les tranches d'âges 0-4ans(39,5%), 10-14 ans(20,6%), 5-9 ans(20,0%) et 15-19ans (17,2%). La plus faible proportion est relevée dans la tranche d'âges 20-21ans (2,7%).

### III.3.4. Proportion de la population (en %) par situation d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe

La répartition de la population par statut d'handicap révèle que les personnes handicapées représentent 3,2% de la population totale résidente. La proportion la plus élevée s'observe chez les hommes. En effet, 3,4% de la population masculine de la région est handicapé contre 3,0% chez les femmes. Le pourcentage des personnes non handicapées est de 96,8% dont 96,6% d'hommes et 97,0% de femmes. En milieu urbain et rural, les handicapés représentent respectivement 3,5% et 3,2% de la population totale.

**Tableau 21 : Répartition de la population (en %) par situation d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe**

Statut d'handicaps		Urbain			Rural			Ensemble		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Non handicapé	Effectif	212470	209045	421515	1397326	1464066	2861392	1 609 796	1673111	3282907
	%	96,3	96,6	96,5	96,6	97,0	96,8	96,6	97,0	96,8
Handicapé	Effectif	8083	7413	15496	48922	45221	94143	57 005	52 634	109639
	%	3,7	3,4	3,5	3,4	3,0	3,2	3,4	3,0	3,2
Total	Effectif	220553	216458	437011	1446248	1509287	2955535	1 666 801	1725745	3392546
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### III.3.5. Proportion de la population (en %) par situation d'handicap par département et selon le sexe

Dans l'ensemble, la proportion des handicapés au niveau de la région s'élève à 3,2%. Elle se situe à 3,4% chez les hommes contre 3,0% chez les femmes. En ce qui concerne le milieu de résidence, dans l'ensemble urbain les personnes handicapés représentent 3,5% contre 3,0% dans l'ensemble rural. Au niveau département, les proportions les plus importantes sont constatées dans les départements d'Aguié de Tessaoua et Dakoro avec

respectivement 4,1%, 4,1% et 3,5%. Les plus faibles pourcentages sont relevés à Gazaoua (2,2%), Madarounfa (2,5%) et Guidan-Roundji (2,8%).

**Tableau 22 : Répartition de la population (en %) en situation d'handicap par département selon le milieu de résidence et le sexe**

Handicapés	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total
AGUIE	2,6	2,6	2,6	4,4	4,0	4,2	4,3	3,9	4,1
BERMO	4,0	4,5	4,2	2,9	3,0	3,0	2,9	3,1	3,0
DAKORO	5,2	4,9	5,0	3,7	3,2	3,5	3,8	3,3	3,5
GAZAOUA	2,0	2,0	2,0	2,4	2,0	2,2	2,3	2,0	2,2
GUIDAN-ROUMDJI	3,9	3,7	3,8	2,9	2,5	2,7	2,9	2,6	2,8
MADAROUNFA	2,6	2,5	2,5	2,6	2,3	2,5	2,6	2,3	2,5
MAYAHI	4,0	4,1	4,1	3,3	2,9	3,1	3,3	2,9	3,1
TESSAOUA	5,5	5,1	5,3	4,1	3,8	4,0	4,2	4,0	4,1
VILLE DE MARADI	3,3	3,0	3,2	-	-	-	3,3	3,0	3,2
REGION DE MARADI	3,6	3,4	3,5	3,4	3,0	3,2	3,4	3,0	3,2

## CHAPITRE IV : ALPHABETISATION ET EDUCATION

### IV.1. Alphabétisation

#### IV.1.1. Taux d'alphabétisation de la population par âge selon le milieu de résidence et le sexe

Au recensement de 2012, l'alphabétisation fait référence aux personnes âgées de 5 ans ou plus sachant lire, écrire et comprendre une langue quelconque. Cette tranche de la population âgée de 5 ans ou plus représente 75,8% de la population de la région de Maradi. Les résultats indiquent qu'un peu plus d'une personne sur quatre (29,1%) seulement est alphabétisée. Ce taux d'alphabétisation global cache des disparités entre le sexe et le milieu de résidence. Dans l'ensemble de la population âgée de cinq ans et plus, les hommes sont les plus alphabétisés (36,4%) que les femmes (22,1%). Selon le milieu de résidence, la population est plus alphabétisée en milieu urbain (53,7%) qu'en milieu rural (25,2%). Globalement, les hommes sont plus alphabétisés que les femmes et cela quel que soit le milieu de résidence considéré.

Il est souvent important d'analyser la situation d'alphabétisation de la population adulte âgée de quinze ans et plus. Cette tranche de la population représente 45,1% de la population de la région de Maradi. Il s'agit de la population de personnes sensées avoir la maîtrise d'une langue. Au niveau régional, le taux alphabétisation des adultes est de 29,5%. Ce taux est très proche de la moyenne nationale qui est de 30%. D'un point de vue genre, ce sont les hommes adultes qui sont les plus alphabétisés (39,9%), contre 20,2% pour les femmes adultes. Ce taux est aussi plus élevé en milieu urbain (57,3%) qu'en milieu rural (24,9%). Quel que soit le milieu de résidence considéré, les hommes adultes sont les plus alphabétisés que les femmes adultes.

**Tableau 23 : Taux d'alphabétisation de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âge	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
5 - 9 ans	21,0	20,7	20,9	11,2	9,8	10,5	12,3	11,0	11,7
10 - 14 ans	80,7	74,5	77,5	56,3	39,5	47,9	59,9	44,8	52,3
15 - 19 ans	77,9	65,7	72,1	45,3	24,5	34,2	50,6	30,1	39,8
20 - 24 ans	83,5	69,4	76,8	50,0	23,3	35,3	56,6	30,5	42,6
25 - 29 ans	63,6	46,2	54,8	32,9	15,6	23,8	36,9	19,3	27,7
30 - 34 ans	62,3	42,1	51,8	33,9	13,4	23,0	37,9	17,2	26,9

Groupe d'âge	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
35 - 39 ans	60,8	37,3	48,5	33,1	12,7	22,2	36,8	15,9	25,7
40 - 44 ans	59,9	35,0	48,5	32,5	11,5	21,7	36,7	14,4	25,4
45 - 49 ans	60,3	32,3	46,7	29,9	10,5	19,8	34,5	13,4	23,7
50 - 54 ans	54,1	29,3	41,8	24,2	9,3	16,4	28,4	11,9	19,8
55 - 59 ans	50,6	23,7	36,3	23,0	8,0	15,2	26,6	10,1	18,0
60 - 64 ans	43,5	20,9	32,0	18,3	7,0	12,6	21,4	8,8	15,0
65 - 69 ans	41,4	17,1	28,0	17,2	6,6	11,4	20,2	7,9	13,5
70 - 74 ans	36,5	13,9	24,3	14,6	6,6	10,6	17,0	7,5	12,2
75 - 79 ans	37,8	13,8	24,5	13,2	6,4	9,7	15,9	7,3	11,4
80-84 ans	31,9	14,3	21,3	11,4	6,7	8,9	13,3	7,6	10,2
85 ans et+	27,0	10,8	16,1	11,0	6,5	8,3	12,4	7,0	9,2
Total	60,2	47,2	53,7	32,5	18,3	25,2	36,4	22,1	29,1

#### IV.1.2. Taux d'alphabétisation de la population par département selon le sexe

La population alphabétisée âgée de cinq ans et plus est variable selon les départements de la région de Maradi. En effet, la ville de Maradi est la plus alphabétisée (56,4%) suivie des départements de Aguié et Guidan-Roundji avec chacune 32,2%. Les départements les moins alphabétisés sont Bermo (12,4%) et Mayahi (22,4%). Quel que le milieu de résidence et le département concerné, les hommes sont plus alphabétisés que les femmes.

Il ressort que le taux d'alphabétisation est faible dans tous les départements avec moins d'une personne sur trois qui est alphabétisée.

**Tableau 24 : Taux d'alphabétisation de la population par département selon le sexe**

Groupe d'âge	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
AGUIE	60,8	42,6	51,8	38,6	23,1	30,6	40,4	24,5	32,2
BERMO	51,0	32,4	42,2	14,5	7,7	11,2	16,0	8,7	12,4
DAKORO	59,3	44,5	52,0	28,2	15,1	21,5	29,7	16,5	23,0
GAZAOUA	51,3	35,5	43,4	29,3	14,4	21,7	31,5	16,4	23,7
GUIDAN-ROUMDJI	56,4	40,2	48,3	38,9	22,9	30,6	40,5	24,3	32,2
MADAROUNFA	58,4	41,5	49,9	37,4	22,5	29,7	38,0	23,1	30,3
MAYAHI	61,2	45,7	53,4	28,7	15,0	21,6	29,6	15,8	22,4
TESSAOUA	56,1	43,5	49,7	31,2	17,7	24,2	33,4	19,9	26,5
VILLE DE MARADI	62,1	50,6	56,4	-	-	-	62,1	50,6	56,4
REGION DE MARADI	60,2	47,2	53,7	32,5	18,3	25,2	36,4	22,1	29,1

## IV.2. Niveau d'instruction de la population

### IV.2.1. Niveau d'instruction de la population par sexe selon le milieu de résidence

Il est demandé au RGP/H 2012, à la population âgée de trois ans et plus, le niveau d'instruction le plus élevé atteint. Les résultats montrent que plus d'une personne sur deux (56,6) n'est instruite à Maradi. Au niveau régional, l'absence de niveau concerne plus les femmes (64,5%) que les hommes (48,3%). En termes d'importance, cette population non instruite est suivie de ceux ayant un niveau primaire (22%) et coranique (10,8%).

Du point de vue milieu de résidence, la population ayant un niveau d'instruction est plus élevée en milieu urbain (74,5%) qu'en milieu de rural (38,6%). Les résultats témoignent de la prédominance d'une classe de la population hors du système de formations citées.

**Tableau 25 : Répartition de la population (en %) par sexe et milieu de résidence selon le niveau d'instruction**

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun Niveau	21,4	29,7	25,5	52,5	69,8	61,4	48,3	64,6	56,6
Ecole Coranique	13,6	16,8	15,3	11,3	9,0	10,2	11,6	10,0	10,8
Cours d'adulte	2,6	2,6	2,6	3,4	2,3	2,8	3,3	2,3	2,8
Primaire	37,1	34,1	35,6	24,5	15,7	19,9	26,2	18,1	22,0
Secondaire 1	13,5	10,0	11,7	4,7	1,9	3,2	5,9	2,9	4,4
Secondaire 2 et plus	7,8	4,6	6,2	1,0	0,5	0,8	1,9	1,1	1,5
Education Non Formelle	4,0	2,2	3,1	2,6	0,8	1,7	2,8	1,0	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### IV.2.2. Niveau d'instruction de la population par département selon le sexe

Comme au niveau régional, la situation de l'instruction au niveau des départements reste globalement dominée par la population n'ayant aucun niveau d'instruction. L'absence de niveau est un phénomène qui concerne plus les femmes que les hommes et cela quel que soit le département considéré.

L'absence de niveau chez les hommes touche plus les départements de Bermo (77,8%), Dakoro (55,8%) et Mayahi (55,2%). Ce constat est le même chez les femmes au niveau des départements. La situation est un peu meilleure dans la ville de Maradi (19,2%), Guidan-Roundji (44,4%) et Aguié (45,3%).

Les résultats montrent aussi qu'une part non négligeable de la population se retrouve dans les systèmes dits de « seconde chance » notamment les cours d'adultes et l'éducation non formelle.

### IV.3. Fréquentation scolaire

#### IV.3.1. Taux de fréquentation scolaire de la population par âge et sexe selon le milieu de résidence

La fréquentation scolaire fait référence à la proportion d'élève et étudiants qui fréquentent l'école par rapport à la population du même âge scolaire. Le tableau ci-dessous indique qu'une proportion importante (81,9%) de personnes échappe au système scolaire dans la région de Maradi. En effet, moins d'une personne sur cinq (18,1%) des personnes devant fréquenter l'école y fréquente réellement. D'un point de vue genre, les garçons fréquentent plus l'école que les filles et cela quel que soit le milieu de résidence considéré.

Lorsqu'on considère le phénomène d'un point de vue milieu, les personnes du milieu urbain (35,5%) fréquentent plus l'école que ceux du milieu rural (15,4%). Cette situation témoigne du faible enrôlement de la population scolarisable.

**Tableau 26 : Taux de fréquentation scolaire de la population par sexe selon le milieu de résidence**

Statut de fréquentation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Fréquente	38,5	33,1	35,8	19,2	11,8	15,4	21,8	14,6	18,1
Ne fréquente pas	61,5	66,9	64,2	80,8	88,2	84,6	78,2	85,4	81,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

#### IV.3.2. Taux de fréquentation scolaire de la population par département selon le sexe

La fréquentation scolaire est également très faible dans les départements de Maradi, ne dépassant guère les 40%. Malgré la faiblesse de la fréquentation, les jeunes fréquentent plus l'école dans la ville de Maradi (37,6%), à Aguié et Guidant-Roumdji (20,5%). Les jeunes échappent plus au système scolaire à Bermo (8,2%) et Dakoro (13,3%). D'un point de vue genre, les garçons restent plus dans le système que les filles, et cela quel que soit le département considéré.

L'analyse de la fréquentation scolaire témoigne d'une faible rétention des jeunes dans le système scolaire. La fréquentation scolaire un phénomène qui est plus en faveur des garçons que des filles.

**Tableau 27 : Taux de fréquentation scolaire de la population par département selon le sexe**

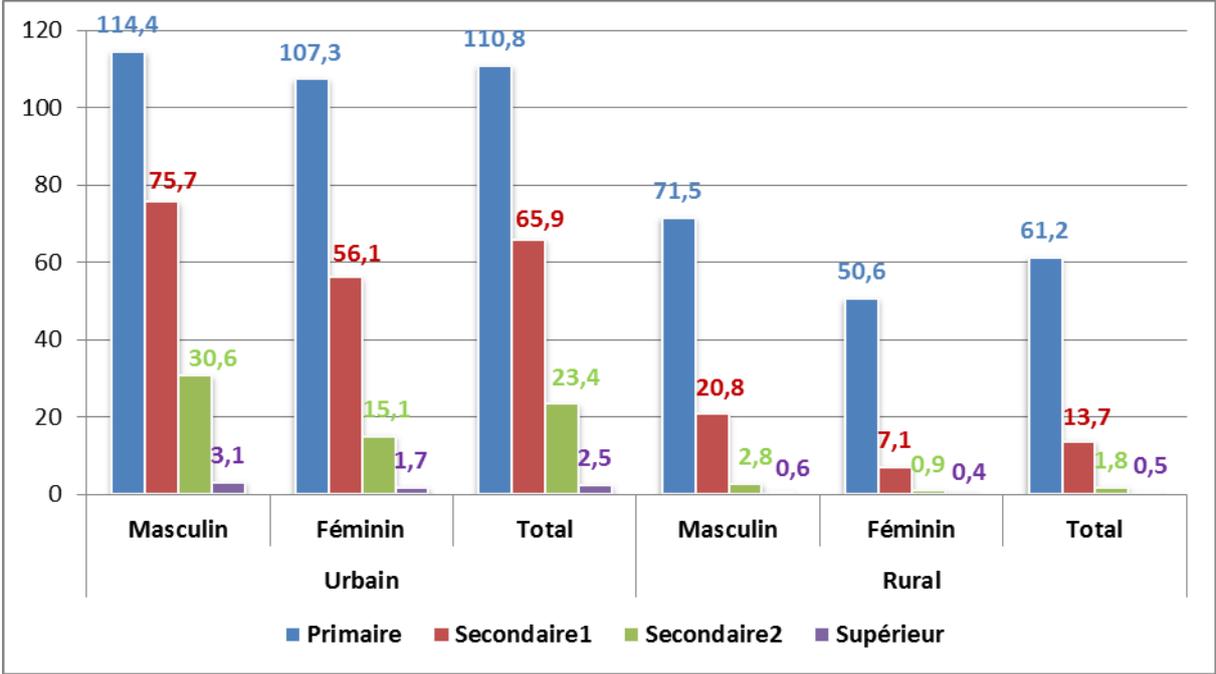
Département	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
AGUIE	24,4	16,8	20,5
BERMO	9,2	7,1	8,2
DAKORO	17,0	9,8	13,3
GAZAOUA	18,7	10,8	14,6
GUIDAN-ROUMDJI	24,6	16,7	20,5
MADAROUNFA	23,6	15,5	19,4
MAYAHI	19,0	11,0	14,8
TESSAOUA	17,6	11,4	14,4
VILLE DE MARADI	39,6	35,5	37,6
REGION DE MARADI	21,8	14,6	18,1

#### IV.3.3. Taux de fréquentation scolaire de la population par cycle d'étude (primaire, secondaire 1<sup>er</sup> cycle, secondaire 2<sup>nd</sup> cycle, Supérieur) selon le sexe

L'analyse de la fréquentation scolaire en rapport avec le cycle d'étude montre que la fréquentation est un phénomène inverse du cycle d'étude. En effet, la fréquentation diminue pour les cycles d'étude supérieurs.

Les jeunes fréquentent plus l'école au niveau du cycle primaire (67,8%) suivi des cycles secondaires1 (21,5%), secondaires2 (5,1%) et supérieur (0,8%). D'un point de vue genre, les garçons fréquentent plus que les filles au niveau de tous les cycles et cela quel que soit le niveau considéré.

**Graphique 3 : Taux de fréquentation scolaire par cycle d'étude selon le sexe**



## CHAPITRE V : ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA POPULATION

Le suivi du volume et de la composition de la population active ou potentiellement active est important pour non seulement asseoir une véritable politique de l'emploi mais aussi de lutter contre l'inactivité (chômage). Ce chapitre traite de la population selon la situation dans l'activité, la branche d'activité, l'occupation principale et la salarisation.

Dans cette présentation, on entend par population active de 15-64 ans, au sens du Bureau International du Travail (BIT), les personnes remplissant les conditions suivantes : être occupée, au chômage ou à la recherche d'un premier emploi.

### V.1. Situation d'activités de la population

La situation d'activités permet de ventiler la population selon différents états en termes d'emploi. Comme l'indique le tableau ci-dessous, la population est essentiellement occupée (47,3%), Elève/Étudiant (20,2%), Autres inactifs (20,7%) et Femme au foyer (11,1%). Ces chiffres cachent certaines réalités selon le milieu et le sexe. En effet, les personnes sont plus occupées en milieu urbain qu'en milieu rural. Ils sont plus élève/étudiant en milieu urbain et il y a autant d'inactifs dans ces deux milieux. L'inactivité touche autant les hommes que les femmes.

**Tableau 28 : Taux de fréquentation scolaire de la population par département selon le sexe**

Situation d'activité	Urbain			Rural			Total		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	36,8	17,3	27,1	57,6	43,9	50,5	54,7	40,4	47,3
Au chômage	1,1	0,4	0,7	0,4	0,1	0,2	0,5	0,2	0,3
Femme au foyer	-	28,9	14,4	-	20,5	10,6	-	21,6	11,1
Elève/Étudiant	41,7	35,9	38,8	21,6	13,2	17,3	24,5	16,2	20,2
A la recherche du premier emploi	0,8	0,3	0,5	0,2	0,0	0,1	0,3	0,1	0,2
Retraité	0,6	0,1	0,4	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Rentier	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres inactifs	18,8	17,1	18,0	20,1	22,1	21,2	19,9	21,5	20,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### V.1.1. Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe

Le taux d'activité représente le rapport entre la population active (« Occupé » + « Chômeur » + « A la recherche d'un premier emploi ») de 15-64 ans sur la population totale de 15-64 ans (population potentiellement active). Cet indicateur mesure l'intensité d'utilisation de la main d'œuvre disponible. Au niveau régional, un peu moins d'une personne sur deux (47,8%) est active. Ce taux est en deçà de la moyenne nationale qui est de 58,8%. Les hommes sont les plus actifs (55,4%) par rapport aux femmes (40,6%) ; ce constat est le même quel que soit le milieu concerné. La population active est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain. Cela peut se justifier par une forte déclaration d'occupation des ménages ruraux par rapport aux activités menées.

**Tableau 29 : Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe**

Sexe	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Masculin	38,7	58,2	55,4
Féminin	17,9	44,1	40,6
Total	28,3	50,9	47,8

### V.1.2. Taux d'activité par département selon le sexe

L'analyse du taux d'activités au niveau départemental montre que les départements de Mayahi (56,3%) et Aguié (52,5%) affichent respectivement les taux d'activités les plus élevés de la région. Les départements à faibles taux sont Guidan-Roundji (40,9%), Madarounfa (43,5%) et la ville de de Maradi (26,7%).

D'un point de vue du genre, ce sont les hommes qui sont le plus en activité que les femmes, et cela quel que soit le département considéré. Du point de vue milieu de résidence, les personnes sont plus en activité en milieu rural (50,9%) qu'en milieu urbain (28,3%).

**Tableau 30 : Taux d'activité de la population par département selon le sexe**

Département	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
AGUIE	37,9	29,3	33,7	57,2	51,1	54,0	55,7	49,5	52,5
BERMO	48,2	13,0	31,5	67,8	19,9	44,2	66,9	19,6	43,7
DAKORO	40,4	14,1	27,3	61,3	46,1	53,6	60,3	44,6	52,3
GAZAOUA	41,1	32,7	36,9	59,6	46,9	53,1	57,8	45,6	51,5
GUIDAN-ROUMDJI	36,2	14,0	25,1	52,1	33,3	42,4	50,7	31,7	40,9
MADAROUNFA	41,1	24,8	32,9	53,5	34,9	43,9	53,1	34,6	43,5
MAYAHI	38,5	15,5	26,9	60,1	54,3	57,0	59,5	53,3	56,3
TESSAOUA	42,6	30,7	36,6	61,2	47,1	54,0	59,6	45,7	52,4
VILLE DE MARADI	38,0	15,1	26,7	-	-	-	38,0	15,1	26,7
REGION DE MARADI	38,7	17,9	28,3	58,2	44,1	50,9	55,4	40,6	47,8

### V.1.3. Taux d'occupation par groupe d'âges selon le sexe

Le taux d'occupation détermine la proportion de la population résidente de cinq ans et plus ayant déclaré être occupée pendant les six derniers mois précédant le recensement. Un peu moins d'une personne sur deux (47,1%) s'est déclarée être occupé. Du point de vue de l'âge, le groupe d'âge intermédiaire (15 à 60 ans) est le plus contributif à l'occupation. Dans l'ensemble, les hommes (54,4%) sont plus occupés que les femmes (40,3%) et cela quel que soit le groupe d'âge considéré. On note cependant une indifférence d'occupation (autant d'hommes que de femmes occupés) au niveau des groupes d'âge les plus bas (5 à 19 ans).

**Tableau 31 : Taux d'occupation de la population par groupe d'âge selon le sexe**

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
5-9 ans	12,0	11,9	12,0
10-14 ans	30,7	29,2	29,9
15-19 ans	59,2	47,0	52,7
20-24 ans	59,5	49,3	54,0
25-29 ans	91,1	59,8	74,8
30-34 ans	95,1	59,8	76,4
35-39 ans	95,7	61,0	77,2
40-44 ans	96,0	62,0	78,8
45-49 ans	95,8	62,0	78,4
50-54 ans	93,2	61,2	76,5
55-59 ans	94,6	58,6	75,7

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
60-64 ans	90,9	52,3	71,3
65-69 ans	89,4	46,6	65,9
70-74 ans	82,0	41,8	61,6
75-79 ans	76,9	34,8	54,7
80-84 ans	64,4	36,0	48,9
84 ans et +	55,1	29,2	39,6
Total	54,7	40,4	47,3

#### V.1.4. Taux d'occupation selon le niveau d'instruction et le sexe

La population des occupés concerne plus les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (59,8%) et ceux du niveau coranique (17,5%). En termes de genre, les femmes sont les plus occupées au sein de la population des sans-niveaux. Pour les autres niveaux, ce sont les hommes qui sont le plus occupés.

D'un point de vue tendanciel, le taux d'occupation diminue avec le niveau. Ainsi, la Proportion des occupés est plus élevée chez les personnes de bas niveau et décroît avec l'augmentation du niveau d'instruction. Cela peut se justifier par la disponibilité de la population de bas niveau à des travaux temporaires ou ne nécessitant pas une certaine qualification.

**Tableau 32 : Taux d'occupation de la population selon le niveau d'instruction et le sexe**

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun Niveau	50,0	72,0	59,8
Ecole Coranique	20,3	13,9	17,5
Cours d'adulte	6,2	3,4	5,0
Primaire	11,3	6,0	9,0
Secondaire 1	5,0	2,0	3,7
Secondaire 2 et plus	2,4	1,5	2,0
Education Non Formelle	4,8	1,2	3,2
Total	100,0	100,0	100,0

Au niveau départements, la population est plus occupée à Mayahi (42%) et Aguié (39,5 %). La ville de Maradi (20%) et le département de Guidan-Roundji (29,9%) présentent les faibles taux d'occupation de la région. Quel que soit le département considéré, les hommes sont plus occupés que les femmes.

**Tableau 33 : Taux d'occupation (en %) par département selon le sexe**

Département	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
AGUIE	55,3	49,4	52,3
BERMO	66,7	19,5	43,6
DAKORO	59,7	44,5	51,9
GAZAOUA	57,1	99,2	78,8
GUIDAN-ROUMDJI	49,8	31,5	40,3
MADAROUNFA	52,5	34,5	43,2
MAYAHI	59,1	53,1	56,0
TESSAOUA	58,7	45,4	51,9
VILLE DE MARADI	35,9	14,4	25,3
REGION DE MARADI	54,7	40,4	47,3

## V.2. Branche et secteur d'activités

### V.2.1. Branche d'activités

La branche d'activités fait référence à l'activité de l'établissement ou de l'entreprise où la personne a travaillé pendant la période de référence. Plus de huit personnes sur dix (85,6%) travaillent dans la branche « Agriculture, chasse et activités annexes », soit **801 704** personnes dont 58% sont des femmes. Les autres branches comprennent marginalement les autres personnes occupées.

### V.2.2. Secteur d'activités Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée (au sens du BIT) par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

La population des occupés est plus concentrée dans le secteur primaire (89%) à cause de la prédominance des activités agricoles exercées par les personnes occupées. On note néanmoins une proportion assez importante dans le secteur tertiaire (9,4%) et un peu dans le secteur secondaire (1,4%).

Cette population des occupés reste dominée par les hommes dans le secteur primaire et les femmes dans les deux autres secteurs. Les activités du secteur primaire concernent plus le milieu rural (95,5%) qu'urbain et cela quel que soit le sexe.

**Tableau 34 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée (au sens du BIT) par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe**

Secteur d'activité	Urbain		Rural		Ensemble		Total
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Primaire	26,7	7,9	20,8	95,5	89,1	92,6	89,0
Secondaire	11,1	13,2	11,8	0,6	1,3	0,9	1,6
Tertiaire	62,2	78,9	67,5	3,9	9,6	6,5	9,4
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### V.3. Activité principale et situation dans l'emploi

#### V.3.1. Activité principale

La population résidente occupée exerce principalement l'agriculture (88,3%), les activités de commerce (6,9%) et l'élevage (2,7%). Les activités agricoles sont dominantes en milieu rural (84,6%) qu'en milieu urbain (19,8%). En milieu rural, les hommes restent occupés par les travaux autant que les femmes (90,8% pour les hommes et 86% pour les femmes).

#### V.3.2. Situation dans l'occupation principale selon milieu de résidence et le sexe

Les personnes occupées sont principalement des aides familiaux (48,6%) et des travailleurs indépendants (46,6%). On trouve marginalement des personnes occupées employeurs (0,5%) ou salariées du secteur public (0,6%). Ces données indiquent une population occupée auto-entrepreneuse et le plus souvent au service de la communauté familiale.

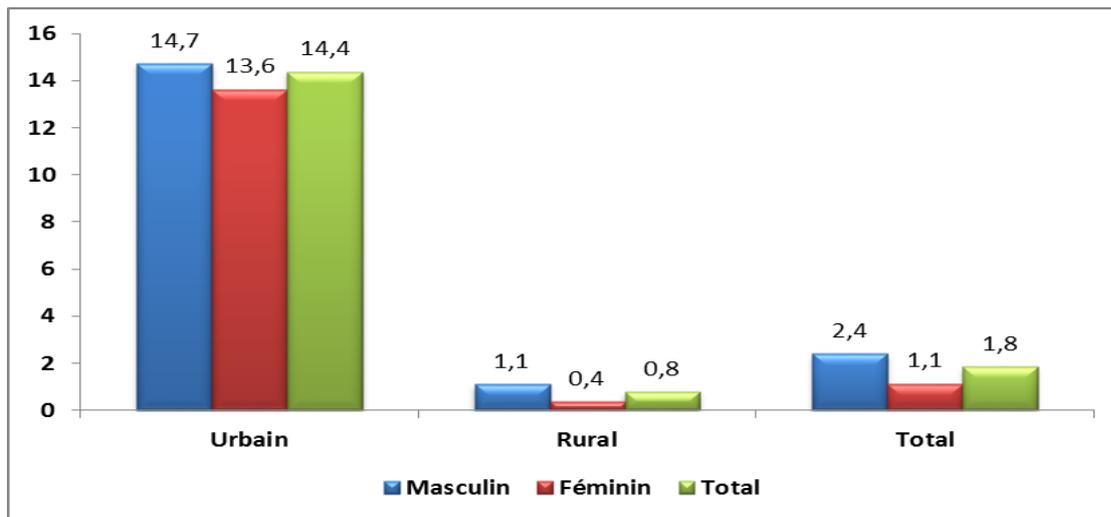
**Tableau 35 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée par situation dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe**

Situation dans l'emploi	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Employeur	1,8	0,2	1,4	0,6	0,4	0,5
Salarié du public	9,4	11,2	10,0	0,9	0,3	0,6
Salarié parapublic	0,8	0,5	0,7	0,1	0,0	0,1
Salarié du privé	4,5	1,9	3,7	0,2	0,1	0,1
Service civique	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
Indépendant	57,9	61,6	59,1	54,6	36,6	46,6
Aide familial	6,6	8,6	7,2	39,4	59,6	48,6
Travailleur à la tâche	4,3	2,1	3,6	0,6	0,2	0,4
Apprenti/Stagiaire	2,3	0,6	1,8	0,1	0,1	0,1
Membre coopérative	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres	12,2	12,5	12,3	3,4	2,6	3,0
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### V.3.3. Taux de salarisation par milieu de résidence selon le sexe

Il est souvent important d'apprécier l'intensité du travail rémunéré dans l'ensemble des travailleurs. Le tableau ci-dessous montre que très peu de personnes occupées sont salariées dans leur travail (seulement 1,8%). Cette situation concerne plus les femmes (1,1%) que les hommes (2,4%). Les personnes occupées sont mieux salariées en milieu urbain (14,4%) qu'en milieu rural (0,8%).

**Graphique 4 : Taux de salarisation par milieu de résidence selon le sexe**



## V.4. Chômage

### V.4.1. Taux de chômage

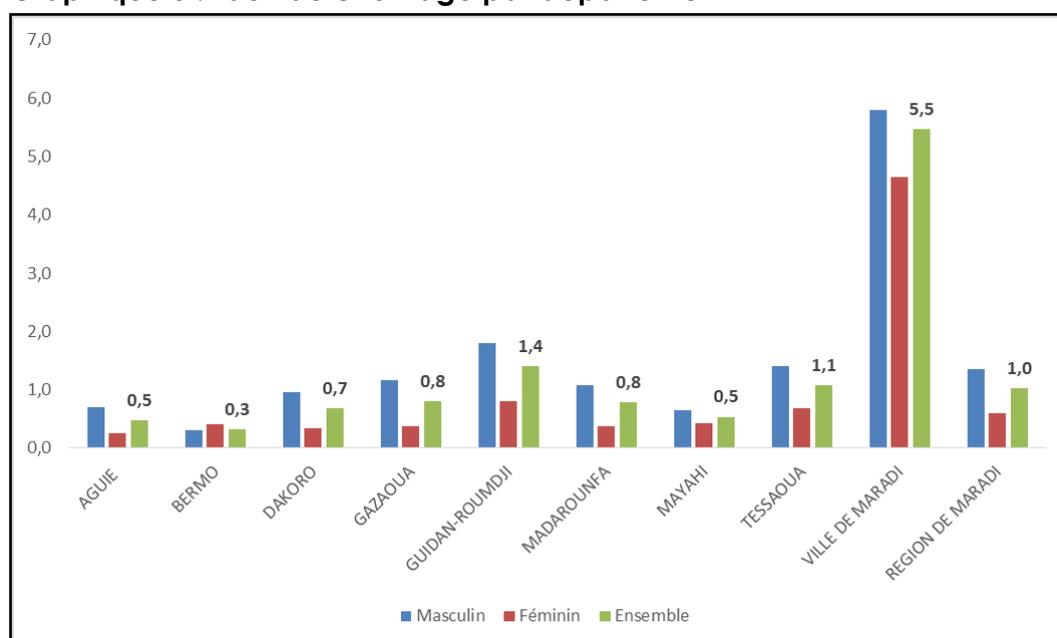
Le chômage fait référence aux personnes en âge de travailler remplissant les conditions suivantes : i) à la recherche de travail, ii) disponible pour travailler et iii) n'ayant pas travaillé durant la période de référence (derniers six mois). Très peu de personnes (1%) sont dans les conditions de chômage tel que défini. Ce taux est un peu en déca de la moyenne nationale de 2,4%. Le chômage touche plus les hommes (1,4%) que les femmes (0,6%). La situation de chômage est beaucoup plus marquée en milieu urbain qu'en milieu rural. On dénombre ainsi donc **12 604** personnes au chômage dont **8 122** en milieu rural. Les hommes sont les plus touchés avec **9 395** personnes.

**Tableau 36 : Taux de chômage par milieu de résidence selon le sexe**

Sexe	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
Masculin	5,1	1,0	1,4
Féminin	3,6	0,4	0,6
Total	4,6	0,7	1,0

Au niveau des départements, le chômage est plus élevé dans la ville de Maradi (5,5%) et à Guidan-Roundji (1,4%). Dans l'ensemble ce sont les hommes qui sont le plus touché par le chômage que les femmes et cela quel que soit le département (sauf à Bermo).

**Graphique 5 : Taux de chômage par département**



**Tableau 37 : Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe**

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau	4,8	1,0	2,3	0,9	0,3	0,5	1,1	0,3	0,6
Coranique	3,6	0,8	2,0	0,9	0,2	0,6	1,3	0,3	0,8
Éducation Non formelle	3,3	0,9	2,3	1,0	0,4	0,8	1,3	0,5	1,0
Primaire	4,2	1,4	3,0	1,3	0,5	1,0	1,9	0,7	1,4
Secondaire 1	2,3	1,2	1,8	1,6	0,7	1,3	1,8	0,9	1,5
Secondaire 2 et +	1,6	2,0	1,8	1,5	0,8	1,3	1,6	1,5	1,5
Total	3,2	1,1	2,2	1,1	0,3	0,7	1,4	0,4	1,0

#### V.4.2. Primo demandeurs d'emploi

Dans l'analyse du chômage, il est important de mettre en évidence ceux qui se manifestent pour la première fois sur le marché du travail (les primo-demandeurs d'emploi). Cette catégorie de personnes compte **4 560** personnes et représente 56,7% des chômeurs et 0,3% de la population active.

Cette catégorie de chômeurs se manifeste différemment selon les groupes d'âge. Ils sont principalement concentrés dans le groupe des adolescents (15 à 29 ans). Plus d'une personne sur deux (57,6%) des premiers demandeurs d'emploi a moins de 25 ans.

Les premiers demandeurs d'emploi sont surtout les hommes pour les âges bas et les femmes pour les âges avancés. On note aussi une « oisiveté » de la population demandant le premier emploi avec près de 2% qui se manifestent à la sortie de l'âge légal de travail (60ans).

Les personnes qui recherchent leur premier emploi sont généralement sans niveau (29,2%) ou le niveau coranique (22,4%).

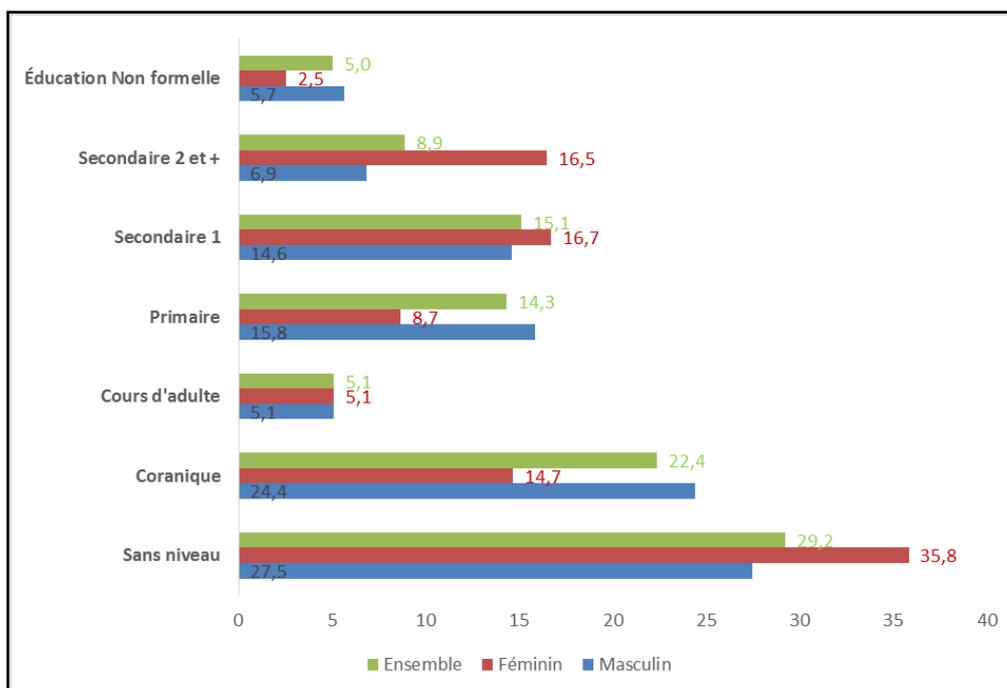
**Tableau 38 : Répartition de la population à la recherche d'un premier emploi par groupe d'âges selon le sexe**

Groupe d'âges	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15 - 19 ans	1292	35,9	381	39,8	1673	36,7
20 - 24 ans	778	21,6	174	18,2	952	20,9
25 - 29 ans	670	18,6	124	13,0	794	17,4
30 - 34 ans	380	10,5	87	9,1	467	10,2
35 - 39 ans	173	4,8	63	6,6	236	5,2
40 - 44 ans	131	3,6	30	3,1	161	3,5
45 - 49 ans	68	1,9	36	3,8	104	2,3
50 - 54 ans	53	1,5	29	3,0	82	1,8
55 - 59 ans	37	1,0	17	1,8	54	1,2
60 - 64 ans	22	0,6	15	1,6	37	0,8
Total	3604	100,0	956	100,0	4560	100,0

**Tableau 39 : Répartition de la population à la recherche d'un premier emploi par niveau d'instruction selon le sexe**

Niveau d'instruction	Ensemble		Sexe			
			Masculin		Féminin	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans niveau	1313	29,2	974	27,5	339	35,8
Coranique	1005	22,4	866	24,4	139	14,7
Cours d'adulte	229	5,1	181	5,1	48	5,1
Primaire	643	14,3	561	15,8	82	8,7
Secondaire 1	675	15,1	517	14,6	158	16,7
Secondaire 2 et +	399	8,9	243	6,9	156	16,5
Éducation Non formelle	225	5,0	201	5,7	24	2,5
<b>Total</b>	<b>4489</b>	<b>100,0</b>	<b>3543</b>	<b>100,0</b>	<b>946</b>	<b>100,0</b>

**Graphique 6 : Population à la recherche d'un premier emploi par niveau d'instruction selon le sexe**



#### V.4.3. Chômeurs ayant déjà travaillé

Cette catégorie comprend les personnes ayant déjà travaillé dans le passé mais ont perdu leur emploi et sont à la recherche d'un nouvel emploi durant la période de référence. Une grande partie de ces personnes ont perdu leur travail pendant qu'ils étaient des aides familiaux (26,7%) et des travailleurs indépendants (24,9%). Parmi les chômeurs ayant déjà travaillé, la perte de travail concerne plus les travaux temporaire ou à caractère communautaire (assistance familiale).

Du point de vue secteur d'activités, ces personnes sont plus nombreux au niveau du secteur « agriculture, chasse et sylviculture » (83,1%) et dans les activités de commerce (7,1%). Ce phénomène touche principalement les personnes sans niveau (40,7%), avec niveau primaire (18,4%) et ceux du niveau coranique (15,0%).

## V.5. Travail des enfants

### V.5.1. Situation d'activité

Les études sociales s'intéressent à la tranche de la population dite faible (les enfants).

Cette catégorie est protégée par les conventions au niveau national et international. Au Niger, selon l'Article 108 portant Application de l'article 99 du code du travail du Niger, l'emploi des enfants de moins de douze (12) ans est interdit de façon absolue. C'est donc important de connaître et comprendre la situation des enfants afin de mieux les encadrer.

A Maradi, les enfants de 5 à 14 ans sont au nombre de **403 554** et sont essentiellement à l'école (40,6%), autres inactifs (38,2%) ou occupés (19,4%). Ces chiffres indiquent qu'une bonne partie des enfants sont hors du système scolaire (59,4%). Malgré l'interdiction légale du travail des enfants, près d'un enfant sur cinq est occupé (19,4). C'est dans le milieu rural que ces enfants sont le plus occupé (21,9%) contre 2,2% en milieu urbain. L'occupation des enfants concerne autant les garçons que les filles et cela quel que soit le milieu considéré.

Une partie de ces enfants entre déjà en union (1,8%). L'entrée en union des enfants concerne exclusivement les filles. Cette situation lance la problématique du mariage précoce et de l'égalité de chance entre les deux sexes.

**Tableau 40 : Répartition de la population résidente des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe**

Situation d'activité	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	2,5	1,8	2,2	22,1	21,8	21,9	19,5	19,1	19,4
Femme au foyer	0,0	3,3	1,6	-	3,7	1,9	-	3,7	1,8
Elève/Étudiant	71,3	68,7	70,0	42,0	30,4	36,2	45,8	35,4	40,6
Autres inactifs	26,2	26,2	26,2	35,9	44,1	40,0	34,7	41,8	38,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### V.5.2. Activités principales des enfants

Une question évidente qu'on peut se poser est de savoir : Où sont les enfants ? Et que font-ils ? Cette catégorie d'enfants se retrouve essentiellement dans les activités « Artisans et ouvriers des services » et dans l'agriculture (42,4%). Les garçons et les filles sont autant enrôlés dans ces principales activités. C'est plus en milieu rural que ces enfants travaillent, surtout pour les activités agricoles.

Les enfants de 5 à 14 ans se retrouvent plus dans le secteur primaire (93,7%) et un peu dans le secteur tertiaire (5,5%).

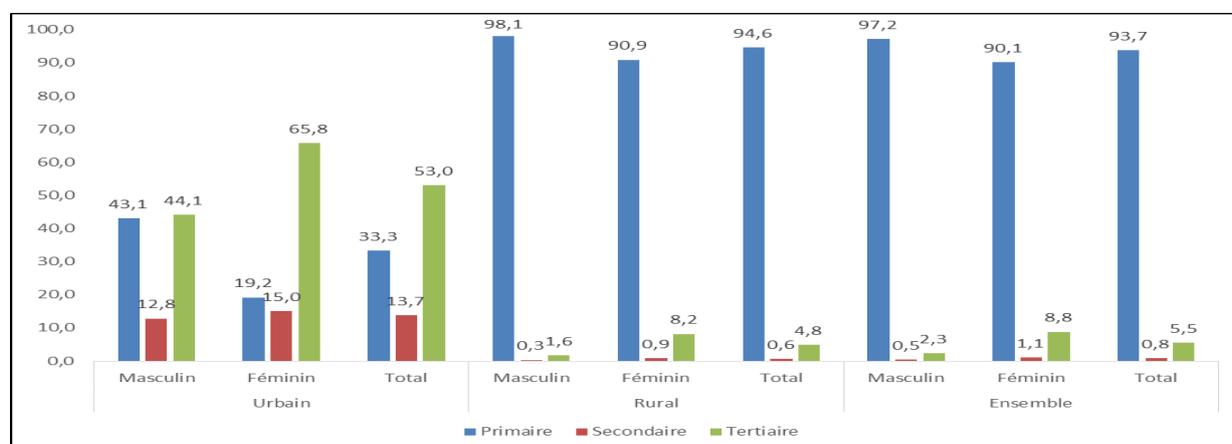
**Tableau 41 : Répartition de la population résidente des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires par activité principale selon le milieu de résidence et le sexe**

Activité principale	Milieu de résidence		Sexe		Total	
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	Ensemble	%
Agriculture	27,6	85,1	42,9	41,8	42,4	42,4
Elevage, pêche, chasse	2,7	6,3	4,4	1,8	3,1	3,1
Employés du commerce	10,0	0,8	0,4	0,6	0,5	0,5
Indépendants du commerce	29,8	4,1	1,1	3,3	2,2	2,2
Employés hors commerce	5,1	0,6	0,2	0,4	0,3	0,3
Artisans et ouvriers de l'industrie	15,1	0,6	0,8	1,9	1,3	1,3
Artisans et ouvriers des services	9,7	2,5	50,2	50,2	50,2	50,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### V.5.3. Travail des enfants par secteur d'activités

Au niveau régional, les enfants sont enrôlés essentiellement dans les secteurs primaire (93,7%) et tertiaire (5,5%). Les garçons (97,2%) sont plus occupés que les filles (90,1%) dans le secteur primaire. Cependant, les filles sont le plus enrôlées dans le secteur tertiaire. En milieu urbain, c'est le secteur tertiaire qui occupe plus les enfants.

**Graphique 7 : Travail des enfants par secteur d'activités**



## CHAPITRE VI : HABITAT, CADRE DE VIE ET EQUIPEMENT

### VI.1. Logement des ménages

#### VI.1.1. Type de logement

Le type de logement varie selon le milieu. La répartition des ménages suivant le type d'habitation, met en lumière l'importance des constructions traditionnelles en banco tant en milieu urbain 60,7% qu'en milieu rural 64,3% , soit 63,8% pour l'ensemble de la région. En milieu urbain ce sont les villas qui occupent la deuxième place (17,4%), suivis des maisons en matériaux définitifs de type célibatérium (11,3%). Les types de logement les moins présents en milieu urbain sont les tentes (0,1%) et les immeubles (0,3%).

En milieu rural, ce sont les cases qui occupent la deuxième place avec (64,3%). Les tentes, les baraque, les villas et les maisons en matériaux définitifs de type célibatérium représentent moins de 2%.

Le tableau suivant donne la répartition du type de logement selon les départements. Il ressort que dans tous les départements les cases représentent plus de 20%, en dehors des départements de Guidan-Roundji, Madarounfa et Maradi ville avec respectivement 12,2%, 13,9% et 11,6%. Les maisons en banco dépassent les 40% dans tous les départements, sauf à Bermo où cette proportion est de 25%. En ce qui concerne les villas, la ville de Maradi a un pourcentage de 21,6%, alors que cette proportion est moins de 2% dans les autres départements. Le département de Bermo concentre 44,0% des tentes, sans que les autres localités ont moins de 1% de tentes. Le pourcentage des célibatérium représente 18,1% à Maradi ville et moins de 1% dans les autres départements.

**Tableau 42 : Répartition des ménages par type de l'habitation selon les départements**

Département	Case	Maison en banco	Villa	Immeuble	Tente	Baraque/Cabane/Hangar	Maison célibatérium	Autre à préciser	Total
AGUIE	37,8	60,8	1,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	100,0
BERMO	24,3	25,0	1,7	0,0	44,0	4,5	0,0	0,5	100,0
DAKORO	41,0	56,9	0,9	0,0	0,7	0,3	0,0	0,2	100,0
GAZAOUA	41,7	57,3	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	100,0
GUIDAN-ROUMDJI	12,2	85,3	1,6	0,0	0,3	0,1	0,4	0,1	100,0
MADAROUNFA	13,9	84,6	1,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	100,0
MAYAHI	54,1	44,7	1,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	100,0
TESSAOUA	27,4	70,2	1,9	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	100,0
VILLE DE MARADI	11,6	47,1	21,6	0,5	0,1	0,6	18,1	0,4	100,0
REGION DE MARADI	30,2	63,8	3,0	0,1	0,9	0,2	1,7	0,1	100,0

### VI.1.2. Statut d'occupation du logement principal

Le tableau ci-dessous fait apparaître des proportions très élevées de logements en banco occupés par leurs propriétaires (65,3%), ménages en location simple (75,7%) et les ménages occupants le logement familial (64,0%), par contre les villas occupées par leurs propriétaires ne représentent que 1,5%, location-vente (3,3%), location simple (11,1%), logement familial (13,4%) et les ménages logés gratuitement (14,6%). Les Maisons en matériaux définitifs de type célibatérium, les immeubles, les baraques et les tentes enregistrent des faibles proportions. Le pourcentage le plus importants des cases occupés par leurs propriétaires représente (31,4%), location-vente (30,6%) et logé gratuitement (23,1%).

**Tableau 43 : Proportion (en %) du type de logements par statut d'occupation**

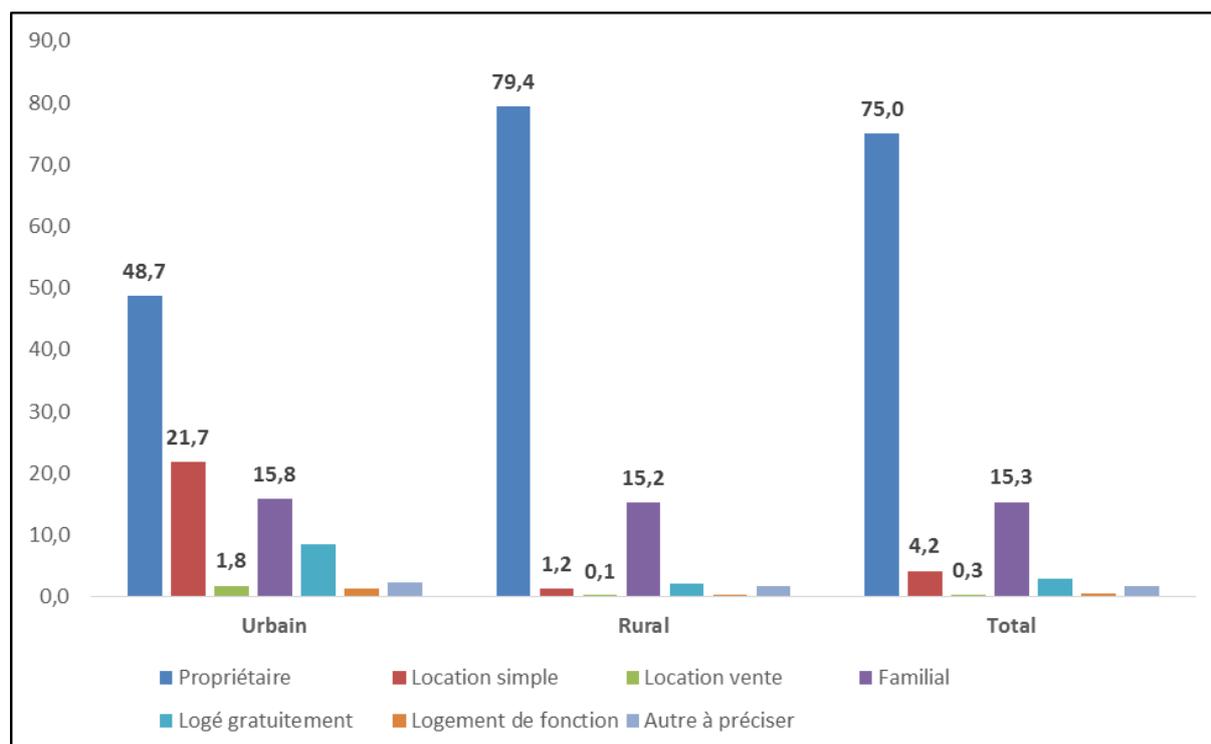
Statut d'occupation/Type de l'habitation du ménage	Propriétaire	Location-vente	Location simple	Familial	Logé gratuitement	Autre à préciser	Total
Case	31,4	30,6	7,5	15,1	23,1	27,1	30,1
Maison en banco (construction traditionnelle)	65,3	62,6	75,7	64,0	55,3	66,6	63,8
Villa	1,5	3,3	11,1	13,4	14,6	2,5	3,0
Immeuble	0,0	0,0	0,2	0,4	0,4	0,3	0,1
Tente	0,9	1,0	0,1	0,7	0,0	0,5	0,9
Baraque/Cabane/Hangar	0,2	0,3	0,0	0,1	0,2	0,3	0,2
Maison en matériaux définitifs de type célibatérium	0,6	2,0	5,1	6,2	5,9	2,0	1,7
Autre à préciser	0,1	0,2	0,2	0,2	0,5	0,7	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La répartition des proportions de logement par statut d'occupation selon le département fait apparaître des proportions élevées de logements occupés par leurs propriétaires dans les départements d Aguié (33,0%), Guidan-roumdji (17,2%), Mayahi (14,5%) et la ville de Maradi (12,1%), le département de Tessaoua (9,6%) a la plus faible proportion de propriétaires. La proportion des logements en location simple dépasse les 60% dans tous les départements. Pour les logements en location-vente, la ville de Maradi (11,6%) présente la proportion la plus importante. Les logements familiaux et les ménages logés gratuitement enregistrent des pourcentages très faibles dans tous les départements.

**Tableau 44 : Répartition des Proportions de logement par statut d'occupation selon le département**

Département	Propriétaire	Location simple	Location-vente	Familial	Logé gratuitement	Autre à préciser	Total
AGUIE	33,0	62,4	1,1	2,3	0,2	1,0	100,0
BERMO	11,1	88,0	0,3	0,3	0,0	0,3	100,0
DAKORO	11,6	80,4	6,3	1,3	0,3	0,1	100,0
GAZAOUA	10,0	86,8	1,2	1,8	0,1	0,1	100,0
GUIDAN-ROUMDJI	17,2	78,5	1,4	2,4	0,2	0,3	100,0
MADAROUNFA	9,6	85,6	0,8	3,3	0,2	0,5	100,0
MAYAHI	14,5	82,7	0,9	1,8	0,0	0,1	100,0
TESSAOUA	9,6	81,6	5,6	2,5	0,4	0,3	100,0
VILLE DE MARADI	12,1	69,4	11,6	5,6	1,0	0,3	100,0
REGION DE MARADI	12,5	74,1	8,3	4,2	0,6	0,3	100,0

**Graphique 8 : Répartition des logements par milieu de résidence selon le statut d'occupation**



### VI.1.3. Les caractéristiques du logement principal

La répartition des types de logements selon les caractéristiques des murs du logement, montre que dans l'ensemble des logements de la région, 69,3% ont les murs en banco, 19,6% ont des murs en pailles/ tiges/ bois, 4,6% sont en semi durs, 3,7% ont des murs en dur et 1,6% ont des murs en peau/paille.

En milieu urbain ce sont les murs en banco qui occupent la première place (61,4, %), suivis des murs en dur (23,7%) et les semi-dur (9,3%). Les types de murs les moins présents en milieu urbain sont les paille/ tige /bois (2,7%), la tôle (0,2%) et les murs en peau/natte (0,3%).

En milieu rural, les murs en banco occupent également la première place (70,6%), suivi des murs en paille/ tige /bois (22,5%), et les murs en semi dur (3,6%). Les murs en dur ne représentent que 0,2%.

Dans l'ensemble, le type du toit de logement le plus dominant est en Paille/tige/bois (76,4%), le béton (15,6%) et la tôle (4,2%). En milieu rural, le type de toit le plus fréquent est en Paille/tige/bois (80,8%) et le béton (15,5%). Par contre en milieu urbain, 49,8% des toits sont en Paille/tige/bois, 22,2% en tôle et 16,1% en béton. Les toits en tuiles représentent 8,7%.

Le matériau principal du plancher de logement le plus important dans la région est le ciment (90.3%) le sable/argile 4, 7% et le carreau 4,4%. Selon le milieu de résidence, le type de plancher le plus fréquent en milieu urbain est constitué de ciment 75, 6% et carreau 18, 6%, alors que en milieu rural ces Proportions représentent respectivement 91,7% et 3,1%.

#### VI.1.4. Nombre de personnes par pièces occupées

La répartition des logements selon le nombre de personnes par pièce fait ressortir dans la région que les logements de 2 et 3 pièces sont plus importants avec respectivement 30,3% et 21,6% par contre, les logements de 4pièces ne représentent que 12,7%. En milieu urbain, le nombre de pièce le plus fréquent dans les logements se situe à 31,3% pour les logements à une pièce et 27,8% pour les logements à 2pièces. Au niveau du milieu rural, les logements à 2 et 3 pièces représentent respectivement 30,7% et 22,2%.

## VI.2. Cadre de vie des ménages

### VI.2.1. Mode d'approvisionnement des ménages en eau de boisson

Dans la région de Maradi, 48% des ménages s'approvisionnent en eau issue des puits cimentés, 8,0% des ménages utilisent les eaux issues des puits traditionnelles, 17,4% utilisent les eaux des fontaines, 12,2% le robinet et 8,6% le forage.

En milieu urbain cependant, (49,3%) de ménage s'approvisionnent en eau de robinets, suivi de borne-fontaine qui alimentent (44,7%) de ménage. Pour le milieu rural, les ménages consomment principalement les eaux issues des puits cimentés (56,2%), suivis de borne-fontaine (12,8%), les forages (10%). L'accès à l'eau de robinet (5,9%) est relativement faible.

**Tableau 45 : Répartition des ménages suivant le mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le sexe du chef et le milieu de résidence**

Mode d'approvisionnement en eau	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Source	214	0,4	2 002	0,6	2 216	0,5
Eau minérale	292	0,5	962	0,3	1 254	0,3
Robinet	30 086	49,3	21 415	5,9	51 501	12,2
Fontaine (eau courante hors concession)	27 292	44,7	46 456	12,8	73 748	17,4
Poste d'eau autonome	575	0,9	606	0,2	1 181	0,3
Forage	84	0,1	36 393	10,0	36 477	8,6
Station de pompage pastorale	48	0,1	844	0,2	892	0,2
Puits cimenté	237	0,4	203 502	56,2	203 739	48,1
Puits traditionnel	102	0,2	33 603	9,3	33 705	8,0
Eau de surface (rivière, marigot, lac, fleuve, etc.)	134	0,2	4 509	1,2	4 643	1,1
Autre à préciser	1 973	3,2	12 090	3,3	14 063	3,3
Total	61 037	100,0	362 382	100	423 419	100

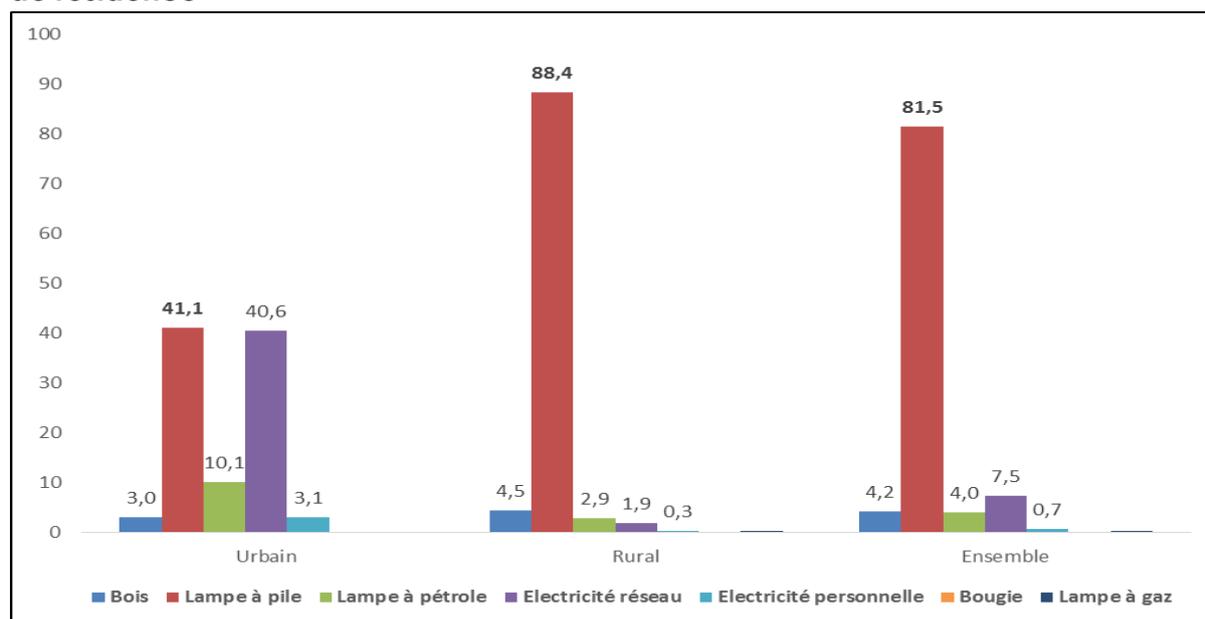
#### VI.2.2. Mode d'éclairage utilisé par les ménages

Les principaux modes d'éclairage des ménages de la région sont essentiellement les lampes à pile (81,50%) l'électricité réseau (7,5%), le bois (4,2%) et la lampe à pétrole (4,0%). Ainsi en milieu urbain, ce sont 41,1% des logements qui sont éclairés par les lampes à pile. 40,6% par le réseau électrique et 10% par les lampes à pétrole. En milieu rural, ce sont 88,4% des ménages qui utilisent les lampes à pile, 4,5% utilisent le bois et 2,9% la lampe à pétrole. L'électricité réseau ne représente que 1,9%.

**Tableau 46 : Répartition des ménages suivant le mode d'éclairage selon le milieu de résidence**

Mode d'éclairage	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Bois	1 840	3,0	16 050	4,5	17 890	4,2
Lampe à pile	25 031	41,1	317 707	88,4	342 738	81,5
Lampe à pétrole	6 155	10,1	10 555	2,9	16 710	4,0
Electricité réseau	24 751	40,6	6 573	1,9	31 324	7,5
Electricité personnelle	1 855	3,1	1 190	0,3	3 045	0,7
Bougie	27	0,0	75	0,0	102	0,0
Lampe à gaz	8	0,0	1 098	0,3	1 106	0,3
Autres à préciser	1 307	2,1	6 149	1,7	7 456	1,8
Total	60 974	100,0	359 397	100,0	420 371	100,0

**Graphique 9 : Répartition des ménages suivant le mode d'éclairage selon le milieu de résidence**



### VI.2.3. Mode de cuisson utilisé par les ménages

La répartition selon le mode de cuisson des ménages, montre que 82% des ménages de la région utilisent principalement le bois pour la cuisine; ils représentent 83,6% en milieu urbain et 66,4% en milieu rural. Le gaz et le charbon de bois ne représentent que 3, 8% et 3,0% en milieu urbain. Ces sources représentent respectivement 0, 7% et 2,2% en milieu rural.

**Tableau 47 : Répartition des ménages suivant le mode de cuisson utilisé selon le sexe du chef et le milieu de résidence**

Mode de cuisson	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Ne fait pas la cuisine	874	1,5	2 951	0,8	3 825	0,9
Bois	49 955	83,6	237 241	66,4	287 196	68,8
Charbon de bois	1 804	3,0	7 939	2,2	9 743	2,3
Tige/Paille	4 074	6,8	102 310	28,6	106 384	25,5
Gaz	2 280	3,8	2 437	0,7	4 717	1,1
Pétrole	68	0,1	150	0,0	218	0,1
Charbon minérale	532	0,9	3 734	1,0	4 266	1,0
Electricité	36	0,1	32	0,0	68	0,0
Bouse de vache	5	0,0	439	0,1	444	0,1
Autre à préciser	116	0,2	161	0,0	277	0,1
Total	59 744	100,0	357 394	100,0	417 138	100,0

## VI.3. Assainissement

### VI.3.1. Mode d'évacuation des ordures ménagères

Selon le tableau ci-dessous, la répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des ordures ménagères fait apparaître que près d'un ménage sur deux (46,5%) jette leurs ordures ménagères dans les tas d'immondices, (46,5%) dans la nature/brousse, 5,3% des ménages ont recours au ramassage privé et 4,1% au bac/dépotoir. Cependant, en milieu urbain, ce sont les tas d'immondices qui sont le plus utilisés pour se débarrasser des ordures ménagères avec 31,3% des ménages, 24,7% utilisent le ramassage privé, 21,0% jettent leurs ordures dans la nature/brousse, et 18,0% des ménages font recours au bac/dépotoir. Pour le milieu rural, 49,0% des ménages jettent les ordures ménagères dans les tas d'immondices et 43,4% les jettent dans la nature/brousse.

**Tableau 48 : Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des ordures ménagères selon le sexe du chef et le milieu de résidence**

Mode d'évacuation des ordures ménagères	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Ramassage privé	15 030	24,7	7 547	2,1	22 577	5,3
Tas d'immondices	19 062	31,3	177 545	49,0	196 607	46,5
Bac/dépotoir	10 963	18,0	6 512	1,8	17 475	4,1
Fossé/enfouissement	1 001	1,7	4 014	1,1	5 015	1,2
Incinération	404	0,7	2 428	0,7	2 832	0,7
Nature/brousse	12 787	21,0	157 382	43,4	170 169	40,2
Autre à préciser	1 584	2,6	6 799	1,9	8 383	2,0
Total	60 831	100,0	362 227	100,0	423 058	100,0

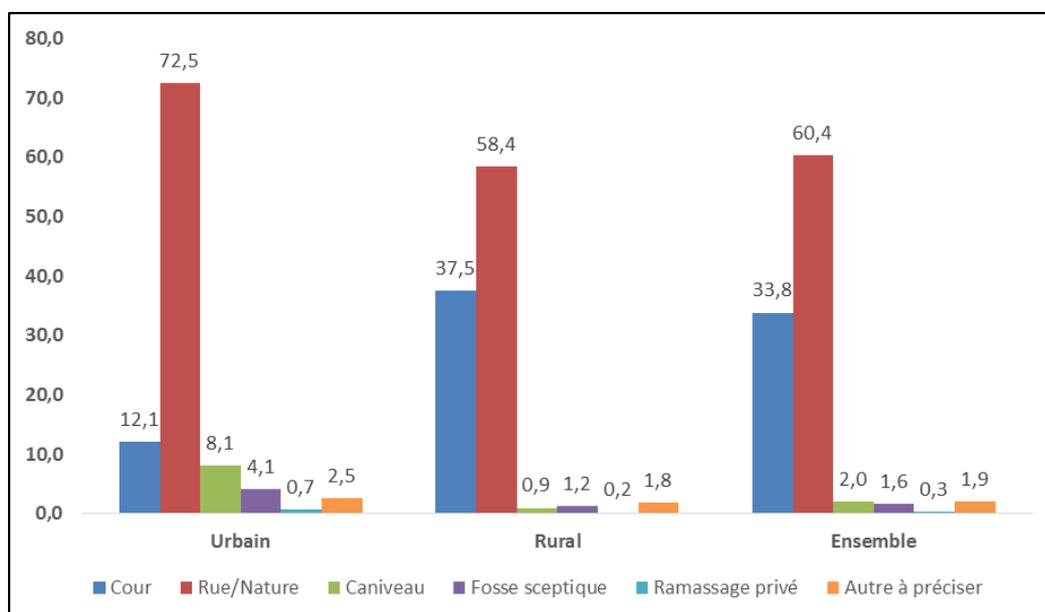
### VI.3.2. Mode d'évacuation des eaux usées

La répartition des ménages selon le mode d'évacuation montre que les eaux usées issues des ménages sont déversées principalement dans les rues ou dans la nature (60,4%) et dans les cours de logement (33,8%). En milieu urbain, ce sont (72,5%) qui utilisent la rue/Nature pour se débarrasser de leurs eaux usées et 12,1% les déversent dans la cour, 8,1% utilisent les caniveaux et 4,1% les fosses septiques. En milieu rural, ce sont 58,4% des ménages qui utilisent les rue/nature pour se débarrasser des eaux usées alors que 37,5% préfèrent les déverser dans la cour.

**Tableau 49 : Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des eaux usées selon le sexe du chef et le milieu de résidence**

Mode d'évacuation des eaux usées	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Cour	7 386	12,1	135 461	37,5	142 847	33,8
Rue/Nature	44 137	72,5	210 858	58,4	254 995	60,4
Caniveau	4 941	8,1	3 379	0,9	8 320	2,0
Fosse sceptique	2 467	4,1	4 403	1,2	6 870	1,6
Ramassage privé	428	0,7	769	0,2	1 197	0,3
Autre à préciser	1 521	2,5	6 644	1,8	8 165	1,9
Total	60 880	100,0	361 514	100,0	422 394	100,0

**Graphique 10 : Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des eaux usées selon le sexe du chef et le milieu de résidence**



### VI.3.3. Mode d'aisance utilisée par les ménages

Le type d'aisance le plus utilisé par les ménages ordinaires dans la région est la brousse ou la nature avec 70,6%. Les latrines traditionnelles (9,8%), les WC à l'extérieur du logement (7,0%), les latrines modernes (6,4%). Les WC à l'intérieur du logement (4,1%), sont peu usités par les ménages. Bien que 81,0% des ménages ordinaires du milieu rural aient recours à la brousse ou à la nature, il est à remarquer qu'en milieu urbain, ce sont 30,7% des ménages ordinaires qui utilisent les latrines modernes, suivies des latrines traditionnelles avec 24,1%, les WC à l'extérieur du logement représentent 22,4% et les WC à l'intérieur du logement 11%. Le recours à la nature (8,4%) est moins utilisé.

**Tableau 50 : Répartition des ménages suivant le lieu d'aisance le plus utilisé dans le ménage et selon le sexe du chef et le milieu de résidence**

Type d'aisance	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
WC à l'intérieur du logement	7 071	11,6	10 205	2,8	17 276	4,1
WC à l'extérieur du logement	13 668	22,4	15 903	4,4	29 571	7,0
Latrine moderne	18 677	30,7	8 539	2,4	27 216	6,4
Latrine traditionnelle	14 685	24,1	26 980	7,4	41 665	9,8
Toilette publique	90	0,2	276	0,1	366	0,1
Brousse/Nature	5 145	8,4	293 415	81,0	298 560	70,6
Autre à préciser	1 607	2,6	6 913	1,9	8 520	2,0
Total	60 943	100,0	362 231	100,0	423 174	100,0

#### VI.4. Condition de vie

L'équipement des ménages est l'ensemble des matériels utilisés pour faciliter la vie des populations notamment en communication et Information, transport et dans le domaine agricole.

Dans la région, 7,1% des ménages disposent de cet important outil qu'est le poste téléviseur. Mais c'est particulièrement dans la ville de Maradi, que ce moyen d'information est plus accessible où 40,9% des ménages en disposent. Dans les départements, le pourcentage des ménages qui disposent d'un poste téléviseur varie de 2,1% à Bermo à 5,2% à Madarounfa.

La Proportion des ménages disposant d'au moins un poste radio dans la région représente 62%. Ce pourcentage est aussi important dans tous les départements et la ville de Maradi où il dépasse les 40% sauf à Bermo où cette Proportion se situe à 36,6%.

Au niveau de la région, ce sont 2,4% des ménages qui possèdent le réfrigérateur/congélateur pour leur propre consommation. A Maradi ville, ce sont 14,7% des ménages qui l'utilisent, et moins de 2% dans tous les départements de la région.

Pour le climatiseur/humidificateur, seulement 0,6% des ménages en possèdent dans la région. À Maradi ville, 3,5% des ménages en disposent, alors que dans les départements moins de 0,6% des ménages possèdent ce bien d'équipement.

Dans la région, (50,9%) des ménages disposent au moins d'un téléphone portable. A Maradi ville, ce sont 81,6% des ménages qui en disposent. Dans les départements, plus de 40% des ménages possèdent au moins un cellulaire.

Avec seulement 1,3%, la possession de l'ordinateur est relativement faible au sein des ménages. La possession d'un ordinateur touche 7,6% des ménages à Maradi ville et moins de 1,1% dans les départements.

L'antenne parabolique est présente dans 2,0% des ménages de la région, avec des disparités selon les départements allant de 0,8% à Dakono à 1,6%, à Aguié. Dans la ville de Maradi cette Proportion représente 12,6%.des ménages.

Pour le lecteur DVD, il n y a que 6,4% des ménages qui en disposent dans l'ensemble de la région. Ce bien d'équipement est plus disponible dans les ménages de la ville de Maradi (34,8%), que dans les départements ou la Proportion des ménages est moins de 5%.

Les moyens de transports et matériels agricoles constituent des facteurs important contribuant au bien-être social et à la productivité. Les moyens de transport constituent un des principaux facteurs de développement car facilitant la mobilité des individus et des biens.

La charrette, un des principaux moyens de traction animale est utilisée par 25,9% des ménages dans la région. C'est à Dakoro et à Tessaoua que ce moyen est le plus utilisé avec respectivement 32,9% et 32,4% des ménages. Les départements de Madarounfa, Bermo et Maradi ville ont moins de 15% de ménages.

La moto est présente dans plus de 11,9% des ménages dans région. Sa répartition à travers les départements n'est cependant pas uniforme. En effet, c'est à Tessaoua, avec 49,8% des ménages et à Guidan-Roundji avec 41,0% des ménages, qu'elle est le plus utilisée. A Maradi ville, ce sont 39,1% des ménages qui utilisent la moto. Les départements de Bermo, d Aguié, et de Dakoro représentent chacun moins de 9%.

Quant au véhicule, moins de 2,1% des ménages ordinaires en possèdent. C'est dans le département de Tessaoua que se trouve une forte concentration de véhicule avec 27,6% des ménages qui en possèdent au moins un et 21,2% à Guidan-Roundji. Dans les départements de Dakoro d Aguié et Bermo, il y'a moins de 2,1% des ménages qui possèdent au moins un véhicule. A Maradi ville, 7,7% des ménages en possèdent.

Sur le plan des matériels agricoles, le Tracteur est présent dans seulement 0,4% des ménages ordinaires dans la région de Maradi. A Tessaoua, 6,1% des ménages en possèdent, à Guidan-Roundji 5,9%, à Mayahi 4,6% et à Madarounfa 4,1%, alors que dans les autres départements ce sont moins de 0,5% des ménages qui en disposent.

Un autre matériel agricole utilisé pour les cultures irriguées est la motopompe, présente dans 0,6% des ménages de la région. C'est à Guidan-Roundji (7,4%), Madarounfa (6,6%), et à Mayahi (5,8%) que ce matériel est le plus présent. Il représente moins de 0,5% à Aguié, Bermo, Dakoro et Tessaoua.

Les ménages disposant des pirogues dans la région représentent 0,4%. Les départements qui se distinguent sont Guidan-Roundji avec 6,8% des ménages ordinaires, Mayahi 5,5% et Madarounfa avec 4,6% des ménages.

## CONCLUSION

La présente étude sur la monographie régionale de Maradi a pour objectif principal de fournir de données fiables sur la population de la deuxième région la plus peuplée avec **3 402 094** habitants selon le RG/PH 12, soit 19,9% de la population du Niger. La Région de Maradi fait partie des régions à fort taux intercensitaire 2001-2012, qui est de **3,7%** et dispose du département le plus peuplé des départements du Niger, Dakoro avec 3.7% de la population du Niger.

L'analyse a consisté en une étude transversale des différents phénomènes socio-économiques et démographiques. Il s'agit en l'occurrence des effectifs globaux et des structures, des caractéristiques sociodémographiques.

Les données du quatrième recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2012 au Niger ont constitué la principale source d'information pour l'étude. Ceci permet pour la première fois au pays de mettre à la disposition du public une analyse des données du RGPH au niveau régional afin de répondre aux besoins de plus en plus pressent des décideurs/partenaires pour non seulement la programmation mais aussi et surtout le suivi des programmes et projets mis en œuvre sur la population.

Certes, une telle étude est la première du genre effectuée au Niger, c'est ainsi qu'elle ouvre des perspectives non seulement pour sa pérennité mais aussi à d'autres groupes spécifiques de la population.

La région de Maradi a un véritable défi démographique et économique à relever du fait qu'elle est la région dont les indicateurs sociaux sont les plus bas du pays. Elle a une population relativement jeune où plus de la moitié a moins de quinze ans (54,3%).

## BIBLIOGRAPHIE

1. ANSD (2008), « résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat du Sénégal », rapport national de présentation.
2. Conseil Régional de Mardi (2015), Plan de Développement Régional, document de diagnostic.
3. INS (2007), « Rapport sur les principaux résultats de la troisième Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS, III) » du Niger, Macro international Inc.
4. INS (2013), « Rapport sur les principaux résultats de la troisième Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS, IV) » du Niger, Macro international Inc.
5. RGP/H 2001, « Rapport sur l'alphabétisation, le niveau d'instruction et la fréquentation scolaire du Niger en 2001 ».
6. RGP/H 2001, « Rapport sur l'état et structure de la population du Niger en 2001 ».
7. RGP/H 2001, « Rapport sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des ménages à partir des données du RGP/H 2001 ».
8. RGP/H 2012, « Rapport sur l'alphabétisation, le niveau d'instruction et la fréquentation scolaire du Niger en 2012 ».
9. RGP/H 2012, « Rapport sur l'état et structure de la population du Niger en 2012 ».
10. RGP/H 2012, « Rapport sur les caractéristiques sociodémographiques des ménages ».
11. RGPH/2012, « Rapports sur les monographies des adolescentes au Niger ».

## ANNEXES

**Tableau A1** : Répartition de la population par groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence sexe

Groupe d'Âge	Milieu de résidence									Proportion (en%)		
	Urbain			Rural			Ensemble			Urbain	Rural	Ens.
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.			
0-4 ans	41 255	38 726	79 981	361 835	349 260	711 095	403 090	387 986	791 076	18,1	24,0	23,20
5-9 ans	37 277	35 006	72 283	281 303	268 710	550 013	318 580	303 716	622 296	16,3	18,6	18,3
10-14 ans	33 028	33 077	66 105	183 315	185 611	368 926	216 343	218 688	435 031	14,9	12,4	12,8
15-19 ans	26 772	23 651	50 423	129 447	150 505	279 952	156 219	174 156	330 375	11,4	9,4	9,7
20-24 ans	22 811	20 076	42 887	89 088	108 488	197 576	111 899	128 564	240 463	9,7	6,7	7,1
25-29 ans	12 306	12 195	24 501	78 851	86 838	165 689	91 157	99 033	190 190	5,5	5,6	5,6
30-34 ans	11 006	11 815	22 821	67 252	76 693	143 945	78 258	88 508	166 766	5,2	4,9	4,9
35-39 ans	8 835	9 565	18 400	54 860	62 741	117 601	63 695	72 306	136 001	4,2	4,0	4,0
40-44 ans	7 746	6 559	14 305	42 658	45 174	87 832	50 404	51 733	102 137	3,2	3,0	3,0
45-49 ans	6 669	6 343	13 012	36 846	40 011	76 857	43 515	46 354	89 869	2,9	2,6	2,6
50-54 ans	4 760	4 734	9 494	28 470	31 521	59 991	33 230	36 255	69 485	2,1	2,0	2,0
55-59 ans	3 724	4 225	7 949	24 400	26 989	51 389	28 124	31 214	59 338	1,8	1,7	1,7
60-64 ans	2 443	2 570	5 013	17 019	17 628	34 647	19 462	20 198	39 660	1,1	1,2	1,2
65-69 ans	2 112	2 582	4 694	14 691	17 794	32 485	16 803	20 376	37 179	1,1	1,1	1,1
70-74 ans	1 847	2 157	4 004	14 757	14 992	29 749	16 604	17 149	33 753	0,9	1,0	1,0
75-79 ans	1 396	1 762	3 158	11 415	12 562	23 977	12 811	14 324	27 135	0,7	0,8	0,8
80-84 ans	811	1 275	2 086	7 950	9 299	17 249	8 761	10 574	19 335	0,5	0,6	0,6
85 ans et +	430	888	1 318	4 398	6 289	10 687	4 828	7 177	12 005	0,4	0,4	0,4
<b>TOTAL</b>	<b>225 228</b>	<b>217 206</b>	<b>442 434</b>	<b>1 448 555</b>	<b>1 511 105</b>	<b>2 959 660</b>	<b>1 673 783</b>	<b>1 728 311</b>	<b>3 402 094</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau A2** : Répartition de la population des départements par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âges	Sexe				
	Masculin	Proportion (en%)	Féminin	Proportion (en %)	Ensemble
<b>MARADI</b>					
0-14 ans	938 013	56,0	910 390	52,7	1 848 403
15- 64 ans	675 963	40,4	748 321	43,3	1 424 284
65 ans et +	59 807	3,6	69 600	4,0	129 407
Total	1 673 783	100,0	1 728 311	100,0	3 402 094
<b>AGUIE</b>					
0-14 ans	67 512	56,1	66 628	53,1	134 140
15- 64 ans	48 368	40,1	53 330	42,5	101 698
65 ans et +	4 602	3,8	5 556	4,4	10 158
Total	120 482	100,0	125 514	100,0	245 996
<b>BERMO</b>					
0-14 ans	14 578	54,5	13 041	51,2	27 619
15- 64 ans	11 419	42,6	11 660	45,7	23 079
65 ans et +	786	2,9	790	3,1	1 576

Total	26 783	100,0	25 491	100,0	52 274
<b>DAKORO</b>					
0-14 ans	179 601	57,6	170 016	53,4	349 617
15- 64 ans	121 616	39,0	136 465	42,9	258 081
65 ans et +	10 736	3,4	11 987	3,7	22 723
Total	311 953	100,0	318 468	100,0	630 421
<b>GAZAOUA</b>					
0-14 ans	43 089	54,6	41 937	51,3	85 026
15- 64 ans	32 625	41,4	35 997	44,1	68 622
65 ans et +	3 122	4,0	3 766	4,6	6 888
Total	78 836	100,0	81 700	100,0	160 536
<b>GUIDAN-ROUMDJI</b>					
0-14 ans	146 962	57,3	142 656	53,4	289 618
15- 64 ans	100 730	39,3	114 324	42,8	215 054
65 ans et +	8 822	3,4	10 223	3,8	19 045
Total	256 514	100,0	267 203	100,0	523 717
<b>MADAROUNFA</b>					
0-14 ans	124 254	56,5	121 702	53,1	245 956
15- 64 ans	87 692	39,9	98 492	43,0	186 184
65 ans et +	7 779	3,4	8 944	3,9	16 723
Total	219 725	100,0	229 138	100,0	448 863
<b>MAYAHI</b>					
0-14 ans	153 774	57,1	152 306	52,9	306 080
15- 64 ans	104 639	38,9	122 877	42,7	227 516
65 ans et +	10 857	4,0	12 733	4,4	23 590
Total	269 270	100,0	287 916	100,0	557 186
<b>TESSAOUA</b>					
0-14 ans	140 501	55,5	137 758	52,5	278 259
15- 64 ans	103 334	40,8	114 134	43,4	217 468
65 ans et +	9 334	3,7	10 791	4,1	20 125
Total	253 169	100,0	262 683	100,0	515 852
<b>VILLE DE MARADI</b>					
0-14 ans	67 742	49,4	64 346	49,4	132 088
15- 64 ans	65 540	47,8	61 042	46,9	126 582
65 ans et +	3 769	2,8	4 810	3,7	8 579
Total	137 051	100,0	130 198	100,0	267 249

**Tableau A3** : Répartition de la population de 10 et plus par statut Matrimonial selon le milieu de Résidence et le sexe

Etat matrimonial	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	84 995	58 378	143 373	345 433	229 209	574 642	430 428	287 587	718 015
Marié monogame	40 924	42 126	83 050	305 138	313 568	618 706	346 062	355 694	701 756
Marié à 2 épouses	11 353	20 746	32 099	122 708	239 458	362 166	134 061	260 204	394 265
Marié à 3 épouses	2 222	5 623	7 845	15 355	43 107	58 462	17 577	48 730	66 307
Marié 4 épouses &+	608	1 749	2 357	2 642	8 340	10 982	3 250	10 089	13 339
Veuf (ve)	694	7 918	8 612	4 445	39 801	44 246	5 139	47 719	52 858
Divorcé(e)	856	4 397	5 253	5 634	11 573	17 207	6 490	15 970	22 460
Autres	41	98	139	222	601	823	263	699	962
Total	141 693	141 035	282 728	801 577	885 657	1 687 234	943 270	1 026 692	1 969 962

**Tableau A4** : Répartition la population en union par département selon le sexe

Groupes d'âges	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
MARADI									
10 - 14 ans	0,6	5,0	2,8	1,4	9,3	5,4	1,3	8,6	5,0
15 - 19 ans	3,7	34,8	18,6	15,8	71,4	45,7	13,8	66,4	41,7
20 - 24 ans	9,3	50,2	28,8	50,7	86,8	70,5	42,5	81,1	63,2
25 - 29 ans	49,5	81,8	65,8	86,1	94,5	90,5	81,3	92,9	87,4
30 - 34 ans	78,9	86,5	82,8	94,2	95,6	95,0	92,1	94,4	93,3
35 - 39 ans	89,5	87,6	88,5	96,1	95,3	95,7	95,2	94,3	94,7
40 - 44 ans	93,5	84,3	89,3	96,5	93,3	94,9	96,1	92,2	94,1
45 - 49 ans	94,2	81,5	88,0	97,0	91,0	93,9	96,6	89,7	93,0
50 - 54 ans	94,4	72,5	83,5	96,3	86,1	90,9	96,0	84,3	89,9
55 - 59 ans	94,8	68,2	80,6	97,0	80,7	88,4	96,7	79,0	87,4
60 - 64 ans	94,7	55,6	74,6	96,1	69,0	82,4	96,0	67,3	81,4
65 - 69 ans	93,2	48,7	68,8	96,3	60,3	76,6	95,9	58,8	75,6
70 - 74 ans	92,4	44,8	66,8	94,5	55,1	74,7	94,2	53,9	73,7
75 - 79 ans	90,3	35,0	59,6	93,8	45,7	68,6	93,5	44,4	67,6
80-84 ans	89,8	37,9	58,2	91,1	47,3	67,5	91,0	46,1	66,5
85 ans et plus	87,6	30,1	48,9	88,4	38,7	59,1	88,3	37,6	58,0
Total	38,7	49,2	43,9	55,5	67,8	61,9	52,9	65,2	59,3
VILLE DE MARADI									
10 - 14 ans	0,6	5,6	3,1	-	-	-	0,6	5,6	3,1
15 - 19 ans	3,4	32,5	17,4	-	-	-	3,4	32,5	17,4
20 - 24 ans	8,6	49,5	28,3	-	-	-	8,6	49,5	28,3
25 - 29 ans	44,9	79,9	62,2	-	-	-	44,9	79,9	62,2
30 - 34 ans	75,6	85,2	80,5	-	-	-	75,6	85,2	80,5
35 - 39 ans	88,4	86,7	87,5	-	-	-	88,4	86,7	87,5

40 - 44 ans	93,1	83,5	88,8	-	-	-	93,1	83,5	88,8
45 - 49 ans	94,1	80,2	87,4	-	-	-	94,1	80,2	87,4
50 - 54 ans	94,4	71,2	82,8	-	-	-	94,4	71,2	82,8
55 - 59 ans	95,1	67,8	80,8	-	-	-	95,1	67,8	80,8
60 - 64 ans	94,5	55,2	74,6	-	-	-	94,5	55,2	74,6
65 - 69 ans	94,3	50,7	71,0	-	-	-	94,3	50,7	71,0
70 - 74 ans	91,0	46,4	67,3	-	-	-	91,0	46,4	67,3
75 - 79 ans	90,5	35,5	60,3	-	-	-	90,5	35,5	60,3
80-84 ans	89,1	39,5	58,8	-	-	-	89,1	39,5	58,8
85 ans et plus	87,5	30,1	47,9	-	-	-	87,5	30,1	47,9
Total	37,9	48,0	42,9	-	-	-	37,9	48,0	42,9
TESSAQUA									
10 - 14 ans	0,3	3,2	1,8	1,6	9,5	5,6	1,5	8,9	5,2
15 - 19 ans	3,4	33,8	18,0	16,2	73,8	46,9	15,0	70,7	44,5
20 - 24 ans	7,4	49,3	27,9	55,9	88,0	73,1	48,8	83,2	67,0
25 - 29 ans	52,3	84,2	70,4	86,6	93,9	90,3	84,2	93,1	88,8
30 - 34 ans	85,0	88,9	87,2	93,6	94,8	94,2	92,9	94,3	93,7
35 - 39 ans	92,4	88,3	90,2	95,7	94,5	95,0	95,4	94,0	94,6
40 - 44 ans	94,3	83,4	89,2	95,5	92,9	94,2	95,4	92,1	93,7
45 - 49 ans	94,1	83,1	88,8	95,8	90,5	93,0	95,6	89,9	92,6
50 - 54 ans	94,0	70,3	82,5	95,1	85,8	90,2	95,0	84,5	89,6
55 - 59 ans	94,6	63,1	78,6	96,7	79,9	87,9	96,5	78,5	87,1
60 - 64 ans	96,3	55,1	75,6	94,8	67,0	80,9	94,9	66,0	80,4
65 - 69 ans	91,9	38,3	62,1	95,3	57,7	74,9	95,1	56,1	73,9
70 - 74 ans	92,6	39,9	65,3	94,2	54,3	74,3	94,0	53,1	73,6
75 - 79 ans	89,8	29,2	55,0	92,8	40,5	65,8	92,6	39,6	65,0
80-84 ans	91,6	30,8	53,1	90,8	46,3	66,1	90,9	44,9	65,1
85 ans et plus	85,7	27,3	44,7	87,6	35,8	55,6	87,5	35,0	54,7
Total	39,3	48,7	44,1	55,7	67,8	62,0	54,2	66,1	60,4
MAYAHI									
10 - 14 ans	0,3	3,6	2,0	1,5	9,2	5,3	1,4	9,0	5,3
15 - 19 ans	3,3	36,7	19,4	15,8	72,7	46,3	15,5	71,8	45,5
20 - 24 ans	9,5	48,0	27,2	53,9	89,5	74,0	51,6	88,0	72,0
25 - 29 ans	53,7	83,2	69,2	86,1	95,0	90,9	85,4	94,8	90,5
30 - 34 ans	84,7	88,4	86,8	94,0	95,9	95,0	93,8	95,7	94,8
35 - 39 ans	92,0	90,5	91,2	96,3	95,5	95,9	96,2	95,4	95,8
40 - 44 ans	94,3	81,5	88,6	96,3	93,7	94,9	96,2	93,4	94,8
45 - 49 ans	93,8	82,9	88,0	97,0	91,6	94,2	96,9	91,3	94,0
50 - 54 ans	93,9	74,8	83,6	96,3	86,8	91,1	96,2	86,6	91,0
55 - 59 ans	95,5	72,2	82,4	97,2	81,9	89,0	97,2	81,7	88,8
60 - 64 ans	92,9	55,6	72,7	96,6	70,8	83,2	96,5	70,4	83,0
65 - 69 ans	86,7	41,7	62,6	96,6	60,9	76,8	96,3	60,4	76,4
70 - 74 ans	91,5	49,3	68,2	95,1	55,7	74,9	95,0	55,6	74,7
75 - 79 ans	89,4	32,8	56,8	94,8	46,6	69,1	94,7	46,2	68,8
80-84 ans	87,5	37,0	57,7	91,6	48,0	68,4	91,5	47,8	68,2

85 ans et plus	64,3	24,3	35,3	90,1	40,1	61,1	89,7	39,7	60,6
Total	38,6	50,0	44,4	55,3	68,2	62,2	54,8	67,8	61,7
MADAROUNFA									
10 - 14 ans	0,5	2,6	1,6	1,0	7,8	4,5	1,0	7,6	4,4
15 - 19 ans	2,7	37,8	18,3	13,0	67,2	42,1	12,6	66,5	41,4
20 - 24 ans	10,6	51,9	30,6	42,6	82,9	64,4	41,0	81,7	62,9
25 - 29 ans	61,3	87,3	74,4	84,9	93,3	89,3	84,3	93,1	89,0
30 - 34 ans	84,7	91,6	88,4	94,1	94,6	94,4	93,9	94,6	94,3
35 - 39 ans	92,2	90,3	91,2	96,3	94,4	95,3	96,2	94,3	95,2
40 - 44 ans	92,7	88,0	90,5	96,7	92,3	94,5	96,6	92,2	94,4
45 - 49 ans	94,6	85,9	90,2	97,5	90,1	93,6	97,4	89,9	93,5
50 - 54 ans	96,0	73,5	85,4	96,7	85,8	91,1	96,7	85,4	90,9
55 - 59 ans	94,5	73,1	82,4	97,4	79,6	87,9	97,3	79,4	87,7
60 - 64 ans	92,9	62,5	75,9	96,7	69,3	82,8	96,6	69,1	82,6
65 - 69 ans	98,4	52,6	72,7	96,3	60,1	76,5	96,4	59,9	76,4
70 - 74 ans	94,3	31,3	59,2	94,2	54,4	74,2	94,2	53,7	73,7
75 - 79 ans	87,5	29,8	53,2	94,1	46,2	69,2	94,0	45,8	68,8
80-84 ans	88,9	24,4	50,0	91,3	46,2	66,8	91,2	45,6	66,4
85 ans et plus	90,9	28,0	47,2	89,1	37,2	58,4	89,2	37,0	58,2
Total	39,0	50,5	44,8	53,6	65,3	59,8	53,1	64,8	59,3
GUIDAN-ROUMDJI									
10 - 14 ans	0,3	4,0	2,2	1,2	7,6	4,5	1,1	7,3	4,3
15 - 19 ans	3,9	36,7	19,5	13,7	66,5	42,4	12,7	64,1	40,3
20 - 24 ans	9,9	52,3	29,3	43,8	82,9	65,2	38,8	79,6	60,7
25 - 29 ans	62,6	88,9	75,7	86,0	94,9	90,7	84,2	94,5	89,6
30 - 34 ans	87,5	89,6	88,6	94,4	95,8	95,2	93,8	95,3	94,6
35 - 39 ans	92,2	88,4	90,2	96,4	95,5	95,9	96,1	94,9	95,4
40 - 44 ans	95,1	89,3	92,3	97,4	93,5	95,3	97,2	93,1	95,1
45 - 49 ans	95,0	86,0	90,5	97,6	91,5	94,4	97,4	91,0	94,0
50 - 54 ans	95,2	77,0	85,7	97,0	86,1	91,2	96,9	85,3	90,7
55 - 59 ans	94,7	71,2	81,3	97,5	79,9	88,3	97,3	79,1	87,7
60 - 64 ans	96,1	56,7	75,5	97,0	70,6	83,5	96,9	69,4	82,8
65 - 69 ans	96,3	47,9	67,4	97,4	62,2	78,0	97,3	60,9	77,1
70 - 74 ans	97,1	43,3	66,5	94,5	57,8	76,3	94,7	56,5	75,5
75 - 79 ans	93,0	34,9	62,5	94,8	49,8	71,4	94,6	48,6	70,6
80-84 ans	93,1	46,3	64,7	90,7	50,5	68,8	90,9	50,1	68,4
85 ans et plus	92,7	37,5	58,7	87,7	42,3	60,9	88,1	41,9	60,7
Total	40,1	51,6	45,9	54,6	66,7	61,0	53,2	65,3	59,6
GAZAOUA									
10 - 14 ans	0,4	5,6	2,9	1,5	11,4	6,5	1,4	10,8	6,2
15 - 19 ans	4,6	45,2	24,4	17,0	75,7	49,2	15,7	73,2	46,9
20 - 24 ans	10,4	56,4	32,7	52,6	88,2	71,3	47,0	84,5	66,5
25 - 29 ans	57,8	82,0	71,3	85,6	94,0	89,9	83,6	92,9	88,4
30 - 34 ans	78,2	88,0	83,1	93,1	95,4	94,3	91,7	94,7	93,3
35 - 39 ans	85,9	87,6	86,8	94,5	95,7	95,1	93,7	94,9	94,4

40 - 44 ans	91,9	86,1	89,2	96,5	93,8	95,2	96,0	93,2	94,6
45 - 49 ans	91,9	79,5	85,6	96,4	91,9	94,1	95,9	90,7	93,3
50 - 54 ans	92,5	77,8	84,9	95,6	85,5	90,2	95,3	84,7	89,7
55 - 59 ans	95,0	70,3	81,9	96,8	81,3	88,6	96,7	80,4	88,0
60 - 64 ans	94,9	52,6	72,0	95,9	71,1	83,3	95,8	69,1	82,1
65 - 69 ans	89,2	50,0	65,3	95,3	59,7	75,9	94,8	58,6	74,8
70 - 74 ans	98,6	35,8	62,2	93,2	53,8	73,1	93,6	52,0	72,1
75 - 79 ans	86,7	40,7	59,6	90,3	42,6	65,2	89,9	42,4	64,7
80-84 ans	85,4	28,2	49,1	92,0	42,7	64,5	91,4	40,9	62,7
85 ans et plus	87,5	16,7	40,3	82,1	33,0	51,5	82,7	31,0	50,2
Total	39,8	52,2	46,1	56,6	69,1	63,2	55,0	67,5	61,5
DAKORO									
10 - 14 ans	1,3	5,1	3,3	1,5	11,5	6,4	1,5	11,1	6,2
15 - 19 ans	6,7	46,1	25,3	19,5	75,5	50,1	18,7	74,2	48,8
20 - 24 ans	15,2	53,2	33,2	57,8	90,5	76,4	54,0	88,1	73,2
25 - 29 ans	62,5	82,5	73,0	87,5	95,2	91,5	86,5	94,7	90,7
30 - 34 ans	86,7	86,5	86,6	95,3	96,6	96,0	94,9	96,1	95,5
35 - 39 ans	91,3	89,4	90,3	96,7	96,3	96,5	96,5	96,0	96,2
40 - 44 ans	94,3	81,8	88,3	97,0	93,7	95,3	96,8	93,1	94,9
45 - 49 ans	95,0	79,9	87,2	97,4	90,9	94,1	97,2	90,3	93,8
50 - 54 ans	94,2	73,4	84,3	96,4	85,6	90,8	96,3	85,0	90,5
55 - 59 ans	92,3	67,7	78,6	96,9	80,9	88,8	96,7	80,2	88,3
60 - 64 ans	92,8	55,6	71,9	96,5	66,5	81,5	96,3	65,9	81,0
65 - 69 ans	87,1	49,5	65,1	97,0	60,8	77,5	96,5	60,2	76,9
70 - 74 ans	93,8	49,0	69,2	95,0	54,0	74,5	94,9	53,7	74,2
75 - 79 ans	88,5	43,0	61,3	93,7	46,4	68,8	93,5	46,2	68,4
80-84 ans	94,2	39,1	62,7	91,1	48,4	68,8	91,2	47,9	68,5
85 ans et plus	90,0	35,4	56,2	88,7	40,5	62,3	88,7	40,2	62,0
Total	42,9	53,2	48,1	58,3	70,7	64,8	57,5	69,8	63,9
BERMO									
10 - 14 ans	-	5,0	2,4	1,8	10,4	5,9	1,7	10,2	5,8
15 - 19 ans	2,7	45,0	23,5	14,1	59,1	37,2	13,6	58,5	36,6
20 - 24 ans	14,7	53,1	33,6	40,8	79,3	61,9	39,0	77,8	60,2
25 - 29 ans	42,2	81,6	56,8	75,7	88,2	81,8	74,0	88,0	80,7
30 - 34 ans	78,7	83,3	81,2	89,6	92,3	91,1	89,2	92,0	90,7
35 - 39 ans	87,0	90,3	88,3	93,1	92,1	92,6	92,9	92,0	92,4
40 - 44 ans	94,9	90,3	92,9	93,7	92,0	92,9	93,8	91,9	92,9
45 - 49 ans	93,3	73,7	82,4	94,4	90,2	92,4	94,3	89,3	91,9
50 - 54 ans	100,0	70,0	86,4	94,5	87,0	90,9	94,7	86,3	90,8
55 - 59 ans	90,0	63,2	76,9	94,2	79,6	87,5	94,0	78,9	87,1
60 - 64 ans	100,0	55,6	80,0	94,5	65,8	81,5	94,7	65,5	81,5
65 - 69 ans	100,0	37,5	64,3	92,6	57,3	75,6	92,8	56,7	75,3
70 - 74 ans	80,0	66,7	72,7	89,9	50,3	70,9	89,6	50,8	70,9
75 - 79 ans	50,0	33,3	36,4	86,1	41,5	65,6	85,7	41,0	64,7
80-84 ans	100,0	100,0	100,0	83,9	40,9	59,4	84,6	42,4	60,8

85 ans et plus	100,0	0,0	75,0	82,5	42,9	57,3	83,7	42,3	57,9
Total	39,3	52,8	45,7	51,1	63,9	57,5	50,6	63,4	57,0
AGUIE									
10 - 14 ans	0,5	4,2	2,3	1,3	8,8	5,2	1,3	8,4	4,9
15 - 19 ans	3,9	40,1	21,3	15,4	70,3	44,2	14,5	68,3	42,5
20 - 24 ans	8,1	46,0	25,3	49,7	86,1	68,8	44,3	82,0	63,7
25 - 29 ans	57,7	84,7	72,2	86,5	95,2	91,0	84,8	94,6	89,9
30 - 34 ans	80,4	87,6	84,7	94,4	97,0	95,7	93,6	96,3	95,0
35 - 39 ans	91,0	90,4	90,7	95,8	95,9	95,8	95,5	95,4	95,5
40 - 44 ans	94,3	86,6	90,6	96,4	93,6	95,0	96,3	93,1	94,6
45 - 49 ans	95,2	88,4	91,8	97,5	91,6	94,4	97,3	91,3	94,2
50 - 54 ans	93,2	76,7	85,2	97,0	86,6	91,5	96,6	85,8	91,0
55 - 59 ans	94,3	71,1	82,2	96,8	82,0	88,7	96,6	81,1	88,2
60 - 64 ans	94,4	57,0	77,3	94,7	70,4	81,9	94,7	69,4	81,6
65 - 69 ans	89,6	51,4	69,5	95,5	60,6	75,7	95,0	60,0	75,2
70 - 74 ans	93,0	46,9	68,5	94,4	56,2	74,6	94,3	55,5	74,2
75 - 79 ans	92,3	26,8	58,1	95,4	46,0	69,4	95,2	44,9	68,7
80-84 ans	83,8	35,6	54,2	91,7	44,4	66,4	91,3	43,8	65,7
85 ans et plus	86,4	37,8	55,9	88,2	35,6	55,6	88,1	35,7	55,6
Total	37,5	50,5	44,0	53,6	66,2	60,2	52,3	65,0	58,9

**Tableau A5 :** Répartition des migrants (en %) durée de vie par département selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	0,5	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
5-9 ans	0,6	0,6	0,6	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
10-14 ans	0,8	0,8	0,8	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
15-19 ans	1,0	1,0	1,0	0,1	0,2	0,1	0,3	0,3	0,3
20-24 ans	1,0	1,1	1,1	0,1	0,3	0,2	0,3	0,4	0,4
25-29 ans	0,8	1,1	1,0	0,1	0,3	0,2	0,2	0,4	0,3
30-34 ans	1,1	1,3	1,2	0,1	0,3	0,2	0,3	0,5	0,4
35-39 ans	1,3	1,3	1,3	0,2	0,3	0,2	0,4	0,5	0,4
40-44 ans	1,2	1,2	1,2	0,2	0,3	0,2	0,4	0,5	0,4
45-49 ans	1,3	1,3	1,3	0,2	0,3	0,3	0,4	0,5	0,4
50-54 ans	1,2	1,2	1,2	0,2	0,3	0,3	0,4	0,5	0,4
55-59 ans	1,2	1,4	1,3	0,2	0,4	0,3	0,4	0,6	0,5
60-64 ans	1,2	1,2	1,2	0,3	0,4	0,3	0,4	0,5	0,5
65-69 ans	1,4	1,6	1,5	0,3	0,4	0,3	0,4	0,6	0,5
70-74 ans	2,0	1,8	1,9	0,4	0,4	0,4	0,6	0,6	0,6
75-79 ans	2,6	2,2	2,4	0,4	0,6	0,5	0,7	0,8	0,7
80-84 ans	2,3	2,3	2,3	0,5	0,6	0,6	0,7	0,9	0,8
84 ans et +	2,0	2,8	2,5	0,7	0,7	0,7	0,8	1,0	0,9
Total	0,9	0,9	0,9	0,1	0,2	0,1	0,2	0,3	0,3

**Tableau A6** : Proportion de la population (en %) par groupe d'âge selon la survie des parents

Groupe d'âges	Orphelin père	Orphelin mère	Orphelin père mère	Parents en vie	Statut non connu	Total
<b>Masculin</b>						
0-4 ans	10,2	11,0	15,9	37,6	41,5	36,0
5-9 ans	22,3	24,2	13,9	28,9	19,0	28,5
10-14 ans	28,0	28,8	21,1	18,7	20,4	19,2
15-19 ans	33,1	30,3	42,0	12,7	16,3	13,9
20-21 ans	6,4	5,7	7,1	2,1	2,8	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Féminin</b>						
0-4 ans	8,7	9,8	12,4	36,4	37,6	34,8
5-9 ans	20,1	22,0	12,5	27,7	21,0	27,3
10-14 ans	26,7	27,7	21,2	19,2	20,7	19,6
15-19 ans	36,8	33,4	43,6	14,3	18,1	15,6
20-21 ans	7,7	7,1	10,3	2,4	2,6	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ensemble</b>						
0-4 ans	9,4	10,4	14,1	37,0	39,5	35,5
5-9 ans	21,2	23,1	13,2	28,3	20,0	27,9
10-14 ans	27,3	28,2	21,2	18,9	20,6	19,4
15-19 ans	35,0	31,9	42,8	13,5	17,2	14,7
20-21 ans	7,1	6,4	8,7	2,3	2,7	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau A7** : Effectif de la population alphabétisée par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
AGUIE	4 317	2 965	7 282	32 507	20 702	53 209	36 824	23 667	60 491
BERMO	439	249	688	2 797	1 429	4 226	3 236	1 678	4 914
DAKORO	6 800	5 024	11 824	61 621	34 304	95 925	68 421	39 328	107 749
GAZAOUA	2 990	2 091	5 081	15 788	8 249	24 037	18 778	10 340	29 118
GUIDAN-ROUMDJI	9 713	6 872	16 585	67 374	42 584	109 958	77 087	49 456	126 543
MADAROUNFA	2 882	2 056	4 938	59 597	38 423	98 020	62 479	40 479	102 958
MAYAHI	3 217	2 429	5 646	56 325	32 332	88 657	59 542	34 761	94 303
TESSAOUA	9 504	7 640	17 144	54 098	32 366	86 464	63 602	40 006	103 608
VILLE DE MARADI	66 736	53 170	119 906	-	-	-	66 736	53 170	119 906
REGION DE MARADI	106 598	82 496	189 094	350 107	210 389	560 496	456 705	292 885	749 590

**Tableau A8 :** Effectif et Proportion de la population (en %) par sexe et milieu de résidence selon leur niveau d'instructions

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun Niveau	40 503	55 743	96 246	626 410	883 062	1 509 472	666 913	938 805	1 605 718
Ecole Coranique	25 862	31 630	57 492	135 024	113 976	249 000	160 886	145 606	306 492
Cours d'adulte	5 011	4 827	9 838	40 764	28 869	69 633	45 775	33 696	79 471
Primaire	70 271	64 062	134 333	291 465	198 079	489 544	361 736	262 141	623 877
Secondaire 1	25 552	18 711	44 263	55 800	23 641	79 441	81 352	42 352	123 704
Secondaire 2 et plus	14 780	8 564	23 344	12 030	6 896	18 926	26 810	15 460	42 270
Education Non Formelle	7 544	4 189	11 733	31 069	10 381	41 450	38 613	14 570	53 183
Total	189 523	187 726	377 249	1 192 562	1 264 904	2 457 466	1 382 085	1 452 630	2 834 715

**Tableau A9 :** Répartition de la population (en %) par sexe et département selon leur niveau d'instruction

Département	Sans Niveau	Coranique	Cours d'adulte	Non Formelle	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2 et plus	Ensemble
<b>Masculin</b>								
AGUIE	45,3	8,6	4,5	30,4	6,6	1,7	2,9	100,0
BERMO	77,8	4,7	1,7	10,0	2,7	1,1	1,9	100,0
DAKORO	55,8	11,8	3,2	21,8	3,8	1,1	2,5	100,0
GAZAOUA	51,7	14,0	3,1	22,9	5,4	1,3	1,6	100,0
GUIDAN-ROUMDJI	44,4	11,2	4,2	28,7	6,3	1,6	3,6	100,0
MADAROUNFA	43,9	13,8	3,6	28,2	5,9	1,4	3,3	100,0
MAYAHI	55,5	9,5	2,3	24,6	5,0	1,1	2,1	100,0
TESSAOUA	52,0	12,3	3,3	23,3	5,2	1,5	2,4	100,0
VILLE DE MARADI	19,2	14,5	3,0	37,8	13,0	8,6	4,0	100,0
REGION DE MARADI	48,3	11,6	3,3	26,2	5,9	1,9	2,8	100,0
<b>Féminin</b>								
AGUIE	63,4	6,6	3,1	22,1	3,0	1,0	0,8	100,0
BERMO	85,4	3,0	0,9	8,2	1,4	0,3	0,9	100,0
DAKORO	72,1	9,9	2,1	12,8	1,5	0,6	1,0	100,0
GAZAOUA	72,7	7,7	1,7	14,6	2,3	0,7	0,3	100,0
GUIDAN-ROUMDJI	60,7	11,3	3,0	20,1	2,8	0,7	1,4	100,0
MADAROUNFA	59,2	14,4	2,7	19,2	2,6	0,8	1,2	100,0
MAYAHI	74,2	6,3	1,5	14,9	2,1	0,5	0,4	100,0
TESSAOUA	70,0	7,9	2,2	15,9	2,5	0,9	0,6	100,0
VILLE DE MARADI	25,2	18,3	3,0	35,4	10,1	5,3	2,6	100,0
REGION DE MARADI	64,6	10,0	2,3	18,0	2,9	1,1	1,0	100,0

**Tableau A10** : Effectif de fréquentation scolaire de la population par département selon le milieu de résidence et le sexe

Département	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
AGUIE	3068	2358	5426	21945	15854	37799	25013	18212	43225
BERMO	318	244	562	1820	1334	3154	2138	1578	3716
DAKORO	4236	3277	7513	40456	23258	63714	44692	26535	71227
GAZAOUA	2124	1626	3750	10409	6012	16421	12533	7638	20171
GUIDAN-ROUMDJI	7408	5927	13335	45821	32248	78069	53229	38175	91404
MADAROUNFA	2098	1808	3906	41822	28829	70651	43920	30637	74557
MAYAHI	2180	1757	3937	41136	25538	66674	43316	27295	70611
TESSAOUA	6643	5799	12442	31136	20054	51190	37779	25853	63632
VILLE DE MARADI	46727	40954	87681	-	-	-	46727	40954	87681
RÉGION DE MARADI	74802	63750	138552	234545	153127	387672	309347	216877	526224

**Tableau A11** : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée (au sens du BIT) par branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Branche d'activité	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Agriculture, chasse et activités annexes	24,8	6,7	19,2	94,9	88,7	92,1	87,2	83,5	85,6
Sylviculture, exploitation forestière, activités annexes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1
Pêche, pisciculture, aquaculture	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Extraction de charbon et de lignite ; extraction de tourbe	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Extraction de pétrole brut et de gaz naturel ; activités annexes	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Extraction de minerais d'uranium	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	0,6	1,6	0,9	0,1	0,3	0,2	0,1	0,4	0,2
Fabrication de textiles	0,1	0,5	0,3	0,0	0,2	0,1	0,0	0,2	0,1
Fabrication d'articles d'habillement ; préparation et teinture des fourrures	3,1	10,4	5,4	0,1	0,2	0,2	0,4	0,9	0,6
Travail du cuir ; fabrication d'articles de voyage ; fabrication de	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1

chaussures									
Travail du bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie	0,9	0,4	0,8	0,1	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2
Raffinage pétrolier, cokéfaction, industries nucléaires	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits chimiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication de verre, poteries et matériaux pour la construction	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Métallurgie ; fonderie	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'ouvrages en métaux ; travail des métaux	0,6	0,1	0,4	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'équipements et appareils de radio, télévision et communication	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication de meubles ; activités de fabrication n.c.a	0,5	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Récupération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production et distribution électricité et de gaz	0,4	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Captage, traitement et distribution d'eau	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Construction	4,0	0,1	2,8	0,1	0,0	0,1	0,5	0,0	0,3
Commerce et réparation d'automobiles	4,3	0,4	3,1	0,1	0,1	0,1	0,6	0,1	0,4
Commerce de gros et activités d'intermédiaires du commerce de gros	1,1	0,6	1,0	0,2	1,5	0,8	0,3	1,4	0,8
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	26,8	55,2	35,6	1,9	7,3	4,3	4,7	10,3	7,1
Hôtels et	0,1	0,4	0,2	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1

restaurants									
Transports terrestres	10,6	0,2	7,4	0,4	0,0	0,2	1,5	0,0	0,9
Transport par eau	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transports aériens	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités des auxiliaires de transport	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Postes et télécommunications	0,3	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Intermédiation financière	0,4	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités informatiques et activités connexes	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services fournis principalement aux entreprises	0,3	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités d'administration publique	4,7	1,5	3,7	0,1	0,0	0,1	0,6	0,1	0,4
Éducation	7,3	12,0	8,8	1,1	0,3	0,7	1,7	1,0	1,4
Activités de santé et d'action sociale	3,2	3,9	3,4	0,2	0,1	0,2	0,5	0,3	0,5
Assainissement, voirie et gestion des déchets	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités associatives	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités récréatives, culturelles et sportives	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités de services personnels	2,7	3,1	2,8	0,2	0,3	0,2	0,5	0,4	0,4
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	0,4	0,6	0,5	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Activités des organisations extraterritoriales	0,6	0,3	0,5	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau A12 :** Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe

Situation d'activité	Urbain			Rural			Total		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	66 004	30 756	96 760	624 902	509 248	1 134 150	690 906	540 004	1 230 910
Au chômage	1 885	670	2 555	3 906	1 583	5 489	5 791	2 253	8 044
Femme au foyer	-	51 386	51 386	-	237 842	237 842	-	289 228	289 228

Situation d'activité	Urbain			Rural			Total		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Elève/Étudiant	74 803	63 752	138 555	234 546	153 127	387 673	309 349	216 879	526 228
A la recherche du premier emploi	1 481	446	1 927	2 123	510	2 633	3 604	956	4 560
Retraité	1 150	189	1 339	570	503	1 073	1 720	692	2 412
Rentier	306	120	426	584	559	1 143	890	679	1 569
Autres inactifs	33 770	30 432	64 202	218 203	256 870	475 073	251 973	287 302	539 275
Total	179 399	177 751	357 150	1 084 834	1 160 242	2 245 076	1 264 233	1 337 993	2 602 226

**Tableau A13 :** Proportion de la population (en%) résidente des ménages ordinaires active occupée (au sens du BIT) par activité principale selon le milieu de résidence et le sexe

Activité principale	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Agriculture	26,0	6,6	19,8	90,8	86,0	88,7	84,6	81,5	83,3
Elevage, pêche, chasse	0,5	0,8	0,6	3,8	1,8	2,9	3,5	1,7	2,7
Membres de l'exécutif et du corps législatif	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres autorités administratives	0,4	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dirigeants et état-major d'entreprises	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Membres du culte religieux	3,1	0,4	2,3	0,1	0,0	0,1	0,4	0,1	0,3
Professions intellectuelles et scientifiques libérales	0,6	0,2	0,5	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Cadres supérieurs dans les entreprises	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cadres supérieurs de la fonction publique et des communes	0,5	0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Cadres supérieurs (Fonction publique et entreprise)	2,1	0,9	1,7	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2
Cadres moyens et techniciens dans les entreprises	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Activité principale	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cadres moyens et techniciens de la fonction publique et des communes	0,5	0,5	0,5	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Cadres moyens et techniciens (Fonction publique et entreprise)	4,9	11,8	7,2	0,8	0,2	0,6	1,2	0,9	1,1
Employés du commerce	9,7	12,7	10,5	0,5	0,8	0,6	1,4	1,5	1,4
Indépendants du commerce	16,7	39,2	23,8	1,9	6,6	4,0	3,3	8,4	5,5
Employés hors commerce	14,9	3,9	11,4	0,5	0,3	0,4	1,9	0,5	1,3
Artisans et ouvriers de l'industrie	16,5	12,4	15,2	0,9	1,2	1,0	2,4	1,8	2,1
Artisans et ouvriers des services	2,9	10,0	5,1	0,6	3,1	1,7	0,8	3,5	1,9
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau A14 :** Taux de salarisation par milieu de résidence selon le sexe

Sexe	Nombre de personnes occupées			Nombre de personnes salariées			Taux de salarisation		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	66 004	624 902	690 906	9 725	6 879	16 604	14,7	1,1	2,4
Féminin	30 756	509 248	540 004	4 194	1 947	6 141	13,6	0,4	1,1
Total	96 760	1 134 150	1 230 910	13 919	8 826	22 745	14,4	0,8	1,8

**Tableau A15 :** Répartition de la population résidente active occupée par situation dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe

Situation dans l'emploi	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Employeur	1179	167	1346	3670	1924	5594
Salarié du public	6232	3450	9682	5370	1294	6664
Salarié parapublic	552	152	704	438	186	624
Salarié du privé	2941	592	3533	1071	467	1538
Service civique	69	43	112	226	107	333
Indépendant	38205	18948	57153	341563	186550	528113
Aide familial	4373	2639	7012	246537	303341	549878
Travailleur à la tâche	2829	661	3490	3679	1211	4890
Apprenti/Stagiaire	1528	199	1727	909	265	1174
Membre coopérative	70	49	119	436	588	1024
Autres	8026	3856	11882	21003	13315	34318
<b>Total</b>	66004	30756	96760	624902	509248	1134150

**Tableau A16** : Taux de chômage par département selon le sexe

Département	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
AGUIE	0,7	0,3	0,5
BERMO	0,3	0,4	0,3
DAKORO	1,0	0,3	0,7
GAZAOUA	1,2	0,4	0,8
GUIDAN-ROUMDJI	1,8	0,8	1,4
MADAROUNFA	1,1	0,4	0,8
MAYAHI	0,7	0,4	0,5
TESSAOUA	1,4	0,7	1,1
VILLE DE MARADI	5,8	4,6	5,5
REGION DE MARADI	1,4	0,6	1,0

**Tableau A17** : Taux de chômage par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
15-19 ans	2,1	0,7	1,4
20-24 ans	1,6	0,4	0,9
25-29 ans	1,7	0,4	1,0
30-34 ans	1,2	0,3	0,7
35-39 ans	0,9	0,3	0,6
40-44 ans	0,9	0,2	0,5
45-49 ans	0,7	0,3	0,5
50-54 ans	0,8	0,3	0,6
55-59 ans	0,7	0,4	0,5
60-64 ans	0,8	0,5	0,7
Total	1,4	0,4	0,9

**Tableau A17** : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par situation dans l'emploi antérieur selon le sexe

Situation dans l'emploi	Ensemble		Masculin		Féminin	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Employeur	66	0,8	44	0,8	22	1,0
Salarié du public	62	0,8	44	0,8	18	0,8
Salarié parapublic	16	0,2	14	0,2	2	0,1
Salarié du privé	58	0,7	53	0,9	5	0,2
Service civique (ASCN)	7	0,1	3	0,1	4	0,2
Indépendant	1852	23,0	1290	22,3	562	24,9
Aide familial	1866	23,2	1265	21,8	601	26,7
Travailleur à la tâche	119	1,5	105	1,8	14	0,6
Apprenti/Stagiaire	38	0,5	31	0,5	7	0,3
Membre coopérative	32	0,4	12	0,2	20	0,9
Autres	3928	48,8	2930	50,6	998	44,3
Ensemble	8044	100,0	5791	100,0	2253	100,0

**Tableau A18** : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Sexe					
	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
15 - 19 ans	1968	34,0	895	39,8	2863	35,6
20 - 24 ans	976	16,9	327	14,5	1303	16,2
25 - 29 ans	833	14,3	237	10,5	1070	13,3
30 - 34 ans	565	9,8	190	8,4	755	9,4
35 - 39 ans	392	6,8	126	5,6	518	6,4
40 - 44 ans	308	5,3	90	4,0	398	4,9
45 - 49 ans	251	4,3	97	4,3	348	4,3
50 - 54 ans	212	3,7	88	3,9	300	3,7
55 - 59 ans	156	2,7	111	4,9	267	3,3
60 - 64 ans	130	2,2	92	4,1	222	2,8
Total	5791	100,0	2253	100,0	8044	100,0

**Tableau A19** : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par branche d'activités antérieures selon le sexe

Branche d'activité	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
agriculture, chasse et sylviculture	2351	84,1	878	80,6	3229	83,1
pêche, pisciculture, aquaculture	17	0,6	4	0,4	21	0,5
activités extractives	10	0,4	6	0,6	16	0,4
activités de fabrication	22	0,8	23	2,1	45	1,2
production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	5	0,2	-	-	5	0,1
construction	19	0,7	-	-	19	0,5
commerce ; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	159	5,7	118	10,8	277	7,1
hôtels et restaurants	-	-	2	0,2	2	0,1
transports, activités des auxiliaires de transport et communications	79	2,8	5	0,5	84	2,2
activités financières	4	0,1	2	0,2	6	0,2
immobilier, locations et services aux entreprises	7	0,3	-	-	7	0,2
activités d'administration publique	19	0,7	8	0,7	27	0,7
éducation	36	1,3	18	1,7	54	1,4
activités de sante et d'action sociale	22	0,8	12	1,1	34	0,9
activités a caractère collectif ou personnel	29	1,0	12	1,1	41	1,1
activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	5	0,2	1	0,1	6	0,2
activités des organisations extraterritoriales	12	0,4	1	0,1	13	0,3
<b>Total</b>	<b>2796</b>	<b>100,0</b>	<b>1090</b>	<b>100,0</b>	<b>3886</b>	<b>100,0</b>

**Tableau A20** : Répartition des chômeurs déjà ayant travaillé par niveau d'instruction selon le sexe

Branche d'activité	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun Niveau	1964	34,6	1253	56,6	3217	40,7
Ecole Coranique	937	16,5	247	11,1	1184	15,0
Cours d'adulte	360	6,3	92	4,1	452	5,7
Primaire	1143	20,1	309	13,9	1452	18,4
Secondaire 1	823	14,5	189	8,5	1012	12,8
Secondaire 2 et plus	162	2,9	69	3,1	231	2,9
Education Non Formelle	289	5,1	59	2,7	348	4,5
Total	5678	100,0	2218	100,0	7896	100,0

**Tableau A21** : Répartition de la population (en %) résidente des enfants de 5-14 ans par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Situation d'activité	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	1710	1212	2922	102417	98740	201157	104127	99952	204079
Femme au foyer	0	2214	2214	-	16952	16952	-	19166	19166
Elève/Étudiant	49027	46657	95684	194756	137777	332533	243783	184434	428217
Autres inactifs	18052	17801	35853	166606	200136	366742	184658	217937	402595
Total	68789	67884	136673	463779	453605	917384	532568	521489	1054057

**Tableau A22** : Répartition de la population résidente des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires par activité principale selon le milieu de résidence et le sexe

Activité principale	Milieu de résidence		Sexe		Total	
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	Ensemble	%
Agriculture	764	170 133	88 337	82 560	170 897	42,4
Élevage, pêche, chasse	76	12 562	9 110	3 528	12 638	3,1
Employés du commerce	277	1 652	818	1 111	1 929	0,5
Indépendants du commerce	826	8 101	2 359	6 568	8 927	2,2
Employés hors commerce	140	1 147	510	777	1 287	0,3
Artisans et ouvriers de l'industrie	419	1 151	1 559	3 755	5 314	1,3
Artisans et ouvriers des services	268	5 046	103 349	99 213	202 562	50,2
Total	2 770	199 792	206 042	197 512	403 554	100,0

**Tableau A23** : Répartition de la population résidente des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires par branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Primaire	618	192	810	95032	84645	179677	95650	84837	180487
Secondaire	184	150	334	275	846	1121	459	996	1455
Tertiaire	632	659	1291	1602	7606	9208	2234	8265	10499
Total	1434	1001	2435	96909	93097	190006	98343	94098	192441

**Tableau A24** : Répartition des ménages par type d'habitation selon le milieu de résidence

Type de l'habitation du ménage	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Case	5 675	9,5	120 020	33,6	125 695	30,2
Maison en banco (construction traditionnelle)	36 163	60,7	229 628	64,3	265 791	63,8
Villa	10 386	17,4	2 222	0,6	12 608	3,0
Immeuble	199	0,3	23	0,0	222	0,1
Tente	45	0,1	3 897	1,1	3 942	0,9
Baraque/Cabane/Hangar	203	0,3	765	0,2	968	0,2
Maison en matériaux définitifs de type célibatérium	6 731	11,3	298	0,1	7 029	1,7
Autre à préciser	193	0,3	399	0,1	592	0,1
Total	59 595	100,0	357 252	100,0	416 847	100,0

**Tableau A25** : Répartition des ménages par caractéristiques du mur du logement selon le milieu de résidence

Caractéristiques	Urbain	% urbain	Rural	% rural	Ensemble	% Ensemble
Banco	37512	61,4	256090	70,6	293602	69,3
Paille/tige/bois	1668	2,7	81565	22,5	83233	19,6
Semi-dur	5660	9,3	13903	3,8	19563	4,6
Dur	14580	23,9	1281	0,4	15861	3,7
Tôle	108	0,2	46	0,0	154	0,0
Peau/natte	193	0,3	4197	1,2	4390	1,0
Autre à préciser	1329	2,2	5638	1,6	6967	1,6
Total	61050	100,0	362720	100,0	423770	100,0

**Tableau A26** : Répartition des ménages par caractéristiques du toit du logement selon le milieu de résidence

Caractéristiques du toit du type dominant du logement	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Paille/tige/bois	29 698	49,8	288 064	80,8	317 762	76,4
Tôle	13 267	22,2	4 409	1,2	17 676	4,2
Banco	1 070	1,8	300	0,1	1 370	0,3
Béton	9 627	16,1	55 280	15,5	64 907	15,6
Tuiles	5 180	8,7	7 414	2,1	12 594	3,0
Peau/natte	783	1,3	1 122	0,3	1 905	0,5
Autre à préciser	46	0,1	140	0,0	186	0,0
Total	59 671	100,0	356 729	100,0	416 400	100,0

**Tableau A27** : Répartition des ménages par caractéristiques du plancher du logement selon le milieu de résidence

Principal matériau du plancher	Urbain	%	Rural	% rural	Ensemble	%
Sable/Argile	1 840	5,6	16 050	4,6	17 890	4,7
Ciment	25 031	75,6	317 707	91,7	342 738	90,3
Carreau	6 155	18,6	10 555	3,1	16 710	4,4
Autre à préciser	79	0,2	2 030	0,6	2 109	0,6
Total	33 105	100,0	346 342	100,0	379 447	100,0

**Tableau A28 :** Répartition des ménages par nombre de pièces du logement selon le milieu de résidence

Nombre de pièce	Urbain	% urbain	Rural	% rural	Ensemble	% Ensemble
1 pièce	18 519	31,3	61 716	17,3	80 235	19,3
2 pièces	16 449	27,8	109 101	30,7	125 550	30,3
3 pièces	10 803	18,3	78 909	22,2	89 712	21,6
4 pièces	6 827	11,5	46 024	12,9	52 851	12,7
5 pièces	6 599	11,1	59 977	16,9	66 576	16,1
Total	59 197	100,0	355 727	100,0	414 924	100,0

**Tableau A29 :** Répartition des ménages par possession des biens d'équipement selon le département

Département /Biens d'équipement	Agui é	Berm o	Dakor o	Gazao ua	Guida n-Roum dji	Madarou nfa	Maya hi	Tessao ua	Ville de Mara di	Régio n de Mara di
	<b>Matériel de luxe</b>									
Postes téléviseurs	3,9	2,1	3,3	3,1	5,1	5,2	2,3	4,3	40,9	7,1
Lecteurs VCD/DVD	4,0	2,0	3,2	3,1	4,5	4,7	2,2	4,3	34,8	6,4
Poste radio	51,7	36,6	54,5	47,0	52,8	51,4	45,1	53,1	62,4	52,0
Réfrigérateur/Congélateur	1,7	0,8	1,0	1,0	1,3	1,6	0,9	1,6	14,7	2,4
Climatiseur/humidificateur	0,5	0,4	0,2	0,4	0,3	0,5	0,2	0,3	3,5	0,6
Téléphone fixe	0,5	0,5	0,2	0,3	0,3	0,4	0,3	0,2	2,4	0,5
Antenne parabolique	1,6	1,6	0,8	1,1	0,9	1,0	0,8	1,2	12,6	2,0
Ordinateur	1,0	0,6	0,7	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	7,6	1,3
Cellulaire	46,1	49,2	52,9	41,2	52,1	48,6	43,9	44,2	81,6	50,9
Ventilateur	2,7	1,5	1,9	2,1	2,4	2,5	1,3	3,1	33,2	4,9
Cuisinière	1,4	0,6	2,2	20,0	26,1	21,4	22,8	39,5	5,9	2,7
Foyer amélioré	7,8	6,1	9,8	20,6	25,7	24,7	23,5	46,1	29,5	10,1
	<b>Moyen de transport</b>									
Véhicule	2,0	1,0	1,1	14,2	21,2	17,2	14,7	27,6	7,7	2,1
Moto	8,8	4,7	6,7	32,3	41,0	37,8	28,8	49,8	39,1	11,9
Bicyclette	5,3	0,6	2,1	22,6	24,4	30,7	19,8	35,3	18,6	7,3
Pirogue	0,3	0,2	0,2	0,3	6,8	4,6	5,5	0,2	0,8	0,4
	<b>Matériel agricole</b>									
Tracteur agricole	0,2	0,2	0,4	0,2	5,9	4,1	4,6	6,1	0,5	0,4
Motopompe	0,2	0,2	0,3	1,7	7,4	6,6	5,8	0,4	0,7	0,6
Charrette	27,2	11,5	32,9	23,6	20,8	14,5	24,0	32,4	2,3	25,9